Fédération Française
de Pétanque et de Jeu Provençal

Congrès National
13 décembre 2025
PONTIVY (56)

SOMMAIRE

OUVERTURE DU 81EME CONGRES SAMEDI 13 DECEMBRE 2025 ..... - 3 -
INTERVENTION DU PRESIDENT DU COMITE ORGANISATEUR ..... - 3 -
ALLOCUTION M. LE BOT MICHEL - PRESIDENT ..... - 4 -
APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 80EME CONGRES A BELFORT ..... - 7 -
RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES ..... - 8 -
PROJET CENTRE NATIONAL « MICHEL DESBOIS » DE LA F.F.P.J.P. ..... -12-
RAPPORT FINANCIER ..... - 14 -
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ..... - 19 -
COMPTE RENDU FINANCIER DE LA SAOS ..... - 20 -
PÔLE SPORTIF. ..... -21 -
DTN ..... - 23 -
PÔLE SOCIETAL ..... -26-
POLE FORMATION - CARCERAL ..... -28-
PARTENAIRES ..... -30-
DISCIPLINE ..... - 33 -
ARBITRAGE ..... - 34 -
COMMISSION MEDICALE ..... - 36 -
PRESENTATION ET APPROBATION DU BUDGET 2026 ..... - 38 -
F.I.P.J.P. – M. AZEMA CLAUDE ..... - 41 -
FAIR-PLAY ..... - 43 -
REPONSES AUX QUESTIONS ECRITES ..... - 43 -
RECOMPENSES ..... - 55 -
CLOTURE CONGRES ..... - 55 -

ANNEXES :

- *COMPTE DE RESULTATS AU 30/11/2025*
- *BILAN AU 30/11/2025*
- *BUDGET 2026*

²ANNEX

OUVERTURE DU 81ème CONGRES SAMEDI 13 DECEMBRE 2025

(Le Congrès débute à 8H30)

M. LE BOT (*Président*). – Nous allons démarrer, bonjour à tout le monde, à vous toutes et tous, je vais passer la parole au président CD56 qui nous accueille, Monsieur Régis STEPHANT.

INTERVENTION DU PRESIDENT DU COMITE ORGANISATEUR

M. Régis STEPHANT (*Président du CD56*).

Alors, comme je n'aime pas parler et je n'aime pas faire des discours non plus, moi, je vais être très bref, simplement vous dire « *Degemer Mat* » et « *Bro Pontivy* », ce qui veut dire « Bienvenue au pays de Pontivy » et bonne journée à vous tous.

Bonjour à toutes et tous, chers confrères, dirigeants de comités, mesdames, messieurs, les lieux de la Fédération française de Pétanque et de Provençal, nous sommes, nous, très heureux de vous accueillir tous en Terre-Bretonne pour ce week-end. Donc, je remercie déjà la mairie de Pontivy pour la mise à disposition de ce bel outil, j'espère que vous l'avez apprécié. Je remercie également le comité des formations, le conseil régional ainsi que le conseil départemental du Morbihan pour leur soutien.

Et mention spéciale à la Pétanque pontivienne, son président, Marcel Tartary et aussi et surtout même ces bénévoles de Pontivy qui sont là depuis le début de la semaine presque, qui nous ont apporté leur bonne humeur et surtout un sacré coup de main. Donc, ça nous réveillera tous, si vous voulez bien, je vous demande de les applaudir. Donc, nous sommes d'autant plus heureux de vous accueillir ici cette année que c'est la première fois que le comité départemental du Morbihan accueille le congrès national et alors que nous avons très exactement 50 ans et un mois aujourd'hui.

D'ailleurs, au village partenaire, en haut de l'amphi, vous avez une fresque qui relate notre modeste et grande histoire, si vous êtes curieux. En 50 ans d'existence, la Pétanque a évolué et les dirigeants ont évolué. Je n'étais pas de ce monde en 1975, donc si jamais quelqu'un pense le contraire, il va falloir qu'on discute.

Je disais donc que je n'étais pas là en 1975 et certes, c'est ma première année de présidence à la tête du comité départemental du Morbihan, mais j'ai bien connu quasiment tous ces bénévoles qui ont fait la Pétanque dans le Morbihan en 50 ans. Mes parents, que je salue, ainsi que les millions de gens à la Web TV, m'ont donné des valeurs de bénévolat et de respect des anciens. Alors, si vous voulez bien, je vais prendre encore deux minutes pour vous parler de ces gens qui font qu'on est là aujourd'hui, nous, comité du Morbihan, et que nous avons donc 50 ans et un mois.

Quand j'ai commencé, en plus, si je peux rajouter un mot, je pense que ça illustre parfaitement comment la Pétanque a évolué aussi certainement dans vos comités. Parce que quand j'ai commencé, on avait un dirigeant qui s'appelait Jean-Christophe Robert, qui a été élu pendant 32 ans au comité du Morbihan. Il a été élu de 1980 à 2012, c'était une vraie personnalité.

Mais il n'a jamais ouvert un ordinateur de sa vie, et ce n'était pas non plus le roi de l'administratif, il faut bien le dire. Cependant, c'était un danseur de rock hors pair. J'entends derrière des voix qui ont l'air de deviner ce que je vais raconter.

Et s'il était encore parmi nous, peut-être même qu'il parierait avec vous ce soir, peut-être pas ce matin-là, mais ce soir, qu'il serait capable de s'enfoncer un clou dans la jambe sans broncher. Alors, vous n'êtes pas idiots, vous comprendriez la supercherie. Mais à qui tout double, vous seriez encore perdants, parce qu'il dansait très bien, mais il avait deux jambes de bois.

Avec le temps de Michel Noé, qui était président à la fin des années 1980 à aujourd'hui, notre comité s'est structuré. Et j'ai eu la chance de côtoyer des gens extraordinaires, comme M. Bernard Spément, qui nous arrivait du comité d'Eure-et-Loir, et qui avait une connaissance du fonctionnement de la fédération qui était incroyable.

J'ai beaucoup appris à ses côtés. M. Bernard Le Pallac, qui était un dirigeant infatigable et un des grands fers de lance, si ce n'est le grand fer de lance, on va dire à égalité avec quelques autres, des organisations de championnats de France FFPJP que nous avons fait dans le Morbihan, c'est-à-dire à Lanester en 2016 et en 2021.

Donc, si vous me pardonnez le mauvais jeu de mots, d'ailleurs, je pense que ces deux championnats de France vous ont bien plu. Ce qui est bien, c'est que vous l'avez compris, ça me rassure. Aujourd'hui, même si les deux Bernard nous ont quittés, nous avons un comité qui est très expérimenté, et en plus qui n'est pas très âgé, ce qui est plutôt intéressant.

Pas que les personnes âgées soient un souci, mais ça nous permet d'imaginer l'avenir sereinement. Et je les remercie toutes et tous pour leur dévouement, vraiment sans faille. On fait tous des erreurs, mais l'important, c'est que tout le monde y met du sien et on a une super équipe.

Donc, pour n'en citer qu'un, ou au moins un, je citerai Franck Davilma, qui, comme moi, est élu au comité du Morbihan depuis 24 ans et qui est issu aussi d'une grande famille de la pétanque bien connue dans le Morbihan. Et je citerai aussi celui qui est là depuis 33 ans au comité, donc c'est mon parrain, qui est derrière moi, à plusieurs titres. Oui, alors derrière moi, là.

Je connais bien Michel aussi depuis longtemps, mais on n'est pas du même département. Donc, élu en 1992 et président à partir de 1997, mais là aussi, ça illustre bien l'évolution de la pétanque, puisque les débuts n'ont pas forcément été très faciles, avec des bénévoles qui vont renoncer les uns après les autres, alors que l'informatique arrivait dans notre comité et certainement aussi dans les vôtres à cette même époque. Certaines années, il a dû pallier le secrétariat, d'autres à la direction sportive, il fallait faire l'ensemble du travail.

Une année, il a fallu aussi faire la trésorerie. Notre trésorier général, muté à l'autre bout de la France, le trésorier adjoint avait dû prendre peur et a décidé de s'engager, pour un tour du monde en mer, sur la Jeanne d'Arc. Alors, fort heureusement, il n'avait pas mis la caisse dans son package, donc ça nous a permis de continuer.

Mais avec une équipe stable, et donc dévouée, il a su nous faire grandir, ils ont tous su nous faire grandir, et on est passé de 1 200 licenciés, écoutez bien, de 1 200 licenciés, même un peu moins, à 2 251 aujourd'hui en 12 ans. Donc on en est très fiers. Philippe a préparé ce congrès national avec une petite commission, que je remercie pour le travail colossal accompli.

Je vois quelques têtes dans la salle, donc je vous remercie beaucoup. On est pour l'instant très contents de ce congrès. Si vous gardez un bon souvenir, ce sera donc grâce à eux.

Si jamais vous êtes déçus, de toute façon, on sait très bien que ce sera la faute de la Fédération, il n'y a pas de problème. Je suis donc très fier de représenter mon comité départemental là devant vous. Je vous souhaite d'ores et déjà bon courage pour votre saison 2026 qui s'annonce compliquée, en tout cas les débuts, mais je suis, moi, au niveau du comité des Morbihan, intimement persuadé qu'une fois que les balbutiements seront derrière nous, la licence dématérialisée vous apparaîtra à toutes et tous totalement indispensable.

Donc je vous souhaite un bon congrès et avant de rendre le micro, je vous demanderai non pas de m'applaudir moi, mais d'applaudir tous ces gens qui ont fait que la pétanque dans le Morbihan existe depuis 50 ans et que nous sommes là aujourd'hui. Merci. Je l'avais écrit, mais je suis vraiment mauvais, mais ce n’est pas grave.

Je voulais aussi associer quand même, dans cet applaudissement, mon parrain, Philippe, qui a organisé tout ça et qui a eu la gentillesse de me laisser prendre les rênes de ce comité départemental pour cette année. En tout cas, je vous remercie et je vous souhaite un bon congrès.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

ALLOCUTION M. LE BOT Michel - Président

M. LE BOT.- (Président de la F.F.P.J.P.). –
Monsieur le Président de la Fédération Internationale de Pétanque et Jeu Provençal, et de la WORLD BOWLS AND PETANQUE FEDERATION, cher Claude

Monsieur le Président du Comité Régional BRETAGNE, Cher Jean-Noël

Monsieur le Président du Comité Départemental Morbihan, cher Régis

Monsieur le Président du club Pontivy, cher Marcel

Mesdames et Messieurs, les Présidentes et Présidents des Comités Départementaux et Régionaux

Mesdames et Messieurs les Délégués représentant les Comités Départementaux et Régionaux

Mesdames et Messieurs, les membres élus du Comité Directeur Fédéral,

Mesdames et Messieurs les salariés de la FFPJP

Mesdames et Messieurs les bénévoles du club de Pontivy et du Comité Départemental du Morbihan

Mesdames et Messieurs,

Chers amis.

Bonjour à toutes et à tous,
Bienvenue à Pontivy.
Je voudrais saluer et remercier les collectivités pour leur soutien au comité départemental 56 ainsi que les responsables du palais et des congrès.

Tout planifier, tout organiser, et j'ai l'habitude de le dire tous les ans, pour que l'accueil et la prise en charge de chacune et chacun d'entre vous soient à la hauteur, même quand on a l'habitude, n'est pas sans générer du stress et des nuits blanches. Car chaque organisateur, chaque bénévole qui ose, sait qu'il sera épié et ne sera pas épargné par les critiques. Et pourtant, il est toujours des fous pour relever le défi, même s'ils sont de moins en moins nombreux, et pour cause, on en trouve qui, malgré les obstacles, ont encore un petit grain de folie qui leur donne envie de faire et d'avancer. Un ancien président de la République disait « le français est critique par essence, et c'est un de ses charmes ». Charme, si on veut.

Car cette attitude, qui ne se limite pas qu'à la critique, mais va parfois jusqu'à l'invective, est la cause d'un désengagement de la chose publique et d'une perte de dirigeants de valeur. Alors, merci à toi, Régis, à toute ton équipe, d'oser organiser pour votre fédération notre rassemblement annuel. Merci à vous d'essayer de contenter, malgré tout, d'éternels insatisfaits, ils sont minoritaires, et bien plus viendront vous saluer pour vous remercier pour votre travail et votre envie de servir notre discipline sportive.

Mais chaque année, malheureusement, nos rangs perdent des proches, des copains, des amis. Ils nous quittent pour rejoindre la cohorte des dirigeants et joueurs disparus. Mais grâce aux souvenirs, à toutes les anecdotes partagées avec eux, ils sont et seront toujours présents dans nos cœurs et dans nos esprits.

Nos pensées vont, entre autres, vers :

- Patricia Jeanjean, ancienne présidente du CD13, vice-présidente du comité régional PACA,
- Gilbert Louis, ancien président du CD16,
- Philippe Lemaitre, membre du CD50, président du club de Fermanville,
- Colette Bernard, ancienne secrétaire générale du comité de la Marne,
- Guy Tronou, ancien membre de la Fédération internationale,
- Christian Migliavacor, secrétaire générale du CD95,
- Daniel Raffin, président délégué du CD71, membre du comité régional Bourgogne-Franche-Comté,
- Dominique Valissant, championne de France en 1979,
- François Gouge, champion de France individuelle 72 et 77,
- Roger Marco, champion de France doublette 1976

Pour eux et toutes celles et ceux que je n'ai pas cité, je vous demande de respecter une minute de silence.

†††

*(Une minute de silenc*e)

M. LE BOT.– Le QUORUM étant atteint je déclare ouvert le 81ème congrès de la Fédération Française et Jeu Provençal.

Le quorum, 1933 voix sur 2074, 195 délégués présents sur 209

(Marseillaise)

M. LE BOT.– Ça rappellera le Salvé Regina aux Corses, que je salue. Comme les Corses, les Bretons, les Alsaciens, les Basques sont fiers de leurs racines. Un peu d'histoire.

Si la guerre 39-45 prend fin sur le théâtre des opérations européennes le 8 mai 1945, par la capitulation de l'Allemagne nazie, elle s'achève définitivement sur le théâtre d'opérations Asie-Pacifique le 2 septembre 1945, par la

capitulation également sans condition de l'Empire du Japon. Pourtant, malgré ces temps difficiles, le 31 juillet 1945, à Marseille, quelques passionnés de pétanque et de Jeu Provençal créent la Fédération française de pétanque et de Jeu Provençal. Leur souhait de structurer ces sports, de formaliser leurs règles et d'organiser des compétitions officielles était certainement au cœur de leurs intentions.

Mais je pense, par-dessus tout, qu'ils avaient le sentiment qu'après ces années noires, la pétanque et le jeu provençal pouvaient devenir un langage universel, pratiqué par tous et partout. Progressivement, ce qui était une tradition du Sud-Est envahit d'abord le Sud-Ouest, puis toute la France, pour être 80 ans plus tard un sport pratiqué sur l'ensemble du territoire national et dans le monde. Dans ce laps de temps, la pétanque est reconnue sport de haut niveau à partir de 2004.

Si la pétanque et le jeu provençal ont plus de 100 ans, si la Fédération a 80 ans, la reconnaissance de nos sports comme sport de haut niveau n'a seulement que 21 ans. A l'échelle du sport français, européen et mondial, c'est peu. Aussi, nous pouvons nous accorder sur le fait que le rôle des dirigeants, qu'ils soient de club, de comité départemental, de comité régional ou de la Fédération, n'est plus le même aujourd'hui qu'il y a 80, 60, 40, 20 voire 10 ans.

Et vous admettrez que pour les anciens dont je fais partie, l'évolution a été rapide et l'apprentissage s'est fait sur le tas pour nombre d'entre nous. C'était alors un loisir qui se pratiquait dans un esprit bon enfant, aux accents pagnolesques. J'ai dit bon enfant, mais nous avons tous en mémoire les dérives et les comportements caricaturaux qui ont conduit à forger, certes, des images d'Épinal, mais également l'image sulfureuse de la pétanque et parfois du jeu provençal que l'on porte encore aujourd'hui.

A cette époque, le rôle des dirigeants se limitait à l'organisation de compétition, à la vie quotidienne de leurs structures, peu de contraintes administratives, pas de plans Vigipirate ou de normes sécuritaires et encore moins de contrôles. Avec la reconnaissance de la Fédération comme fédération sportive de haut niveau en 2004, le paradigme a changé. Pas tout de suite, je vous rassure, mais progressivement nous sommes passés du statut d'association régie par la loi de 1901 à des clubs sportifs régies par différents codes, dont le code du sport.

Étions-nous tous prêts à cette mutation ? Je ne le pense pas. Pour mémoire, à cette époque, pour obtenir l'agrément jeunesse et sport, les anciens se souviennent, il fallait monter un dossier si rébarbatif que peu d'associations franchissaient le pas et restaient dans un espace de confort, parfois routinier.

Tant et si bien qu'en 2015, le législateur a décidé, pour accélérer le mouvement, d'instaurer le fait que l'affiliation d'une association sportive à une fédération sportive agréée par l'État, en application de l'article L.331.8 du code du sport, valait agrément. Et de ce fait, l'affiliation de cette association sportive à une fédération agréée marquait et marque toujours l'obligation de respect de cette association au statut et règlement de la fédération. Notre savoir-faire originel, à savoir l'organisation de compétitions, non seulement devenait contraint, mais subsidiaire à d'autres tâches administratives ou réglementaires.

Alors, notre monde a changé, et la responsabilité des dirigeants est plus grande aujourd'hui qu'hier, et malheureusement, il y a peu de place à l'à-peu-près, à l'ignorance ou à l'improvisation. Être dirigeant d'un club sportif, d'un comité départemental, régional ou fédéral aujourd'hui, c'est endosser un rôle à la fois passionnant et exigeant, qui va bien au-delà de la simple gestion administrative ou sportive, car il implique de jongler entre plusieurs fonctions, celles de gestionnaire, de stratège, de manager et de représentant. Dans un environnement en mutation, il doit attirer des compétences et être attentif à la gestion des risques, à la prise en considération des enjeux sociétaux : inclusion, parité, développement durable, santé, éducation par le sport, lutte contre les violences faites aux jeunes, aux femmes et aux personnes vulnérables.

Il doit également veiller au développement de sa structure, de sa discipline sportive, afin d'attirer et fidéliser des licenciés, se démarquer face à d'autres sports ou loisirs. Mais il doit également faire face à des défis quotidiens, trouver des financements, motiver et former des bénévoles, souvent en nombre insuffisant, respecter des normes, gérer l'image de son club ou de son comité, vivre avec les réseaux sociaux et ses travers, appréhender la relation avec les licenciés et parfois les parents des jeunes licenciés. Grâce à une dimension humaine forte que nous avons tous et toutes chevillée au corps, notre moteur principal reste l'engagement à servir nos disciplines sportives, nos villes, nos adhérents et certainement assouvir notre envie de transmettre.

Ainsi, être dirigeant du monde sportif aujourd'hui, c'est être un entrepreneur du sport, un manager polyvalent, un acteur engagé dans la vie locale tout en naviguant dans un environnement complexe et en constante évolution. La plupart d'entre nous, quand nous avons commencé notre carrière de dirigeant, nous étions à mille lieux de penser à cette évolution et à ce qu'elle impliquerait pour chacune et chacun d'entre nous. Et pourtant, nombre d'entre nous sont toujours là.

Le rôle de la Fédération, mon rôle, mon obligation, est de vous permettre d'œuvrer en toute connaissance de cause, en toute sécurité. Depuis que je suis devenu président de la Fédération, je n'ai de cesse de réfléchir aux outils, à l'accompagnement que nous devons mettre en place pour que votre mission de chaque jour soit plus sereine.

Je n'ai pas dit « plus facile », car gérer et administrer n'est jamais facile, en particulier la gestion des égos et des relations humaines.

Notre monde a changé et notre rôle aussi. Et il serait fou et vain de penser qu'un club sportif ou un organe déconcentré peut vivre sans prendre en compte l'ensemble de ces contraintes. Structurer, former, professionnaliser, son sont des leitmotivs repris continuellement depuis le début de mon mandat, souvent à contre-courant du discours ambiant « c'était mieux avant ».

Un avant que l'on aimerait reproduire à l'infini, une nostalgie idéalisée afin d'éviter le changement, un changement vécu comme douloureux et impossible à mettre en place car synonyme de conflit potentiel avec parfois des minorités de blocage. Suis-je un idéaliste ? Peut-être, mais plus sûrement un président conscient de sa responsabilité et de ses actes, de l'importance de sa fonction et de son comportement, de leur impact sur son institution.

Comme j'aimerais n'avoir qu'à m'occuper de l'organisation des championnats de France, du monde ou d'Europe, sans avoir à me préoccuper des contingences administratives et de la responsabilité individuelle ou collective qui m'incombe. Ne pas être confronté à des personnes qui rentrent dans notre fédération avec à l'esprit de rencontrer des jeunes, des femmes, des personnes vulnérables, ce qu'on appelle aujourd'hui les prédateurs, qui m'imposent de contrôler l'honorabilité de tout intervenant, de toute personne, de tout dirigeant bénévole qui interviennent auprès des jeunes, des femmes, de licenciés ou de sportifs, afin que personne ne connaisse, à cause de ma cécité sélective, les affres d'une agression et moi de vivre à jamais avec le remord de ne pas avoir mis en œuvre tout ce qu'il y a lieu de faire pour éviter ce genre de situation. Malheureusement, le monde a changé et le refaire ne sert à rien. Nous nous devons de poursuivre la structuration de nos clubs, de nos instances, afin que nos disciplines si populaires soient plus attractives.

Dans un monde où l'exigence est devenue la norme, nous nous devons d'être plus performants, afin que ceux qui viendront après nous puissent continuer à faire de la pétanque et du jeu provençal des disciplines sportives, médiatiques, connues et reconnues. Alors, chers amis, ne craignons pas le changement. Soyons en mouvement afin que vive longtemps cet art de vivre à la française que représente la pétanque et le jeu provençal.

En ces moments de fin d'année, je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de Noël et du Nouvel An. Prenez soin de vous, de ceux qui vous entourent, car pour vivre longtemps quand on est bénévole, il faut avoir une cellule familiale solide afin d'être épaulé dans le parcours qui parfois est semé d'embûches. Et comme on dit ici en Bretagne : « Nedeleg laouen, Bloavezh mat ha diwallit ».

Merci pour votre écoute

VIVE LA PETANQUE ET LE JEU PROVENCAL

(Applaudissements)

APPROBATION du COMPTE RENDU du 80ème CONGRES à Belfort

Mr Xavier GRANDE - Nous passons à l'approbation du compte-rendu du 80ème Congrès Fédéral.
Résultat du vote électronique : 100 % Approuvé

Mr Xavier GRANDE - Merci pour l'adoption du CR à l'unanimité

M. LE BOT.- (Président de la F.F.P.J.P.).

Je vais vous lire le mot qui m'a été adressé par le nouveau président de la FIPJP, M.Gérard SCHNEIDER :
« *Par la présente, je remercie la FFPJP de l'aimable invitation au congrès du 12 et 13 décembre à Pontivy, en tant que président de la FIPJP. Malheureusement, mon calendrier ne me permet pas d'être présent à cet événement de votre fédération.*
Au nom de la FIPJP, j'aimerais encore une fois remercier le comité d'organisation du championnat du monde féminin au mois d'octobre à Douai pour la parfaite organisation. Merci à Kevin, à Xavier, à Christy, à Clément et à tous les bénévoles de Douai pour leur engagement durant de longues semaines de préparation pour faire de ce championnat un événement inoubliable pour tous les participants. La Fédération internationale a toujours pu et su compter sur le soutien et le savoir-faire de la FFPJP dans le passé.
Avec la venue du président Michel LE BOTau sein du comité exécutif de la FIPJP, je suis sûr et certain que nous allons profiter de son expérience dans l'avenir. Aujourd'hui, ce congrès vous offre l'occasion de revoir la saison passée et de

réfléchir ensemble sur les projets et le développement de notre discipline favorite, la pétanque. N'oublions pas les vraies valeurs du sport, le respect, l'engagement envers nos licenciés et le fair-play.
Concernant les commentaires sur les réseaux sociaux aux différents changements du règlement du jeu de pétanque, je vous rassure, le Comex de la FFPJP examinera les propositions de la Commission des arbitres au mois d'avril de l'année prochaine. Donc, il n'y aura pas de changement en 2026 pour le règlement existant. Tout ce que vous voyez passer sur les réseaux sociaux est donc nul et non avenu tant que ne sont pas parus les textes officiels de la FIPJP.
Au niveau de la FIPJP, nous avons commencé à mettre en place des commissions telles que pour l'arbitrage, commission technique, commission communication, etc. Il est de notre intention de travailler à l'avenir en toute transparence avec tous nos membres. Je vous remercie et vous souhaite un excellent congrès en espérant être parmi vous l'année prochaine à cette même occasion.
Acceptez mes meilleurs vœux de Noël et une excellente année 2026. »

(Applaudissements)

RAPPORT MORAL et d'ACTIVITES

M. Laurent BOURLET (Secrétaire général de la F.F.P.J.P).

Madame la représentante de la municipalité, Mesdames et Messieurs les élus,
Monsieur le Président de la Fédération Mondiale de Pétanque et de Boules,
Monsieur le Président de la Fédération Internationale de Pétanque et de Jeux Provençal,
Monsieur le Président de la Confédération Européenne de Pétanque,
Monsieur le Président et les membres du Comité Régional de Bretagne,
Monsieur le Président et les membres du Comité Départemental du Morbihan,
Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents de Comités Régionaux,
Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents des Comités Départementaux,
Monsieur le Président du Club de Pontivy,
Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidentes du Club,
Chers collègues du Comité Directeur,
Mesdames et Messieurs, Bonjour et bienvenue à Pontivy pour notre 81e congrès

Monsieur le Président vous a fait un rappel historique avec notamment la création de notre fédération, au risque de nous répéter. Depuis que la pétanque est reconnue comme sport de niveau, les modes de fonctionnement de nos clubs restent encore trop souvent éloignés du fonctionnement d'un club de sport à l'instar des autres disciplines. Et que dire des difficultés rencontrées pour donner aux Jeux Provençal, ancêtres de la pétanque, la place qui lui est due dans le concert des sports de boule.

Entre tradition et modernité, entre sport et loisirs, le cœur des licenciés balance au gré de leur envie et de leur âge Le monde a changé, nos disciplines sportives également, le rôle d'un dirigeant n'est plus le même. Pourtant nous sommes là, anciens comme nouveaux élus, continuant l'œuvre engagée ou ayant repris le flambeau porté par nos prédécesseurs, toutes et tous bénévoles, toutes et tous au service d'une même cause, les disciplines sportives de notre fédération. Permettez-moi, Monsieur Jean-Noël Venon, Président du Comité Régional de Bretagne et toute votre équipe, Monsieur Régis Stéphan, Président du Comité du Morbihan et tous vos collaborateurs et bénévoles, de vous remercier de nous accueillir dans ce magnifique palais des Congrès de la ville de Pontivy.

Quelques mots sur notre ville haute. Centre névralgique du commerce en centre-Bretagne, la ville se transforme, fleurissant de magnifiques maisons à colombages et d'élégants hôtels particuliers. Après l'édit de Nantes en 1598, Pontivy devient l'un des rares refuges protestants de Bretagne, un véritable bastion de sûreté au cœur de la région Bretagne.
Pontivy, ville touristique avec ses incontournables, le château des Rouen, le quartier médiéval avec ses maisons du XVe et du XVIIe siècle en Pont-de-Bois, la basilique Notre-Dame-de-Joy et l'église Saint-Joseph, la jonction Blavet-Canal à l'îlot des Récollets, la vieille ville ou encore le quartier napoléonien.
Côté gastronomie, Pontivy revendique également une spécialité qui suscite encore l'attachement des habitants, le thon quinoa, un entremet composé de meringues et de crème au chocolat qui se retrouve aujourd'hui dans plusieurs boulangeries du centre-ville jusqu'à Noyal-Pontivy. Merci à vous tous d'assister à ce congrès fédéral qui venait de près ou de loin comme nos amis des Drom/com et Corse.

Et merci à tous vos collaborateurs et collaboratrices bénévoles qui œuvrent quotidiennement, sans compter. L'engagement bénévole reste un pilier de notre fonctionnement. Nous nous devons de préserver cet état d'esprit qui nous caractérise et que nous apprécions.

Pour ce faire, il est important d'informer. De la fédération au club, en passant par les comités régionaux et départementaux et les diverses commissions, c'est tout un ensemble d'acteurs qui doit collaborer dans un esprit de dialogue, de respect mutuel et d'addition de compétences. Nous remercions également toutes les personnalités locales qui font ou feront l'honneur de participer à nos travaux.

Madame le maire Christine Nostrat, Monsieur Michel Jarnigon, Premier adjoint, Madame Soisig Perrault, Vice-présidente du Conseil départemental du Morbihan. Nos remerciements à la presse audiovisuelle, la chaîne Équipe et Sports en France, la revue spécialisée Sports Mag pour les reportages et images qui mettent en valeur nos sports, l'ensemble des médias régionaux pour les nombreux articles et reportages qu'ils font sur nos disciplines, sur l'ensemble du territoire, avec des remerciements particuliers pour Ouest France qui a largement augmenté la couverture de la Pétanque en 2025 et avec qui nous avons noué une bonne relation à pérenniser, la radio RMC qui est partenaire de certains événements, tout comme la radio ICI Ex-France Bleue.

Nos remerciements à l'ensemble de nos partenaires, MMA, notre assureur, Eldera, notre équipementier, les fabricants de boules MS, Toro, boule en ciel et OBUT, la chaîne Équipe, Crédit Mutuel, King Materiaux, les eaux Vals, La team Sport, Audika, Initial Initiative, Gris au bois, Appart'City, MobiSport Concept, chacun son but, SJS Concept, Kofi Webstore. L'année 2025 marque aussi la collaboration avec de nouveaux partenaires, le Roi Solaire pour les tenues des équipes de France et Florie Michon notamment. Une nouvelle augmentation des revenus des partenaires privés démontre l'intérêt de notre fédération et nous amène à mieux considérer cette ressource privée face à la difficulté de mobilisation de l'argent public, avec une diversification de nos offres, et notamment la création d'offres digitales et dédiées à notre communauté.

J'adresse mes remerciements au personnel du siège, service administratif et direction technique nationale pour leur disponibilité et leurs compétences. Je souhaite la bienvenue à Damien Calvo, événementiel et RSE, qui après une alternance signe son CDI en octobre. Audrey Simonnet, Community Manager, qui après une alternance signe son CDI en octobre.

Emma Mallet, qui continue son alternance à la boutique fédérale. Romain Calvo, qui remplace Anaïs Tenot, démissionnaire en septembre, au secrétariat de la DTM. Margot Etivan, en alternance depuis septembre pour la comptabilité analytique.

Marion Daniel, en alternance pour le haut niveau. Philippe Quintais, directeur sportif du collectif senior féminin. Nous souhaitons le meilleur à David Le Dantec, qui a quitté ses fonctions de responsable des collectifs seniors.

Je remercie les arbitres, les éducateurs, les responsables de table de marque, mes collègues du comité directeur ainsi que nos animateurs pour tout le travail accompli pour nos sports et notre fédération. Nous saluons Claude Azéma, président de la fédération mondiale de pétanque et de boules, Gérard Schneider, nouveau président de la fédération internationale et Barnabas Novak, président de la CEP. Je vais brièvement vous relater les actions qui ont été menées en 2025.

L'ordre du jour étant chargé, je laisserai, comme d'habitude, chaque collègue vice-président rentrer plus dans les détails lors de son intervention. Nous voilà déjà au terme de la première année du mandat. Nous avons eu huit réunions du comité directeur, dont deux en visio, en janvier, mars, avril, juin, septembre, octobre, novembre et décembre.

Les différentes commissions s'étant également réunies à de nombreuses reprises tout au long de l'année. Pour chacune de ces réunions du comité directeur, vous avez reçu un compte-rendu détaillé avec la mise en place d'un relevé de décision. J'en profite pour remercier vivement Gwenaëlle Paugam et Xavier Grande qui m'apportent leur précieuse aide dans la rédaction et la relecture de ces comptes-rendus.

Commençons avec des chiffres et un peu de statistiques sur les licences sans revenir sur la dématérialisation qui vous a été présentée hier. Nous félicitons la quasi-totalité des comités départementaux métropolitains et de Corse qui ont continué à faire progresser leurs effectifs de licenciés. Notre fédération compte 310 879 licenciés répartis dans les 5722 clubs d'humains affiliés.

L'augmentation de nos effectifs est donc de 8733 licenciés, soit 2,9%. Nos féminines seniors représentent 9,6% avec 29 835 licenciés, soit une augmentation de 2 672. Si on ajoute les 2 881 jeunes féminines et les 24 653 vétérans féminines, nous comptabilisons 64 820 féminines, soit 20,85% de l'effectif total.

Notre catégorie vétérans est également en augmentation. 126 477 vétérans masculins, 24 653 vétérans féminins soit un total de 151 130 et donc une augmentation de 7 162 licenciés. La catégorie vétérans représente 48,61% de notre effectif global.

Nous comptons 13 099 jeunes licenciés, pour plus de détails 4 266 juniors, 4 511 cadets, 3 288 minimes et 1 034 benjamins. Contre 13 311 en 2024, soit une diminution de 212 licenciés. La catégorie jeunes représente 4,21% de notre effectif global.

Concernant les mutations, il y a eu 4 174 mutations externes et 22 632 mutations internes. En 2025, 66 935 licenciés ont marqué au moins un point dans nos compétitions contre 64 105 en 2024. Pour 2026, il y aura 1742 élites, 16 283 honneurs, 51 012 promotions et 241 842 non classées.

Je voudrais aborder un sujet sensible, à savoir l'honorabilité et la lutte contre les violences. Et remercier particulièrement Fabienne Viguier et Charles-Baptiste Agostini pour le travail accompli. Dans le cadre du contrat de délégation, le ministère des Sports nous impose de vérifier l'honorabilité des dirigeants, des éducateurs, des arbitres et de tout officiel intervenant sur une compétition.

Cette procédure est réalisée fin février. Elle permet d'adresser des listings par région. Cet envoi est complété par des demandes individuelles au fur et à mesure que l'année s'écoule ou en fonction de dossiers qui peuvent remonter.

Nos démarches restent limitées par le manque de rigueur que nous devons déplorer dans l'enregistrement des licences avec les éléments manquants ou erronés de l'État civil. Tout au long de la saison, les références violences sexuelles et sexistes désignées au sein de la Fédération accompagnent les victimes, comme les associations et comités, en matière de prévention, de signalement et des conséquences d'affaires de violence dans nos pratiques. Dans le cadre de la politique de prévention proposée par la Commission fédérale, tout en profitant d'une évolution du cadre légal, la DTN a élaboré un support d'information accessible à distance.

Transmis à l'ensemble du réseau, ce support a pour objectif de rappeler le cadre mais également de proposer des outils et ressources de façon à améliorer notre contexte de pratique et limiter les situations à risque.
La réalisation et diffusion d'une affiche précisant les procédures de signalement et d'accompagnement des victimes permet aux associations de respecter le cadre légal. L'accompagnement du réseau par la mise en place d'interventions animées par l'association Colosse aux pieds d'argile permet aux clubs et aux comités de prévenir les situations à risque par le financement de réunions publiques ou de modules de formation à l'attention des éducateurs et des sportifs.

Enfin, il a été mis en place une enquête nationale par le biais d'un questionnaire en ligne sur les causes de violences dans nos disciplines en relation avec l'association NCLIC avec l'ambition de toucher le plus grand nombre, l'idée étant d'identifier précisément les sources et formes de violences au sein de notre fédération et de ses organisations afin de proposer à terme des mesures permettant de les endiguer.

Quelques mots sur le sport santé avec l'organisation d'un séminaire annuel des CTFR sur la mise en place de la politique sport santé fédérale afin de les impliquer et les accompagner dans la dynamique sport santé. Il s'agissait également de construire les contenus du dispositif de formation fédérale à destination des éducateurs fédéraux proposés à partir de 2026 ainsi qu'une formation qualifiante habilitée par le CNOSF intitulée activité physique sur prescription médicale afin de proposer au CTFR à la fois une montée en compétences mais aussi une reconnaissance institutionnelle en matière de sport santé par le biais d'une formation qualifiante. Les objectifs sont d'inciter les comités à s'impliquer dans les campagnes de sensibilisation et de récolte de fonds comme Octobre rose de façon à nous faire reconnaître en tant qu'acteurs de la pratique sportive dans une dimension sport santé et concernant le trophée sport santé grâce à la communication fédérale et au relais des CTFR d'impliquer les clubs dans cette initiative de façon à décliner le discours fédéral au plus près des licenciés et permettre une prise de conscience générale des bienfaits de nos pratiques. La campagne de labellisation des écoles de pétanque et de jeux provençal ayant lieu tous les deux ans le nombre d'écoles labellisées reste un champ inchangé pour cette année.

Quelques mots toutefois sur les axes principaux de développement chez les jeunes avec des créations et évolutions de l'année :

- Pour nos licenciés 33 étapes contre 35 en 2024 sur tout le territoire pour le circuit national jeune dans les trois catégories et une finale qui aura lieu à Valence dans le CD26 le 21 décembre.

- Le trophée des pépites qui a eu lieu à Sainte-Livrade sur lot compétition qui reste un tremplin vers les collectifs France et les championnats par équipes de clubs jeunes qui valorisent les écoles de pétanque et qui sont un enjeu de développement important avec les ententes de clubs.

- Des axes de développement également chez nos jeunes hors licenciés.

- Continuité de développement au sein des écoles convention nationale avec le ministère de l'éducation nationale le ministère des sports et les deux fédérations sportives scolaires l'UCEP et l'UNSS. Nous avons au total 80 conventions départementales et régionales qui vivent à travers des actions de développement sur le terrain avec le relais indispensable des CTFR et des éducateurs le développement se faisant également à travers des formations de professeurs des écoles et d'EPS dans les écoles, collèges et lycées.

- Le championnat de France en collèges, lycées et sports partagés pour les jeunes valides et jeunes en situation de handicap à Colomiers dans le CD31 avec la participation de 350 élèves.

- Et en 2025, la signature de la convention nationale entre la FFPJP et la FFSU convention qui a donné lieu au premier championnat de France triplette mixte universitaire en mai-automne dans le CD84. La pétanque étant reconnue comme une activité physique enseignable qui répond aux attendus en EPS nous collaborons avec les niveaux scolaires et c'est un chemin important pour le développement de notre sport.

L'enjeu est maintenant de favoriser davantage nos passerelles entre le monde scolaire et nos écoles de pétanque. Nos organisations événementielles tels la Coupe de France, les championnats de France, le Trophée des Pépites ou encore le Circuit National Jeune sont des réussites et toujours plus plébiscités chaque année.

Ces événements méritent un accompagnement plus poussé de la Fédération dans l'organisation mais aussi dans leur empreinte RSE Responsabilité Sociétale des Entreprises.

C'est un engagement des entreprises à intégrer des préoccupations sociales, environnementales et économiques dans leur activité. L'embauche de Damien Calvo en tant qu'assistant événementiel RSE permettra de franchir un cap. La Coupe d'Europe des clubs s'est déroulée de nouveau sur nos terres cette année et ce sera le cas jusqu'en 2029 à Sin-Le-Noble dans le Nord et bien évidemment le Championnat du Monde triplette féminin toujours à Sin-Le Noble dans le célèbre Boulodrome du Douaisis avec un énorme travail des équipes fédérales aidées par les équipes de Douaisis-Agglo présidée par M. Poiret, ceci un an après Dijon et le championnat triplette masculin. Nos championnats départementaux continuent de connaître un vif succès et témoignent de cet engouement puisque le nombre des participants augmente nettement de nouveau cette année dans toutes les catégories. Par exemple, aux triplettes promotions, il y a eu 5405 triplettes supplémentaires ou encore 5014 doublettes supplémentaires ou doublettes mixtes. L'engouement de nos événements se situe également de façon incontestable pour les championnats par équipe où on constate toujours une hausse du nombre d'équipes en CDC. Cette compétition, CDC-CRC-CNC, doit faire l'objet d'un intérêt tout particulier pour notre fédération pour continuer son développement dans les années à venir.

Abordons le haut niveau et plus particulièrement les compétitions internationales s'étant déroulées en 2025 :

- Pour les collectifs seniors, avec 4 podiums et 1 titre dans les championnats internationaux masculins et 4 podiums dans les championnats internationaux féminins. Le bilan peut paraître décevant, voire négatif, le talent ne suffisant plus à faire gagner une compétition internationale.

- Nos équipes de France senior décrochent 6 médailles, 1 médaille d'or, 4 médailles d'argent, 1 médaille de bronze.

- Pour les collectifs jeunes et Espoir, le bilan est plutôt positif avec 2 médailles d'or et 2 médailles de bronze sur la scène internationale. Notre palmarès international 2025.

- Au championnat d'Europe à Santa Susana en Espagne, Michaël Bonetto est médaille d'or en tir de précision et Michaël Bonetto, Johan Cousin, David Doer et Ludovic Montoro sont médailles d'argent en triplette.

- Au championnat du monde à Rome en Italie, Audrey Bandiera et Dylan Rocher décrochent la médaille d'argent en doublette mixte. Tout comme Audrey Bandiera et Nelly Peyré en doublette féminin et Nelly Péret en individuel féminin.

- Au Jeux Mondiaux à Chengdu en Chine, Sandrine Poinsot et Lucas Desport décrochent la médaille de bronze.

- Au championnat du monde jeune à Isla Cristina en Espagne, Kelly Demeter, Roxane Croquefer, Dylan Dubois et Sacha Jacquet sont médailles de bronze en triplette mixte.

- Au championnat d'Europe Espoir à Benejuzar en Espagne, Titouan Olivier est médaille d'or en tir de précision avec un record d'Europe à la clé et notre équipe masculine et championne d'Europe, Evan Papillon, Noa Molins, Lucas Bulliard et Titouan Olivier.

- Notre équipe féminine composée de Océane Bodenghiem, Manon Pruvot, Pauline Reguenga et Laurine Roger décrochent quant à elle une belle médaille de bronze après un beau parcours

Alors oui, je ne peux pas être dithyrambique, mais je tiens à féliciter nos championnes et champions pour leurs titres et médailles obtenus dans les championnats internationaux, sans oublier d'y associer les coaches et l'ensemble de l'encadrement technique

Le Fair Play véhicule un message fort. Il incarne un appel à la tolérance, au respect des différences et à la dignité humaine. La nouvelle commission Fair Play voulue par le Président et placée sous la responsabilité de Véronique Bajollet a été récompensée en obtenant la labellisation une étoile au CNECF en novembre dernier, labellisation renouvelable tous les trois ans. Félicitations à l'ensemble des membres de la commission pour le travail accompli.

Cette labellisation va apporter un nouveau regard sur la pétanque et pourquoi pas une seconde étoile dans un avenir proche. La Fédération, par l'intermédiaire de sa chaîne YouTube, a diffusé l'ensemble des championnats de France, la finale de la Coupe de France, la Coupe d'Europe des clubs, les finales de CNC, les compétitions nationales jeunes, etc. Le nombre de visionnages est en hausse et nous ne pouvons que nous réjouir d'offrir à nos licenciés les images de nos plus grandes compétitions.

Il y a également la communication via Facebook, Instagram ou encore Mailjet. Nous disposons désormais, grâce à Patrick Monroché, de toutes les photos de tous les événements fédéraux 2025, ce qui facilite énormément le travail du service communication. Patrick a officié sur toutes les compétitions fédérales 2025.

Son travail est remarquable et très apprécié de nos licenciés et passionnés. Merci Patrick. Le sport étant un moteur de transformation locale, la Fédération était bien évidemment présente au Salon des mers en novembre dernier.

Les collectivités s'intéressent toujours à la création de structures couvertes pour le développement de nos disciplines et notre Fédération s'attache à accompagner les clubs, les comités départementaux et régionaux, ainsi que les collectivités dans leurs démarches. Un nouveau projet de partenariat avec financement des projets de couverture de terrain en photovoltaïque est en train de se mettre en place et pourrait grandement favoriser l'essor de ce type de structures. Et enfin, le Centre national, qui reste le projet phare et dont le permis de construire sera ou devra ou devrait déposer en début d'année prochaine.

Je reviendrai vers vous pour vous apporter des réponses aux 37 questions diverses que nous avons reçues. Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente mes meilleurs vœux ainsi que vos familles et vos proches. Et comme on dit par chez moi, bonne année Tisot

Approbation du rapport moral d'activités par vote électronique :
- Adoptée 97.5% (1828 voix)
- Refusée 2.5% (46 voix)

(Le rapport moral et d'activité est adopté)

PROJET CENTRE NATIONAL « Michel DESBOIS » de la F.F.P.J.P

M. Michel ROBERT *(Vice-président délégué FFPJP)*

Bonjour à tous, chers collègues. Laurent m'a fait la transition, donc c'est parfait. On va faire un petit point rapide.

Tout d'abord, je tiens à m'excuser. Je ne suis pas très en forme. Ça fait 15 jours que je suis à « Batmanville » pour le recouvrement des loyers impayés et pour constater les nuisances nocturnes de nos locataires, les chiroptères.

Alors, ça peut faire sourire, mais c'est un vrai problème pour nous. Donc, je vais faire un point d'étape sur l'avancement du projet du Centre National. On peut parler d'avancement, même si au démarrage du projet, jamais nous n'aurions pu imaginer être confrontés à de tels obstacles.

Vous me connaissez, les conditions financières étaient mon obsession et ma boussole. Mais en France, l'obtention des subventions publiques n'est pas le seul frein. Il y a des normes.

Je l'espère que vous êtes tous bien assis parce que ce que nous vivons depuis des mois est hallucinant. Vous aurez un exemple dans quelques minutes de ce que nous devons subir. Tout cela s'explique l'état d'avancement que j'évoquais à l'instant.

Deux jours avant de venir devant vous à Belfort l'an dernier, nous recevions à la Fédération un courrier de la préfète de région décidant de soumettre notre projet à l'évaluation environnementale. Puisque tel est fait l'administration, cette étude doit intervenir sur les 4 saisons. Très vite, nos équipes et celles de la CAPCA ont traité ce sujet et ont désigné le cabinet CAPSEUX pour la mise en place de ces nouveaux travaux.

Dans le même temps, afin d'être certains que notre étude soit conforme aux demandes de la préfecture, nous avons décidé de solliciter la mission régionale d'autorité environnementale afin de nous donner un avis sur le cadrage et contenu de cette étude. Le retour de l'autorité environnementale nous a répondu le 2 septembre 2025. Et nous demande de bien vouloir continuer à mettre des études complémentaires à celles commanditées au cabinet CAPSEUX, en intégrant également le volet des nuisances sonores et de l'aspect paysager du projet.

Autant d'éléments, qui, je le rappelle, ont été traités avec le plus grand soin dès le début du projet, en collaboration avec la mairie de Chomérac et l'architecte des Bâtiments de France, garant de toutes nouvelles constructions dans les zones qualifiées de sites patrimoine remarquables. En moins d'un mois, nous avons mené les consultations nécessaires et lancé ces nouvelles études, dont les résultats seront prêts à la fin de l'année. Ces résultats retardent le dépôt du permis, car ils doivent être obligatoirement intégrés.

Pour preuve, les premières conclusions nous amènent d'ores et déjà une modification du plan de masse en raison des contraintes observées pour la préservation de la biodiversité, notamment la réduction du nombre de terrains à l'extérieur. En revanche, la bonne nouvelle, cela va nous permettre d'alléger le coût global du projet. Tout cela pour vous dire que nous sommes prêts, mais que l'administration française nous démontre toute sa complexité à chaque étape de l'avancement de notre projet.

Et pour illustrer mes propos, je vous propose de vous diffuser un court extrait d'une interview du maire de Chomerac réalisée sur LCI il y a deux semaines. *(diffusion vidéo*)

Quoi qu'il en soit, notre doctrine reste la même. Nous menons ce projet avec le plus grand soin dans le respect du cadre légal imposé par les marchés publics. En parallèle, cette année de complexité administrative aura néanmoins permis de renforcer et compléter nos rencontres pour le financement du projet.

Face à l'instabilité gouvernementale et à la succession de nos ministres des sports, nous avions rencontré par l'intermédiaire de notre président, Marie Barsac, désormais remplacée au même poste des sports par Mme Ferrari. Nous avons eu la chance d'échanger avec elle en marge du salon des maires, il y a moins d'un mois, pour lui rappeler la finalisation de notre projet. Son cabinet et nos services sont en discussion depuis pour finaliser le soutien de l'Etat.

Michel, mercredi, était à l'Elysée pour rencontrer le directeur de cabinet du président. Notre dossier avance, tout avance, alors forcément peut-être moins vite qu'on aurait pu l'espérer au démarrage de ce projet. Mais j'ai bon espoir, on est au bout.

L'année dernière, je vous disais qu'on était au bout, on est de nouveau au bout. Mais là, on est vraiment au bout, c'est-à-dire qu'on a vraiment... Alors à bout peut-être aussi, mais ce n'est pas ma nature.

Le nouveau calendrier est celui-là, normalement, à moins d'une invasion de je ne sais pas quoi, mais on devrait s'en sortir.

Donc mi-janvier, nous aurons la validation de l'APD avec le dépôt du permis de construire. En mars, nous sommes obligés de lancer la consultation des entreprises et nous aurons un début de travaux en septembre 2026. Et si l'hiver

n'est pas capricieux et si l'été n'est pas trop sec et si tout se passe bien pour ce projet qui a été lancé en 2019, votez par vous-même, et finalisé en 2022 pour le choix de la ville de Chomerac, nous devrions inaugurer sur le premier semestre le centre national.

J'espère pouvoir, tous les gens qui sont ici, vous inviter pour l'inauguration. Si tout est posé, vous pourrez venir marquer de votre empreinte inauguration pour le congrès de 2028, logiquement à Chomerac ou à Privas.

Merci beaucoup de votre attention.

M. LE BOT.- (Président de la F.F.P.J.P.).
Merci à Michel et à Kevin pour le travail qui est effectué parce que Michel est un chef d'entreprise et dans son activité professionnelle, il rencontre moins d'obstacles que celles qu'il rencontre aujourd'hui à la Fédération pour mener à bien le centre national. Pour vous donner d'autres éléments, j'étais obligé de rencontrer les différentes autorités préfectorales de l'Ardèche pour expliquer que nous n'étions pas une bande de HUNS qui allait débouler dans une ville de 3000 habitants puisque l'image qu'ont les gens de nous, c'est une population incivile qui ne respecte rien, qui font du bruit, qui provoquent des nuisances et que donc ces nuisances ont un impact sur la valeur immobilière dans un village.

Je ne savais pas que les dirigeants que nous sommes nous étions des irresponsables, donc il a fallu que j'apporte la caution de ma bonne bouille en expliquant que quand on est président de la Fédération, les troubles à l'ordre public, les incivilités, on les combat. Et quand on est président de comité départemental, régional, président de club, aussi. Et quand on a affaire à des licenciés, ce n'est pas toujours facile, mais notre responsabilité, elle est là et on l'assume.

Mais je vous dis que c'est un parcours du combattant et heureusement qu'ils ont de la patience. Moi j'en ai un peu plus qu'eux. Michel fait preuve d'une patience exemplaire parce que connaissant son caractère, il y a quelquefois où la table pourrait partir en live.

En tout cas, merci à vous, merci au maire au service de la Capca pour l'accompagnement et heureusement que dès le départ, on a signé un mécénat de compétences et qu'on a mis à notre disposition des salariés de la Capca, architectes, directrices des services généraux pour nous accompagner dans ce que moi j'avais souhaité, c'est-à-dire la mise en place de la commande publique et le respect des marchés publics de façon à ce que nous ayons une transparence envers nos partenaires, qu'ils soient privés ou institutionnels, mais aussi envers les membres de cette honorable institution que vous êtes. (Applaudissements)

RAPPORT FINANCIER

(Présentation du rapport financier avec diaporama)

M. Jean-Marie MARAUX *(Trésorier Général). –*
Un grand bonjour à vous toutes et tous, les élus des collectivités locales présentes, monsieur l'adjoint au sport de la ville de Pontivy, aux présidents et présidentes de nos régions et départements ainsi que les délégués et accompagnateurs, notre président, bien entendu, Michel, et l'ensemble des élus du comité directeur, auquel j'associe également l'ensemble des salariés présents de notre fédération, sans oublier, bien entendu, les présidents organisateurs, le clan Stéphan avec Régis et Philippe et toute son équipe de dirigeants et de bénévoles du comité organisateur, comité du Morbihan, qui saura, j'en suis certain, nous réserver le meilleur des accueils.

Je salue aussi, bien entendu, notre cher Claude, le président de la World Pétank Bowl Fédération. Avant la présentation des comptes, juste un petit mot sur l'ensemble des personnes qui m'accompagnent tout au long de l'année dans la gestion financière de notre fédération. Tout d'abord, notre indispensable responsable financière, Christy, qui doit être dans le coin là-bas, à droite, qui assure avec efficacité, professionnalisme et compétence l'ensemble des nombreuses tâches variées qui lui sont confiées et je sais combien elle est sollicitée par vos demandes, des demandes traitées avec des retours rapides en s'assurant de la validation par les élus de notre fédération.
Oui, je pense que vous pouvez l'applaudir. Un instant. Bravo Christy.
Bravo. Merci à toi pour ta disponibilité, ton engagement, ton enthousiasme, sans négliger, bien entendu, une rigueur comptable tout à fait nécessaire pour ce poste si important au sein de notre fédération.
Pour cette année 2025, je voudrais également remercier grandement notre stagiaire en alternance, Margot, qui est là aussi, à côté de Christy là-bas, qui a rejoint notre service financier au 1er septembre afin de mettre en place la comptabilité analytique de notre fédération.

Une tâche ardue et bien complexe qu'elle a accomplie avec sérieux et compétence avec l'aide de Christy et également de Claire, notre nouvelle trésorière adjointe qui a apporté toute sa maîtrise professionnelle pour assurer le passage à cette nouvelle gestion comptable qui nous apportera un suivi précis de nos diverses actions et manifestations. Vous verrez cette proposition au cours de la présentation du budget 2026 cet après-midi au niveau des dépenses. Je remercie bien entendu également notre présidente de la Commission des Finances, Corine, qui, avec les membres de la Commission, gère la préparation du budget. Elle assure aussi le suivi des nombreuses pièces comptables de nos recettes et dépenses. Je remercie l'ensemble du personnel de la fédération, de l'ADTN, de la SAOS, sans oublier tous mes collègues du comité directeur. Je terminerai par notre directeur administratif et financier, Xavier, qui gère, lui, l'ensemble des dossiers administratifs et comptables avec notamment le suivi des demandes de subvention auprès des différents organismes nationaux et nos collectivités locales, notamment lors de l'organisation de nos compétitions internationales, championnat du monde à Dijon, championnat du monde à Douai.

Passons maintenant aux chiffres. Avec la présentation, je vous présente en deux, le bilan de 2025 et ensuite le compte de résultats. Vous avez tous reçu, avec un petit peu de retard, malheureusement, les différentes pièces comptables ainsi que la lettre financière.

Nous nous excusons de n'avoir pu vous transmettre ces documents plus rapidement, mais nous avons connu une fin de saison financière riche avec, conjointement, les comptes de fin d'année et le délai de recours entre la clôture des comptes, qui est au 30 novembre, pour notre fédération, et la date du Congrès, qui est aujourd'hui. Cela ne nous permettait pas de vous transmettre les documents plus rapidement, puisque nous devions avoir la vérification et la validation des comptes par notre commissaire aux comptes, Jean-Luc Marelli. Nous vous présentons une synthèse comptable imagée, qui vous permettra de visualiser et de comprendre les principales évolutions par rapport à l'année 2024.

Le compte de résultat 2025, comme vous allez le constater, présente un déficit à hauteur de 18 384,89 €, sur un budget de 7 986 000 €. Preuve que le budget 2025 validé au Congrès de Belfort avait été bien préparé par notre commission des finances, mais ce résultat équilibré sur nos comptes 2025 est malheureusement de nouveau impacté par la prise en compte d'une convention spécifique avec la SAOS Promo-pétanque, avec le versement d'une somme de 190 000 €. Une convention nécessaire afin d'aider notre structure commerciale à retrouver au minimum un excédent égal à 50 % de son capital social.

La date butoir pour arriver à cet excédent était le 30 novembre 2025. Nous sommes parvenus à respecter cette convention dont nous vous donnerons le détail.
La présentation préparée par Christy est une synthèse comptable imagée qui vous permettra de visualiser et comprendre les principaux postes de recettes et de dépenses de notre bilan et de nos comptes de résultat. Vous avez tous reçu la fiche financière avec des explications un peu plus détaillées.
C'est pour cela que à la question tout à l'heure, je crois que c'est Marc qui a posé la question concernant ce qu'on a déjà dépensé pour le centre national, tout est bien expliqué dans la lettre financière. Vous l'avez au niveau des provisions qui sont encaissées avec les 2 €. En face, il y a les diverses dépenses du centre national que nous réglons chaque année.
Passons au bilan actif et passif. Nous constatons un total du bilan à 4.574.488 € qui se décompose de la façon suivante :
Au niveau de l'actif, l'actif immobilisé, nos investissements ont porté sur la mise à jour du logiciel GESLICO, l'achat et le renouvellement d'ordinateurs portables pour les membres du comité directeur et les salariés.
Nous avons mis au rebut du matériel informatique. Nous avons également dans ce compte la sortie des 1.200.000 € de titres de placement qui sont arrivés à échéance. On avait contracté un compte à terme sur une durée de 3 ans.

Pour l'actif circulant, il se compose de différentes rubriques :

- Les stocks de la FFPJP pour un montant de 18.417 €. Les créances vis-à-vis de la SAOS à la date de clôture qui sont de 265.391.53 €. Nous avons apporté logiquement notre aide à la SAOS avec, le versement d'une somme de 190.000 € via un abandon de compte courant afin d'aider notre société commerciale à retrouver des capitaux propres positifs à la suite de l'affectation en 2022 de l'ensemble des charges exceptionnelles que nous avions traitées au niveau de la SAOS. Cette opération est la dernière, car nous avions 3 années pour aider la SAOS à retrouver des capitaux propres positifs à hauteur de 50 % du capital social. Les avances des frais d'inscription pour les nationaux de 2026 pour 19.450 €.
- Les avances effectuées pour des réservations sur des événements de 2026 pour un montant de 90.545 €. Ce sont toutes les réservations que nous avons faites pour les différentes manifestations nationales, les championnats de France et autres.

Au 30 novembre, nous comptabilisions 600.956 € de factures et subventions non reçues. Certains comités, très peu, ne sont pas à jour du règlement de la fiche financière 2025 qui vous a été envoyée quand même au 15 octobre et qui

devait nous être réglée pour le 15 novembre. Pour les disponibilités, elles s'élèvent à la somme de 3.372.388 € à la fin de l'exercice, soit 330.000 € de mieux que l'année dernière.
En effet, la Fédération a perçu le remboursement des titres pour 1.200.000 €. Mais nous avons eu d'importantes dépenses à financer, factures pour le Centre national et les 2 championnats du monde, de Douai et de Dijon, que nous avons passées sur cet exercice comptable puisque Dijon était en décembre 2024. Le poste des comptes de régularisation concerne des charges constatées d'avance, qui sont des dépenses payées en 2025, mais concernant l'exercice 2026.

Au niveau du passif :
La situation nette de nos fonds propres a augmenté logiquement du fait de l'affectation en réserve de notre résultat positif de 2024, à hauteur de 4.713 €.
Vous constatez que le résultat 2025 est négatif, à 208.384,89 €, comme expliqué dans l'introduction. Sans l'aide apportée à la SAOS, le déficit fédéral aurait été de 18.384,89 €. Certes, une perte, mais qui reste minime par rapport au volume des opérations, qui dépasse 8.700.000 €.
Les dettes d'un montant de 144.953 € reprennent l'ensemble des factures reçues qui n'ont pas été réglées au 30 novembre 2025 (factures fournisseurs, notes de frais, charges sociales liées au salaire du mois de novembre).
Pour les comptes de régularisation, la somme totale de 22.000 € correspond aux produits constatés d'avance concernant deux subventions perçues qui concernent les actions 2026.
Le poste principal du passif concerne les différentes provisions et fonds dédiés de la Fédération, que nous vous présentons en détail sur le tableau suivant.
L'ensemble des provisions et fonds dédiés représentent un total de 2.960.355 €.
Nous avons donc soldé deux fonds dédiés sur l'exercice, le fonds dédié « Evénementiel », car nous avions à financer cette année des surcoûts par rapport à la diffusion sur la chaîne d'équipe, mais également des facturations supplémentaires pour diffuser nos équipes de France lors des championnats internationaux.

Le fonds dédié « plateforme numérique » a été également soldé car nous arrivons au lancement de ce projet pour cette prochaine saison sportive. Pour les autres fonds, tout d'abord la professionnalisation pour un solde de 504.233 €, nous reviendrons sur ce plan lors de la présentation des charges de l'exercice 2025.
Concernant le centre national, le fonds dédié a augmenté car nous avons affecté 2 € par licence 2025 et une subvention perçue également par l'ADEME pour toutes les études complémentaires.
Et nous avons déduit du fonds dédié tout ce que nous avons reçu comme factures, factures principalement d'architectes et des diverses études, pour un montant de 395.354 €.
La provision pour risque et charges reste à 50.000 €, sans mouvement sur l'exercice, puisque, on présente un déficit de fin d'exercice. Avec un excédent correct, on aurait pu injecter un peu plus à cette provision, car cette provision reste, à mon sens, insuffisante, 50.000 €, c'est très peu par rapport au volume des opérations annuelles, cette provision ne représente même pas 1 %.
Maintenant, passons au compte de résultats, un peu plus explicite pour vous. Commençons par les recettes. Au lieu de vous lire ligne par ligne, la représentation graphique nous donne une lecture colorée de nos différentes recettes, avec les données suivantes.

Cette année particulière, avec deux championnats du monde sur notre exercice comptable, augmente la partie rose à 28 % dans ces recettes. Nous avons les inscriptions aux compétitions, le pétanque-tour et le centre de formation, essentiellement. Les deux organisations, à Dijon et Douai, totalisent des recettes pour 1 839 000 €.

Je vous présenterai une synthèse avec deux tableaux séparés, le résultat comptable du championnat du monde à Dijon et celui de Douai du mois d'octobre.

Nous vous présentons les recettes de la FFPJP.

La représentation graphique donne une lecture colorée de nos différentes recettes avec les données suivantes :

- En bleu, vous avez 41 % de nos recettes qui proviennent de nos licences, des affiliations et des mutations. Si nous intégrons la part des 2 € du centre national en rouge, les licences représentent donc 49 % de notre bilan.

  Sans les recettes de ces championnats du monde, ce pourcentage serait de 60 % des recettes fédérales.
- En orange et jaune, 7 % des recettes sont des refacturations de salaires, des transferts de charges et des indemnisations au niveau de la caisse primaire d'assurance maladie perçue en 2025.
- En orange/jaune, 8 % des recettes sont des refacturations de salaires, des transferts de charges et des indemnisations CPAM et autres organismes perçues en 2024.
- En violet, 11 % représentent l'utilisation des fonds dédiés à la professionnalisation et le centre national.

- En vert, les recettes ministérielles avec l'Agence nationale du sport pour les différentes subventions et la DTN pour un montant de 197 389 €, soit 3 %. C'est certain que nos subventions au niveau de l'Etat ne sont pas à la hauteur, malheureusement les fédérations olympiques sont beaucoup mieux dotées que nous.
- Nous avons aussi les autres produits 2 %, qui sont les produits financiers et quelques refacturations diverses.

Je vous propose de nous focaliser sur les principaux postes, ceux à 41 %, 28 % et 11 %, qui représentent 80 % de notre réalisé.

Au niveau des licences, mutations et affiliations, ce poste est en progression principalement à la suite de l'augmentation du nombre de nos licences et de nos mutations aussi, qui sont en constante évolution.

Nous avons réalisé 310 923 licences. Pour les mutations, 10 000 € ont été réalisés de plus que le prévisionnel. Dans ce poste figurent aussi les amendes pour les non-envois des procès-verbaux d'Assemblée générale et du carnet de bord, qui ont permis de collecter 2 550 €.

Nous espérons et comptons sur vous pour ne pas avoir d'amende en 2026. En effet, il est obligatoire de nous transmettre vos procès-verbaux d'Assemblée générale et vos comptes annuels, ainsi que les carnets de bord. Nous remercions déjà des comités qui nous ont envoyé tous ces éléments à la suite de vos assemblées générales départementales et régionales en courant du mois de novembre et début décembre.

Recettes – Utilisation provision

Les événements sont au cœur de l'activité fédérale.

Nous avons fait 200 000 € supplémentaires entre le budget et le réalisé sur ces postes.

525 519 € pour la professionnalisation, démarrée en 2017 pour les postes de CTFR dans nos 13 régions, avec en 2025 les embauches en Occitanie et Nouvelle-Aquitaine.

Nous comptons toujours deux régions qui ne sont pas dotées de postes pour l'instant, les Hauts-de-France et la Corse, ce qui explique le bilan 2025 inférieur au budget prévisionnel puisqu'on l'avait prévu sur l'ensemble de nos régions

Nous avons utilisé 395 354 € pour le centre national.

Des dépenses supérieures au budget à hauteur de 395 354 € du fait d'études spécifiques en amont du permis de construire, comme vous l'a expliqué Michel, géothermie, nuisances, études écologiques sur la faune et la flore, et également des dépenses importantes avec la facturation des architectes et du programmiste.

On a refait un grand camembert, avec sur cet exercice les dépenses qui dépassent 8 700 000 €, mais depuis 3 exercices nous dépassons les 6 millions d'euros. Une logique avec la prise en compte des deux organisations des championnats du monde.

Sur le camembert des dépenses, nous pouvons observer la répartition par rubrique :

- 38 % en jaune pour nos dépenses qui sont affectées à nos compétitions nationales, Coupe de France, Championnat national des clubs, Championnat de France.
- 12 % en vert, les dépenses des salaires et charges de l'ensemble du personnel de la fédération.
- 13 % en bleu, les dépenses de la DTN. Elles couvrent l'ensemble des actions, sport et santé, promotion du sport pour le plus grand nombre, sport de haut niveau, formation et emploi.
- 11 % en noir pour les commissions et le centre de formation.
- Pour les autres postes inférieurs à 9 %, les dépenses vous ont été bien détaillées par la lettre financière.

Je vous présente les rubriques détaillées qui sont supérieures ou égale à 10% du total des dépenses.

Dépenses – Manifestations FFPJP Championnats, Coupe, CNC…

Nous avons constaté 200 000 euros supplémentaires entre le budget et le réalisé sur ces postes. Les variations s'expliquent pour plusieurs raisons. Nous avons encaissé des recettes en plus sur les championnats du monde et nous avons aussi plus de recettes autres.

Moins 34 000 euros sur la pétanque tour, deux étapes en moins, création d'une compétition internationale « jeunes » à LACONE en 2025 pour 17 000 euros. Plus 18 000 euros pour les championnats de France et plus 50 000 euros pour les dépenses WebTV et TV. Plus de championnats de France télévisés et de captation des équipes de France en direct lors des championnats internationaux.

Dépenses – Salaires et Charges

Ce poste représente 12% des dépenses et couvre l'ensemble des salaires et charges sociales et fiscales versées à l'ensemble des salariés de notre fédération. Nous avons eu 10 000 euros de plus cette année, nous avons dû faire face à de l'intérim en début d'exercice pour pallier une absence pour maladie et un congé de maternité.

Mais nous comptabilisons plus de 17 000 euros de l'autre côté en partie recette d'indemnité, au niveau de la caisse primaire d'assurance maladie et de prévoyance, en contrepartie sur notre partie recette, ce qui compense le dépassement de nos charges.

Dépenses, commissions et centres de formation

Ce poste représente 11% des dépenses et couvre l'ensemble des commissions de la fédération.

Dépenses - DTN

La DTN a également réalisé cette année la quasi-totalité de ses actions.

- Action sport et santé à hauteur de 24 000 euros de moins. Nous avons eu moins de présence médicale sur nos événements. Action pour la promotion du sport pour le plus grand monde, 17 000 euros de moins.
- Action sport de haut niveau, moins 19 000 euros sur les divers collectifs.
- Création du collectif Jeux Provençal à hauteur de 11 350 euros.
- Action formation et emploi, moins 60 000 sur le poste de la professionnalisation puisque nous n'avons pas la totalité de nos CTFR sur l'ensemble de nos régions.

L'emploi de nos régions locales CTFR, c'est une priorité d'assurer le développement de notre sport au niveau régional. Je vous propose de faire un zoom sur cette professionnalisation comme nous le faisons tous les ans. Avec l'augmentation du prix de la licence sur le budget de 2017, de 2,30 euros, il avait été décidé d'affecter 1,30 euros pour le plan de professionnalisation de la DTN à développer sur les 8 années de 2017 à 2024.

Zoom sur le plan de professionnalisation

Sur ce graphique en bleu, vous avez ce que nous avons collecté donc la part de 1,30 euros par licence et en orange, c'est ce que nous avons consommé via l'emploi professionnalisation et en gris, bien entendu, ce sont les fonds restants, c'est-à-dire les différences entre ce qu'on encaisse et ce qu'on paye et les fonds restants affectés au plan.

À la lecture de notre réalisé 2025, on peut noter que notre projet se développe progressivement toujours, mais nous sommes dans une phase où la collecte ne suffit plus et où nous puisons dans les réserves depuis 2024 mais ces réserves vont s'épuiser très rapidement.

À ce jour, avec les décalages pris sur le plan initialement prévu sur 8 ans, vous pouvez constater par l'analyse graphique ci-dessous que notre plan va permettre de financer 2025 et 2026.

Restera à trouver une part de financement du plan à partir de 2027. Nous en reparlerons cet après-midi avec les prévisions budgétaires des exercices de notre mandat 2025-2028

Les quatre postes principaux de cette rubrique sont la commission du centre national et les factures qui vous ont été présentées auparavant, la commission informatique, le paiement des cartes à notre fournisseur, la plateforme numérique, pour 55 000 euros qu'on a repris en soldant la provision, la commission communication. En effet, la fédération a mis les moyens de se construire une stratégie et de vous proposer 650 heures de direct sur l'année 2025, une priorité afin d'assurer des retransmissions TV de qualité avec une audience de plus en plus conséquente. Le centre de formation, avec plus d'offres de formation et donc plus de reversions au comité. Vous savez, le reversement aux comités, nous renvoyons directement aux comités régionaux, qui eux doivent faire redescendre cette aide de 30 % au niveau de leurs comités départementaux.

Les dépenses du championnat du monde pour un ensemble de dépenses à hauteur de 1,2 millions d'euros.

Votre fédération a mis les moyens nécessaires afin de vous prouver qu'elle savait organiser des grands événements internationaux, mais nous tenions à remercier, l'ensemble des bénévoles des deux organisations sans qui cela n'aurait pas été possible, à la fois au niveau de la fédération et du comité organisateur.

Cependant, nous avons engagé des dépenses et des recettes sur nos deux structures, à la fois SAOS et fédération, donc il était préférable de vous présenter une situation consolidée pour la fédération et la SAOS Promo-pétanque, afin de vous montrer que nous n'avons pas perdu d'argent. Le bénéfice des championnats du monde à Dijon est de 21 209 euros, en prenant bien en compte les deux structures.

La FFPJP a encaissé les subventions, la billetterie et les refacturations des nations, et a eu les dépenses organisationnelles avec le Zénith, mais également les postes d'hôtellerie et de restauration pour les différentes nations

qui ont participé aux championnats du monde. La SAOS a encaissé le partenariat et toutes les recettes VIP, et a fait un très bon chiffre d'affaires sur place à Dion. Elle a eu des dépenses sur les aménagements TV, la web TV, ainsi que toutes les charges afférentes aux partenaires et aux stands VIP.

En volume pour Douai, c'est deux fois moins important que Dijon, 770 000 euros contre 1 600 000 euros à Dijon, mais tout aussi important pour les développements de notre sport, notamment pour les féminines. Les deux sociétés ont fonctionné de la même façon en prenant en charge les mêmes rubriques. On fera juste après la présentation des bilans financiers des deux championnats du monde.

Synthèse des résultats 2025.

Comme énoncé, le déficit est de 208 384 89 € qui se décompose comme suit. Déficit 18 384 89 € sur 2025 sur le poste du budget général. En revanche, convention avec la SAOS Promo-pétanque à hauteur de 190 000 €.

Le résultat déficitaire sur 2025 est minime par rapport au budget global. Le souhait du comité directeur qui a été acté depuis 2022, était de verser une aide à notre société commerciale, la SAOS, dans la reconstitution de ses capitaux propres avant le 30 novembre 2025. Ce qui est validé avec la convention 2025 puisque la SAOS retrouve dans son bilan un excédent de 50% de son capital social à hauteur de 37 614 euros. Les 50%, ce sont 37 614 euros par rapport à 75 000 euros du capital social. Xavier, notre directeur administratif et financier, vous donnera tous les détails dans la présentation des comptes de la SAOS tout à l'heure.

Pour conclure, sur les finances de notre fédération, le nouveau comité directeur a mené sa tâche à bien avec des résultats financiers à l'image du budget prévisionnel 2025 sans tenir compte de cette fameuse charge exceptionnelle due à la convention avec la SAOS. Notons également un point important qui est le fait que depuis quelques années, nous avons une progression de nos effectifs qui nous permet de dégager des recettes qui peuvent couvrir des dépenses sur de nouvelles actions et manifestations. Je vous rappelle par exemple qu'en 2025, on a basé notre budget sur 302 000 licenciés, notre chiffre de l'année 2024, et nous avons compatibilisé 311 000 licenciés.

Même avec cette bonne recette, nous finissons quand même en déficit. Cela veut dire qu'en dépenses, nous pouvons créer et améliorer nos différentes manifestations internationales.

Le Président vous a présenté pour le mandat 2025-2028 sa profession de foi, à Belfort, et le comité directeur a pris en compte l'ensemble de ses projets, et nous en reparlerons, lors de la présentation du budget 2026, qui sera suivie de la proposition également pour les exercices suivants de l'augmentation de la licence 2027 jusqu'à la fin du mandat et même la première année du mandat suivant.

J'espère que cette présentation financière n'a pas été trop fastidieuse pour vous et suffisamment compréhensible. Je vous souhaite mes meilleurs vœux pour 2026.

A vous tous et toutes, une excellente année pour tous vos comités régionaux et départementaux, et surtout, continuons à travailler ensemble pour assurer le développement de nos 2 belles disciplines sportives que sont la pétanque et le jeu provençal.

(Applaudissements)

(Applaudissements)

RAPPORT du COMMISSAIRE aux COMPTES

Exercice clos le 30 novembre 2025

Mme Claire Gaudière (Trésorière adjointe) prend la parole pour le compte de M. MARELLI, Commissaire aux comptes, absent. Elle va lire sa lettre.

« Mesdames, Messieurs, en exécution de la mission qui m'a été confiée par votre congrès national de Hyères en date du 11 janvier 2003, nous avons l'honneur de présenter notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 novembre 2025 sur :

- *Le contrôle des comptes annuels de la FFPJP tels qu'ils sont joints au présent rapport.*
- *Les vérifications spécifiques et informations prévues par la Loi.*

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

***Chiffres clés** :*

Total du bilan	: 4 574 488€
Total des produits	: 8 509 788 €

Total des charges : 8 717 173 €

Ce qui fait un résultat net comptable moins 208 000 €.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France.

Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après

En conséquence, nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la F.F.P.J.P. à la fin de cet exercice ».

Nous tenons à féliciter l'ensemble des services financiers de la fédération pour la rigueur de ses travaux et la qualité de présentation des comptes annuels.

Nous vous remercions pour votre attention et c'est signé Jean-Luc MARELLI, commissaire aux comptes.

M. GRANDE *(Directeur Administratif et Financier FFPJP).* – Alors, nous allons procéder à l'approbation des comptes de l'exercice clos de la FFPJP au 30 novembre 2025.

Résultat du vote électronique : **Pour 92.3% (1637 voix) ; Contre 7.7% (136 Voix) ; Abstention 171 Voix**

(Le rapport financier de l'exercice clos est adopté)

COMPTE-RENDU FINANCIER de la SAOS

M. GRANDE (Directeur de la SAOS). - Mesdames, Messieurs, bonjour

L'Assemblée générale annuelle de la S.A.O.S., Société Anonyme Objet Sportif Promopétanque, clôturant l'exercice comptable du 1er décembre 2024 au 30 novembre 2025, s'est tenue hier matin à la suite de son Conseil d'administration, jeudi après-midi. Je vous rappelle que la société, créée en 1998, composée de 102 actionnaires, représente 987 actions.

Mon intervention, aujourd'hui, va se limiter à vous rendre compte de la situation financière de la S.A. Vous êtes presque toutes et tous actionnaires. Il en manque quelques-uns. On a 90 comités départementaux, donc il en manque une dizaine, pour qu'on n'ait pas besoin de revenir sur la S.A. qu'on a développée en large et en travers hier. Voilà la situation au comptable. Jean-Marie en a parlé. Résultat d'exploitation déficitaire à hauteur de 107 037,28. Après les résultats financiers et l'apport de la Fédération, vous voyez le bénéfice qui s'est affiché. Il tient compte de cette abondance donc partielle de créances avec un retour à meilleure fortune à la FFPJP. C'est-à-dire que quand la S.A., aura fait des bénéfices, en tout cas dans ses résultats, pourra rembourser sa mère. Ce résultat, je vais faire très rapide les éléments saillants de l'année. Au niveau des dépenses, 6 compétitions télévisées financiers au lieu de 3 avec un contrat à la chaîne L'Equipe qui a été signé cette année pour 2 années plus une en option.

On espère que l'option sera levée et qu'on pourra continuer tout ça. Enfin, le changement de la société de production. On est passé chez *Stop&Go* pour faire baisser les dépenses.

Des dépenses courantes, toujours stables. Les frais généraux, le fonctionnement, les salaires et le développement de la WebTV. On en a parlé mais qui bat aujourd'hui tous les records d'audience avec plus de 650 heures de direct, tout ça gratuitement pour tous les licenciés de la FFPJP, je le rappelle.

Au niveau des recettes de deux ordres, les ventes à la boutique, vous vous rappelez que la société est revendeur de la marque Equipementier Eldera. On va faire ce qu'il faut et suite à l'Assemblée Générale d'hier pour que on puisse vous proposer des prix très attractifs pour vous équiper chez vous puisque chez vous.

Des recettes marketing en haut avec l'arrivée de nombreux partenaires et demain l'utilisation de sociétés externes de sociétés d'apporteurs d'affaires pour venir un petit peu générer d'autres partenaires. On en a parlé, les championnats du monde qui cette année ont permis de mettre en avant la fédération et la SA son outil commercial avec l'organisation de ces 2 championnats du monde. Et pour finir je voudrais saluer et remercier tous les collaborateurs qui travaillent sur la SAOS avec moi Lucas et Emma à la boutique, Kevin pour le marketing et Christy pour le financier.

Total produits d'exploitation	:	1 615 915,69 €
Total charges d'exploitation	:	1 722 952,97 €
Résultat d'exploitation :	:	(- 107 037,28 €)
Résultats Financiers	:	3 417,27 €
Produits Exceptionnels	:	190 000,00 €
BENEFICE	:	86 379,99 €

POLE SPORTIF

Laurent VAISSIERE (Vice-Président Responsable des compétitions)

Nous voilà réunis pour parler de l'année écoulée, mais surtout de l'avenir. Car oui, faire un bilan de l'année sportive, c'est nul doute se répéter tous les ans, avec la constante progression de participation dans nos championnats départementaux, mais également dans nos championnats par équipe, où j'ai noté qu'en 2025, nous arrivons à un taux de 84% de nos clubs qui participent au moins, avec une équipe engagée, à un CDC.

C'est-à-dire que sur les presque 5700, il y a 4800 clubs qui participent à un CDC, ce qui est énorme par rapport à la participation qu'on peut avoir en concours. Donc le championnat des clubs continue encore à évoluer. Et maintenant, on va toucher pratiquement les 100% de nos clubs, ce qui est une performance remarquable.

Bien évidemment, il y a aussi le jeu provençal, notre ancêtre qui continue à œuvrer, avec bien sûr le collectif qui a été mis en place. Même pour 2026, on y a rajouté une féminine et un jeune de moins de 25 ans. C'est quand même remarquable qu'on puisse intégrer un jeune dans le collectif jeu provençal.

Nous avons eu, je ne sais pas si vous avez eu l'occasion de le voir la semaine dernière, une finale magnifique de la Coupe de France qui s'est déroulée à Montauban, avec la victoire de Draguignan. Mais je peux vous dire, pour les adeptes du jeu provençal, si vous l'occasion de la revoir même le revoir en replay, ça a été d'un niveau exceptionnel pendant ces deux jours. Et bravo donc aux 911 équipes qui ont participé en 2025.

Et nul doute qu'en 2026, les inscriptions étaient closes, je crois, mardi, le 15 décembre. Donc on peut déclarer, j'espère qu'on va atteindre plus de 1000 équipes pour cette nouvelle compétition qui prend vraiment de l'ampleur et qui fait rayonner le jeu provençal. Cette année, il y a eu aussi une superbe initiative qui a été lors de la Coupe d'Europe des clubs, puisqu'on a eu déjà, à Morse, peut-être un futur championnat européen du jeu provençal, puisqu'on avait l'Arménie et les Bulgarie qui ont participé à un petit tournoi avec l'équipe de France.

Donc espérons que d'autres pays rejoignent ces prémices pour organiser plus tard un championnat européen. C'est déjà formidable de pouvoir faire connaître notre jeu ancestral à d'autres pays européens. Et je pense que la mayonnaise peut prendre et qu'on peut avoir, d'ici quelques temps, un championnat européen avec plusieurs nations qui pratiqueront le jeu provençal.

Mais ce constat global ne va pas nous cacher que derrière ce satisfecit, un très lourd investissement de nos bénévoles au sein de nos clubs, comités départementaux et régionaux. Ce sont des sollicitations toujours plus importantes et malheureusement, la relève a du mal à venir, surtout quand on parle de bénévoles. Et pour autant, tous les ans, au sein de la Fédération, il faut trouver des villes et des comités qui veulent s'investir pour l'organisation des championnats, des délégués pour assurer le bon déroulement de nos compétitions, mais aussi des arbitres, qui manquent aussi pour pouvoir couvrir l'ensemble de nos compétitions.

Si nous continuons à ce rythme, nous aurons de plus en plus de mal à tenir nos engagements. C'est pour cela que, collectivement, nous devons relever le défi de modifier nos habitudes et nos repères. Mais forcément, lorsque l'on parle de modification ou d'allègement du calendrier, de refonte de nos compétitions, nous touchons une corde sensible, car le premier des réflexes, il est naturel, c'est la peur du changement.

C'est privilégier toujours un confort en nous réfugiant dans nos conservatismes. Alors oui, tout le monde ne sera pas satisfait lorsqu'il faudra prendre des décisions, car une fois mené le travail de réflexion, il faudra trancher. C'est un vaste chantier qui traverse toute la Fédération et c'est surtout un travail immense que mène Jean-Philippe Santucci, qui a commencé, et donc rien de mieux qu'un Corse qui prend de la tête du FLNC le Front de libération nationale du calendrier.

L'année 2026 sera donc consacrée à ces réflexions et nous aurons l'occasion de revenir vers vous pour en parler, que ce soit pour synchroniser notre saison administrative avec notre saison sportive, car vous savez, ça pose des problèmes, puisque maintenant on joue toute l'année. Vous savez que la saison sportive s'arrête au 31 octobre, la licence est renouvelée qu'au 1er janvier, qui ne peut pas s'imposer des problèmes.
Il faudra aussi accentuer la mise en valeur de nos championnats, qu'ils soient qualificatifs, départementaux, régionaux, mais également nos championnats de France.

A cela s'ajoutent aussi des idées d'une meilleure lisibilité pour toutes nos compétitions, de la plus petite à la plus importante, et l'avènement d'un classement ou d'un ranking qui soit cohérent et équitable. Donc si le processus suit son cours, en 2026 ce sera une année de grande évolution. Alors certes, ce n'est pas un chemin facile, nous savons qu'il y aura forcément des réticences, des points de vue différents, mais il est primordial que nous entamions cette démarche pour l'avenir de la FFPJP.

Et donc, comme nous devons profondément remodeler nos compétitions, je me suis dit, comme nous sommes au centre de la Bretagne, peut-être pour faire avancer plus rapidement les choses, il fallait que je me rende dans la forêt de Brocéliande, toute proche d'ici, pour rencontrer Merlin l'Enchanteur. J'ai donc pris mon bâton de pèlerin pour le rencontrer, et comme le hasard fait bien les choses, je l'ai trouvé. Il était là, tranquille, en train de couper du gui en sifflottant.

Alors je m'approchais de lui et je lui dis, alors, c'est vous le roi Merlin ? Vous avez l'air d'être un bon bricoleur avec votre serpe. Mais enfin me répondit-il, je ne suis pas le roi, je suis le druide de la forêt.

Ah, excusez-moi, en tout cas, votre forêt a l'air bien entretenue. Ah, mais c'est normal, j'ai passé la serpe hier. Alors dites-moi, Merlin l'Enchanteur, est-ce que vous ne pourriez pas utiliser votre pouvoir magique pour mener à bien la réforme de la Fédération ?

Alors il me dit, ça ne va pas être facile ça. Alors je peux essayer, il me dit, mais il faut que je prépare une potion. Il me faut plusieurs ingrédients.

Un peu de bave de crapaud, des pâtes d'araignée farcie, alors pour attraper les araignées c'est facile, mais pour farcir les pâtes c'est plus compliqué. Du serpolet, et pour finir, une chauve-souris. Ah non, Merlin, ne me parlez pas de chauve-souris, s'il vous plaît.
Ou alors, la seule que je peux vous donner, c'est celle qui passe au-dessus du Chomérac, et ça fait plus d'années qu'elle nous emmerde. Alors du coup Merlin me dit, moi je crains bien qu'elle soit trop lente pour l'attraper celle-là. Et voilà comment on se retrouve dans l'Ardèche.
Il me dit, la seule solution, c'est que vous récupériez Excalibur. Vous savez, la fameuse épée enfoncée dans un rocher. Mais je ne parle pas de Dylan, bien sûr.

Le seul qui ait réussi à le faire, c'est le roi Arthur. Ah ben nous, malheureusement, il ne joue pas la pétanque. Le roi Arthur, le seul qu'on connaît, c'est le roi Quintais, mais là il n'est pas dispo.

Donc en conclusion, la seule solution, c'est que nous soyons unis pour l'avenir de notre fédération, et c'est tous ensemble que nous réussirons à mener les réformes nécessaires avec ou sans Excalibur. Voilà mes chers amis, c'était mon dernier discours à cette tribune, car j'ai gardé le plus grand scoop pour la fin. Je vous parlais de modernité et d'avancer vers le futur.
Et je peux vous annoncer, en première mondiale, qu'après la dématérialisation de la licence, dès l'an prochain, ce seront les élus du comité directeur qui seront dématérialisés. Donc dans un an, il suffira juste de scanner le QR code de mon discours pour l'écouter. D'ailleurs je l'ai déjà préparé.

Si vous souhaitez le scanner déjà, merci à l'intelligence artificielle, comme ça vous pourrez tout savoir avant tout le monde. Je vous laisse deux secondes. En tout cas, si vous n'êtes pas assez rapide, je vous promets d'être là l'an prochain, en chair et en os.

DTN

Corine VEROLA (Vice -Présidente, Responsable du Haut-Niveau) : Bonjour à toutes et à tous. Je te remercie Michel pour ce passage derrière Laurent. Ce n'est jamais facile quand même !

Parce qu'il nous fait toujours des exposés qui nous tiennent en haleine et qui nous font bien rigoler. Je ne suis pas sûre de pouvoir apporter la même chose sur mon exposé. Je vais vous présenter le bilan de notre haut niveau 2025.

Nous allons commencer par le bilan du collectif jeunes et espoir.

Vous avez donc à l'image le planning de nos collectifs. Vous voyez que l'année est toujours chargée pour préparer nos jeunes compétiteurs et nos espoirs.

L'année a commencé en décembre 2024 avec un premier stage inter-région, suivi ensuite au mois de février-mars de plusieurs stages nationaux et d'entraînement jusqu'au mois d'avril. Ensuite, il y a la phase de compétition qui commence sur les mois de mai-juin-juillet sur lesquels bien évidemment nous faisons des tests sur différentes compositions d'équipes, sur les concours nationaux. Au mois de juillet cette année, une première compétition internationale qui s'est déroulée en France et que nous avons organisée parce que nous avons eu la surprise en début d'année d'apprendre que la formule du championnat du monde pour les jeunes avait été modifiée et que ce n'était plus des équipes de 4 jeunes en partie comme on les connaissait jusqu'à présent, mais que ça allait être 4 jeunes mais 2 féminines et 2 garçons qui allaient jouer en doublette mixte et en triplette mixte.
Effectivement, nous n'avions pas l'habitude de nous confronter dans ces formules de jeu donc la DTN a pris la décision d'organiser une compétition internationale en juillet qui s'est déroulée à Lacaune de façon à préparer cette nouvelle formule mixte à la fois pour nous et pour les pays étrangers qui ont bien voulu nous rejoindre sur cette compétition.
Ensuite, août-septembre s'est déroulée une phase de préparation d'équipe jeu en équipe, tir de précision pour préparer nos athlètes qui ont vu lors du mois d'octobre pour les espoirs, en début octobre un championnat d'Europe, garçons et filles et pour les jeunes, en fin octobre, le championnat du monde sous sa nouvelle formule. Quelques précisions sur les critères de sélection pour l'accès aux équipes de France et ensuite faire partie de la sélection pour des compétitions nationales.
Bien évidemment les critères sportifs sont évalués, on va regarder les palmarès sur les compétitions de référence que sont les championnats de France, les nationaux, les championnats de club. Il y a également des statistiques et des évaluations qui sont faites sur les stages de sélection et d'entraînement. On va visualiser les résultats et les stats sur les compétitions de préparation en équipe de France, c'est-à-dire généralement les concours nationaux et on essaie d'évaluer également la marge de progression de nos sportifs.
On regarde également les critères d'intérêt au projet global du sportif, c'est-à-dire le temps qu'il consacre à la pratique, son engagement, ses ambitions. Pour les espoirs qui parfois sont déjà dans le milieu professionnel, on essaie de regarder un petit peu l'équilibre socioprofessionnel dans lequel il évolue, et puis bien évidemment on met un point d'honneur à veiller à ce que la charte de l'équipe de France soit suivie, notamment au niveau de l'exemplarité et du fair-play. Et ensuite on a une vision sur la complémentarité d'équipe qu'on peut avoir sur chaque poste.
Les critères de performance s'appuient sur la déclinaison de l'ensemble de quatre grandes compétences. D'abord la capacité à l'affrontement, c'est-à-dire être capable de faire des analyses stratégiques, avoir une lecture de jeu, connaissance des points forts et des points faibles à la fois de ses partenaires et de ses adversaires. Critères de performance également sur les capacités techniques, de maîtriser différentes techniques, notamment au point.
La capacité à évoluer en équipe, savoir bien communiquer avec ses partenaires, avec ses coachs et la gestion physique et mentale, parce que bien évidemment il faut une très bonne condition physique. Maintenant vous savez, si vous suivez un petit peu nos compétitions internationales, ce sont généralement des compétitions avec des tours suisses. Ces tours suisses sont très longs, ils s'enchaînent très rapidement, il y a très peu de temps de repos.
Ça devient quand même très compliqué au niveau physique. Il faut gérer les compétitions et surtout gérer ses émotions.
Nos critères de référence : on estime qu'il faut une base de 75% de boules réussies à son poste de prédilection.

C'est l'attendu que l'on a pour avoir des performances en équipe de France. Le bilan, je ne vais pas revenir dessus puisque notre secrétaire générale vous a fait le bilan sportif. Sur les championnats d'Europe, des médailles, et sur les champions du monde également des médailles.

Vous avez les photos de nos jeunes joueurs qui sont à l'écran. Nous avons essayé de regarder ce qui avait été, d'après nous, les points forts de notre préparation. Effectivement, la planification annuelle que je vous ai présentée du système de sélection puis de la préparation est pour nous un point fort.
Ça permet une préparation conséquente sur des compétitions nationales en testant plusieurs compositions d'équipes.
Également, le point fort, on en a parlé, c'est cette compétition internationale que nous avons eu la capacité d'organiser très vite. Un groupe réduit pour les collectifs France, notamment Les Espoirs, de façon à centraliser l'accompagnement et les moyens sur les stages et les compétitions.
Une cohésion des groupes France joueurs et joueurs staff qui s'est installée, notamment avec des outils qui ont été mis en place lors des compétitions, ce qu'on appelle les briefings, débriefings, beaucoup d'entretiens individuels et puis des temps un petit peu off pour permettre les différents échanges et pour créer de la communication au sein du groupe.
Également, un point fort de la préparation, le suivi de la prépa physique individualisée pour les jeunes qui a été fait par Marion et le suivi médical individuel pour Les Espoirs féminins qui a été fait par notre médecin fédéral Christelle.
Cependant, il y a bien évidemment des points d'amélioration, comme toujours, et certaines perspectives que nous nous sommes données pour les années à venir.

On constate que le niveau technique au poste de pointeur est souvent en dessous, malheureusement, des adversaires les plus redoutables. Donc, on va essayer bien évidemment de mettre des axes d'entraînement plus importants à consacrer à la pure technique, à la répétition des gestes, à l'adaptation des différents terrains que nous pouvons avoir sur les compétitions internationales. Et nous essayons surtout d'inciter tous ces jeunes à s'entraîner, bien évidemment.

Essayer de lancer la culture de l'entraînement. C'est vraiment quelque chose qui doit être modifié dans l'état d'esprit des jeunes et généralement de tous nos joueurs dans tous nos collectifs. Mais on se dit que si on arrive au niveau des jeunes à inculquer cette culture de l'entraînement, pour ceux qui auront la chance de passer plus tard dans les collectifs seniors éventuellement, et bien ils l'auront.

Chose que malheureusement, nous le verrons tout à l'heure, est loin d'être le cas dans nos collectifs seniors actuels.
On voit également qu'il faudrait peut-être, on réfléchit à faire des phases de confrontation de haut niveau un petit peu plus nombreuses, parce qu'elles sont malheureusement assez rares. Donc peut-être créer des conditions d'affrontement contre les équipes étrangères et se confronter peut-être entre collectifs, pourquoi pas.

Ensuite, point d'amélioration, c'est la phase de suivi d'entraînement qui à ce jour est limitée à 2 ou 3 stages ainsi qu'un suivi à distance. Donc on va essayer de centraliser les moyens humains, temporels et financiers pour augmenter le suivi d'entraînement collectif et individualisé. Et ensuite, point à améliorer, c'est la gestion mentale d'un championnat international.
Donc on va mettre en place de la préparation mentale des collectifs les plus jeunes.
Passons donc maintenant à nos collectifs seniors : toujours pareil, bilan, perspective et proposition de ce qu'on va faire pour les années à venir.
Donc les critères de sélection pour les athlètes, pour les collectifs France Senior, reposent sur les éléments suivants.
Les résultats en compétition nationale et internationale, que sont les championnats de France, les championnats d'Europe, les championnats du monde, etc. Le comportement, l'attitude et l'engagement lors des rassemblements fédéraux, les stages, les compétitions nationales et internationales. La capacité à évoluer en équipe, c'est-à-dire être capable de cohésion, de communication et de complémentarité avec ses collègues d'équipe.

Capacité à respecter également un cadre d'entraînement et de suivi individuel. De la disponibilité et de l'investissement dans le projet fédéral. Et également un suivi de la performance qui se fait via les statistiques que l'on fait en situation de jeu, notamment sur les championnats et les nationaux.

Les critères de performance, l'efficacité technique, bien évidemment, le raisonnement stratégique, la résilience mentale, c'est-à-dire une capacité à gérer la pression lors des parties à enjeu, une condition physique adaptée à la pratique de haut niveau, un esprit de compétition et de combattivité et une contribution à la dynamique collective. Effectivement, c'est un groupe et donc il faut que chacun puisse communiquer, avoir une attitude positive et pour certains, prendre le leadership de ces groupes.

Également, les résultats, comme le secrétaire général l'a dit, il y a eu 7 championnats internationaux en 2025. Pour le collectif masculin, il y a eu 4 podiums, un seul titre, donc la médaille d'or de Michael Bonetto au championnat d'Europe au tir de précision. Pour le collectif féminin, également 7 championnats internationaux en 2025, 3 podiums, pas de titres.
Parmi les 3 podiums, on peut quand même noter les 2 belles médailles d'argent qui ont été obtenues par nos filles à Rome en individuels et en doublettes femmes. Je pense qu'il ne faut quand même pas édulcorer ces résultats.

Le résumé, eh bien oui, le bilan est négatif, on l'a dit, le talent ne suffit plus, il ne fait plus gagner une compétition internationale.
Il faut une prise de conscience parce que si rien ne change, nous ne gagnerons plus, du moins dans l'immédiat. Sur le niveau de jeu, sur les mondiaux, nos joueuses et nos joueurs ne sont pas dans les niveaux de jeu attendus dans ces compétitions. On évalue à un pourcentage de 80 à 85% de boules jouées réussies pour arriver à performer sur ces championnats internationaux.
Nos adversaires principaux, eux en revanche, sont à ce niveau et de façon plus régulière. La France est tout à fait capable d'être à ce niveau de jeu sur une partie, deux parties, et puis il y a la partie qui arrive et où le taux baisse considérablement. Manque de régularité, donc à ce niveau-là.
Et puis, bien évidemment, le nombre de nations qui jouent à ce niveau est croissant. Concernant les athlètes, il va falloir qu'ils portent leurs projets et leurs objectifs parce qu'on a pu quand même noter chez certains, je dis bien chez certains d'eux, un manque d'implication, d'exigence, de rigueur, de constance. Des comportements parfois problématiques au niveau de l'état d'esprit et manque d'engagement pour faire briller sa discipline.
Et on en revient toujours à la culture de l'entraînement qui, comme je vous l'ai dit, est malheureusement absente pour la plupart de nos joueurs seniors. Concernant les staffs, quelques problèmes également qui ont été mis en avant et qu'on va essayer d'améliorer donc. Une problématique sur la communication interne au sein de la cellule de performance qu'on vous avait présentée l'année dernière qui, pour sa première année, a quand même fait le job mais on s'est rendu compte qu'il y manquait sûrement de l'interconnectivité entre les membres.
Il y a eu peut-être un manque d'accompagnement sur les nationaux pour nos équipes seniors et un manque de légitimité par l'expérience et certaines compétences pour nos staffs. Alors oui, certaines nations ont une approche très professionnelle de la pratique, notamment, on le sait, les pays asiatiques mais d'autres nations européennes arrivent à performer sans cette approche professionnelle. On voit en Europe, la Belgique, l'Espagne, l'Allemagne qui progressent régulièrement et qui maintenant arrivent à glaner des titres.

Donc voilà, que faire ? Comment s'entraîner et surtout s'entraîner efficacement ? Comment s'impliquer plus régulièrement dans tous les facteurs de la performance ?

Comment mieux gérer notamment le mental et les émotions ? Comment tenir nos athlètes au niveau dans le contexte national de compétition et bien se préparer pour les échéances internationales ? Donc voilà ce que nous avons identifié comme évolution pour les années à venir et comme perspective.

Déjà, réduire les collectifs de manière à centraliser les moyens humains, temporels et financiers pour augmenter le suivi d'entraînements individualisés. Recentrer notre participation que sur certains nationaux. Actuellement, effectivement, les équipes de France vont sur beaucoup de nationaux.

On va peut-être recentrer tout ça. On va essayer de sanctuariser un temps de préparation terminale un à deux mois avant une grande compétition internationale. Comment ?

Nous sommes en train d'y réfléchir. Mais je pense que, effectivement, c'est quelque chose qu'il va vraiment falloir arriver à mettre en place. Mettre en place également une dynamique de l'entraînement en adéquation avec les attendus du niveau international en affinant l'évaluation objective des athlètes.

Amener les athlètes à une réflexion. C'est quoi s'entraîner ? Sous quel process ?
On va essayer, bien sûr, de créer les conditions de l'interconnectivité dans la cellule de performance qui nous ont un petit peu manqué. Accentuer l'approche mentale de la haute performance et trouver des personnes ressources amenant l'expérience de la haute performance en pétanque. Sur le point 4, qui est la dynamique de l'entraînement et comment amener les athlètes à réfléchir à l'entraînement et à se positionner, nous allons, au mois de janvier, amener nos deux collectifs, senior masculin et féminin, à l'INSEP.

Je pense que vous savez tous ce qu'est l'INSEP. C'est bien évidemment, au niveau des sportifs de haut niveau, le Graal, pouvoir aller là-bas. L'INSEP propose une offre d'accompagnement à la haute performance sportive pour les sportifs de haut niveau et dans toute discipline confondue.
Pendant ces quatre jours, nous allons rencontrer et échanger avec des athlètes olympiques, un homme et une femme, à minima, qui viendront partager leurs expériences de sportifs de haut niveau avec nos joueuses et nos joueurs. Au niveau des staffs, nous allons participer à une table ronde avec différents entraîneurs ayant effectué un entraînement à la haute performance. De plus, nos joueurs et nos joueuses vont être profilés.

Alors, qu'est-ce qu'un profilage ? C'est un processus qui permet d'optimiser la performance d'un sportif. Il permet aux entraîneurs d'acquérir une compréhension approfondie des capacités et des limites de l'athlète, ce qui aide à développer des programmes d'entraînement ciblés et des stratégies pour améliorer les performances.

Cela se fait par le biais de tests psychologiques et d'une analyse biomécanique de l'athlète. Il faut être conscient que pouvoir participer à une telle expérience est une grande chance pour notre discipline. Merci à notre DTN, Patrice Rodriguez, d'avoir fait jouer ses relations et son réseau d'anciens sportifs de haut niveau afin que nous puissions en profiter.

Il a même obtenu pour le faire une subvention exceptionnelle de l'Agence nationale du sport à hauteur de 12 000 euros. Preuve que tout le travail effectué commence à être reconnu. Enfin, pour revenir sur le dernier point, c'est-à-dire trouver des personnes ressources amenant l'expérience de la haute performance en pétanque, nous avons réfléchi à modifier notre cellule de performance en y rajoutant deux postes essentiels, deux postes de directeurs sportifs des collectifs.

Vous avez sûrement pu voir dans les réseaux sociaux que M. Philippe Quintais a accepté la proposition et va donc intégrer le collectif féminin au poste de directeur sportif et nous aider à nous faire partager toute son expérience sur ses 35 ans de joueur de haut niveau. Je pense que la collaboration avec Philippe va nous apporter énormément de choses.

La même chose est prévue du côté des seniors masculins et nous sommes en cours de signature avec un autre athlète de très haut niveau du même acabit Philippe Quintais dont nous ne pouvons pas donner le nom pour l'instant mais que vous aurez dans les prochains jours quand tout sera finalisé. L'année 2026, il y a encore un beau calendrier chargé pour nos équipes nationales puisqu'au mois de juin nous aurons un championnat d'Europe en Espagne un championnat individuel doublettes hommes, doublettes femmes, doublettes mixtes donc individuels hommes et femmes bien sûr. Au mois de septembre, un championnat du monde en triplette pour nos masculins en Malaisie et en octobre, une succession de championnats d'Europe en Grèce à Athènes.

Nous allons avoir un championnat d'Europe triplette et tir de précision pour les jeunes un championnat d'Europe et tir de précision pour les espoirs garçons-filles et un championnat d'Europe et tir de précision pour les féminines seniors. J'espère que je reviendrai l'année prochaine à la même date avec un bilan positif sur ces compétitions internationales avec tout ce que nous mettons en place pour essayer justement de performer mieux pour les années à venir. Je terminerai mon intervention par des remerciements pour notre direction technique nationale qui a su, comme à son habitude, faire preuve d'engagement et accompagner la fédération dans ses choix.

Merci à tous membres de la DTN pour votre investissement sans faille et votre professionnalisme. Mesdames, Messieurs, je vous souhaite une excellente fin de congrès et je vous souhaite d'ores et déjà des bonnes fêtes de fin d'année avec vos proches. Merci.

(Applaudissements)

POLE SOCIETAL

Fabienne VIGUIE (Vice-présidente en charge du pôle sociétal)

Donc bonjour à toutes et bonjour à tous. Hier, nous étions ensemble pour la plupart d'entre vous pour l'atelier COT, donc je n'y reviens pas aujourd'hui.

Je vais vous présenter en revanche un petit diaporama synthétique pour faire un bilan sur l'ANS entre 2024 et 2025.
Je voudrais aussi associer Corentin à cette présentation et le remercier pour tout son travail et aussi l'équipe qui est avec moi. Donc par rapport à la campagne 2024-2025, déjà vous pouvez voir que l'enveloppe est légèrement inférieure. On a perdu 11 200 euros et 16 projets de moins par rapport à 2024. Cependant, une plus grande variété de thématiques. Je vous laisse regarder.
Par rapport aux structures qui déposent les dossiers, donc on a une hausse de 5 % de projets qui sont déposés par les clubs, ce qui correspond parfaitement à la commande de l'ANS. Ce que vous avez pu lire dans la lettre de cadrage de cette année, qui souhaitait plus de soutien au niveau des clubs. Donc une petite augmentation, même si elle n'est pas des plus significatives, 5 %.
Après, pour les autres, c'est plutôt stable. Par rapport à la répartition financière, donc on a une petite baisse de participation de 8 % au niveau des jeunes, mais on a une augmentation de 5 % chez les femmes. J'essaie juste de vous donner l'écran de ligne, puisque vous pouvez regarder les camemberts.

Par rapport aux structures, pour finir, on peut voir que c'est quand même assez stable. L'année 2024 vient de se terminer. Juste pour le calendrier, je voudrais vous rappeler qu'il faut compter à peu près deux ans.

La saison 2024 s'est terminée à la suite de notre réunion du 5 novembre. Corentin a déposé notre PV à l'ANS. Ce dernier fait apparaître un tout petit pourcentage de 2,9 %, ce qui représente des reversements, ce qui est vraiment très peu.

Je vais continuer pour vous présenter la lutte contre les violences, qui est un peu en lien avec l'honorabilité. Et à ça, je vais associer Charles-Baptiste, et le remercier aussi pour tout son travail et l'investissement qu'il met dans cette commission. La commission fédérale de lutte contre les violences à plusieurs missions.
Faire des propositions et décliner la stratégie fédérale en matière de lutte contre les violences, et plus particulièrement les violences sexuelles et sexistes (VSS) . De mettre en place des actions de prévention en relation avec le réseau fédéral.
D'assurer le suivi et l'accompagnement des victimes et témoins de faits survenus dans les structures affiliées ou durant les événements fédéraux.
Assurer aussi la communication fédérale et relayer la communication institutionnelle. Également assurer la veille juridique et accompagner le réseau fédéral. Alors, le traitement des violences dans le sport, qu'est-ce que c'est ?
Depuis le lancement de Signal Sport en 2019, ce sont 4,4 millions de contrôles du CIGES et du FIGES. 3100 signalements, 1200 interdictions d'exercice prononcées. Du 1er janvier au 31 octobre 25, 703 signalements transmis au SDGES.
Pour conduire des enquêtes administratives. Et selon les données datant de 2025, 60% des signalements concernaient des violences à caractère sexuel. Et 40% des violences psychologiques, morales ou psychiques.
Du coup, qu'est-ce que c'est au sein de notre fédération ? Depuis 2023, ce sont 22 dossiers traités. Dont 6 signalements au Procureur de la République et 12 auprès de Signal Sport.
En 2025, 19 interdictions d'exercice prononcées à la suite du retour de la plate-forme SI Honorabilité. Sur les 14 000 personnes qui ont été traitées. À la suite de l'intervention du congrès 2024, puisqu'on avait tenu un atelier présentant l'honorabilité.
Et depuis la nouvelle gouvernance instaurée depuis janvier 2025. La commission nouvellement constituée a travaillé sur des actions à mettre en place en matière de lutte contre ces violences.

Donc ces relances des comités, afin de mettre en place des réunions de formation. Avec par exemple l'association Colosse aux pieds d'argile. C'est aussi la participation à différentes formations.

De regroupements concernant les violences dans le sport. Comme le cyber harcèlement, VSS, les LGQBT, plus les phobies, les amis profs. De nombreuses formations.

Mise en place de prévention et de formation. Module de formation en ligne sur l'honorabilité. Affiche violences EAPS.

Participation à la conception du module vie fédérale, vie citoyenne. Et intervention en formation fédérale. Et c'est aussi la veille légale et réglementaire des informations au réseau fédéral.

Alors participation à une grande enquête nationale qui est toujours en cours. Avec l'association NCLIC. Et qui permet d'identifier les sources et phénomènes de violences dans nos disciplines.

Proposition de modification du RAS et du règlement disciplinaire. Alors c'est notamment l'abandon du délai de saisine. L'intégration des GTM au statut juge et arbitre sur proposition du ministère.

Et proposition de mesures conservatoires en matière de VSS. Donc l'information sur l'intégration des GTM, elle est très récente. Puisqu'elle date d'il y a moins de 15 jours.
Et donc c'est vrai que pour 2026, on va associer les gestionnaires de table de marque. A tout le personnel qu'on contrôle déjà à l'honorabilité. Donc ça va être en cours pour qu'on puisse le faire.

Oui c'est une avancée, c'est positif, mais c'est bien. Et pour terminer, la commission a souhaité cette fin d'année 2025. Profiter de l'évolution du cadre légal pour faire un rappel à l'ensemble du réseau des comportements à éviter.

Des comportements à observer lors du recueil de la parole des victimes. Et témoignent des procédures de signalement de la responsabilité de chacun. En matière de lutte contre les violences, notamment sexuelles et sexistes.

Donc elle est destinée à l'ensemble des dirigeants. Aux responsables d'ETR et ETD. Aux éducateurs et arbitres de la fédération.
Cette communication a été permise grâce au partenariat qui a été signé. Avec le réseau numérique du service public de formation basé au CREPS de Dijon.
(*Applaudissement*)

TIRAGE AU SORT DE LA COUPE DE France

(Présentation par Marc Alexandre)



COUPE DE FRANCE - TIRAGE AU SORT GROUPES /32ème

GROUPE 1	GROUPE 2	GROUPE 3	GROUPE 4	GROUPE 5	GROUPE 6	GROUPE 7	GROUPE 8
BOISSY/YON (91) ou NEMOURS (77)	MOULIETS ET VILLEMARTIN (33)	FEUQUIÈRES (80)	COMPIEGNE (60) ou RONCHIN (59)	ST-TROPEZ (83) ou ST LAURENT DU VAR (06)	ANTIBES-Eucalyptus (06) ou GAP - CPS (05)	BEURE (25) ou BOURBON LANCY (71)	PAU - Pasteur (64) ou LA BREDE (33)
VS	VS	VS	VS	VS	VS	VS	VS
CLUB CORSE	MASSEUBE (32) ou GAILLAC (81)	BROU SUR CHANTEREINE (77) ou GARGENVILLE (78)	BAR LE DUC (55) ou FREYMING SAINTE BARBE (57)	ST GEORGES DE DIDONNE (17) ou ANTRAN (86)	PONT DE VAUX (01) ou ROMANS SUR ISERE (26)	RIORGES (42) ou BELLERIVE (03)	MARVEJOLS (48) ou PIA (66)
CHAMBERY (73) ou BELLEVILLE/SAONE (69)	CHATELAILLON (17) ou JARNAC (16)	VILLEDIEU (50) ou HANVEC (29)	AIX EN PROVENCE (13) ou DRAGUIGNAN (83)	EPINAL-PCV (88)	VAULX EN VELIN (69) ou ST MARCELLIN (38)	LA MACHINE (58) ou MARNAY (71)	PAU - Les Allées (64) ou CASSENEUIL (47)
VS	VS	VS	VS	VS	VS	VS	VS
GENNEVILLIERS (92) ou NOISIEL (77)	STRASBOURG (67) ou COLMAR ST-MARTIN (68)	SAVIGNE / LATHAN (37) ou SULLY / LOIRE (45)	TARBES (65) ou GAILLAC-TOULZA (31)	SECONDIGNY (79)	GOURDON (46) ou ST GERMAIN (33)	LA CHARTRE/LOIR (72) ou ST JACQUES DE LA LANDE (35)	REIMS - 3F (51) ou DUNKERQUE-US (59)
CARPENTRAS (84) ou MANDUEL (30)	VARAVILLE (14) ou YFFINIAC (22)	TRILPORT (77)	VEYRAC (87) ou LANGON / CHER (41)	AUTUN (71) ou ST LOUIS (68)	MAGNANAC (31) ou VILLEFRANCHE DE ROUERGUE (12)	LA MOTHE-ACHARD (85) ou ST JEAN DE LINIERES (49)	PARAY LE MONIAL (71) ou POUILLY/LOIRE (58)
VS	VS	VS	VS	VS	VS	VS	VS
MOURS ST EUSEBE (26) ou MIRIBEL (01)	ST GERMAIN DU PLAIN (71) ou PONTARLIER (25)	CONCARNEAU-PDAZ (29) ou BONCHAMP LES LAVAL (53)	ANDREZIEUX-BOUTHEON (42) ou CUSSET (03)	PARIS - EPND (75) ou BIHOREL (76)	NAUCELLES (15) ou BRON (69)	CLEDER (29) ou DURTAL (49)	GONFREVILLE L'ORCHER-ESM (76) ou MONTIGNY les CORMEILLES (95)
LOMME-OSM (59) ou AMIENS (80)	VANNES (56) ou QUIMPERLE (29)	MONTPEZAT (82) ou RIEUPEYROUX (12)	CANOHES (66) ou MILHAUD (30)	CAHORS - Cadurcienne (46) ou TARNOS (40)	BRIVE - PPB (19) ou MONCOUTANT SUR SEVRE (79)	SAINT CHELY D'APCHER (48) ou BIZE MINERVOIS (11)	YSSINGEAUX (43) ou GERZAT (63)
VS	VS	VS	VS	VS	VS	VS	VS
MANDAILLES (15) ou ARLANC (63)	MUSSIDAN (24) ou LALANNE ARQUE (32)	RABASTENS (81)	GIEN (45) ou ARGENT / SAULDRE (18)	ISSY LES MOULINEAUX (92) ou LA FRÉNAYE (76)	MARSEILLE - BM (13) ou NICE-CASE (06)	MOURENX (64) ou CAZERES (31)	PONT STE MAXENCE (60) ou POURU ST RÉMY (08)

POLE FORMATION – DROM/COM ET CARCERAL

Bonjour à tous, avant de démarrer, je voudrais en profiter pour remercier mes collègues, les salariés, vous qui répondez aux enquêtes CDC pour essayer d'avoir le maximum de chiffres possibles.

Je voulais surtout remercier Audrey, qui n'est pas là, mais qui a mis en forme tous les diaporamas avec la nouvelle charte graphique, et ce n'était pas vraiment une mince affaire. Et Kevin, qui a fait le maximum pour que le Fair Play se passe dans les meilleures conditions possibles tout à l'heure.

- **FORMATION**

Présentation des différentes formations :

- Un retour sur la mise en place du module Vie citoyenne-Vie fédérale

Ce nouveau module est mis en place depuis le mois d'octobre :

- Il remplace le tronc commun
- Il sera inclus dans toutes les formations
- Il est fortement conseillé pour tous les dirigeants (gratuit, demander le code sur le site internet FFPJP))

Une attestation est délivrée à l'issue du questionnaire final si la note est supérieure à 15.

A la date du 30 novembre, 1764 personnes sont inscrites sur le module vie fédérale et vie citoyenne :

- 1313 personnes ont validé le module et obtenu leur attestation,
- 71 personnes qui n'ont pas encore réussi à obtenir la note minimale du quizz (possibilité de le passer plusieurs fois, jusqu'à obtention)
- et 377 qui ont entamé leur parcours.

Une attestation est délivrée à l'issue du questionnaire final si la note est supérieure à 15.

- Tronc commun (remplacé par le module Vie citoyenne-Vie fédérale)
    - 718 stagiaires en formation, 9 en recyclage pour 68 formations déclarées.

- Les éducateurs
    - 347 stagiaires en BF1, 84 en recyclage pour 38 formations déclarées.
    - 42 stagiaires en BF2, 42 en recyclage.
    - Une demande de VAE BF1 a été validée.
    - 20 demandes d'équivalence BF1 ont été validées
    - 2 demandes d'équivalence BF2 ont été validées partiellement.

- DEJEPS

- Une session s'est déroulée du 4 novembre 2024 au 4 novembre 2025.
- 11 stagiaires en formation et un stagiaire en BF3.

- Gestionnaire Table de Marque

Elle comporte 2 niveaux :
Niveau 1 : Module 1 = Club
Module 2 = Comité
Niveau 2 : Toutes les compétitions
Cette année, il y a eu 44 stagiaires en formation initiale et 64 en recyclage (expérimentés)

- Les officiels
    - Responsables d'équipes

Pour 2026, les responsables d'équipes séniors (qui accompagnent les équipes aux championnats régionaux ou nationaux) devront obligatoirement être honorables.
A partir de 2028, ils devront être titulaires du BF1.

    - Président de jury

Cette formation est destinée à tous les organisateurs de compétitions qui doivent obligatoirement afficher un jury dirigé par un président. Elle dure 3 heures et permet au président d'être plus à l'aise dans la prise de décision.

    - Les arbitres

- 138 stagiaires « arbitre départemental » pour 30 formations
- 13 stagiaires « arbitre régional » pour 10 formations
- 15 stagiaires « arbitre national ».

    - Formation de formateur

4 formations pour 59 formateurs.

- **DROM/COM :**

Répartitions des équipes au CDF jeunes :
Juniors : Guadeloupe et Réunion
Cadets : Mayotte et Île du Nord
Minimes: Martinique et Guyane

Proposition de formations :

- A Blaye Les Mines, au CDF jeunes :

Le lundi 6, mardi 7 et mercredi 8 juillet, formation de BF2 pour les BF1 qui accompagnent les jeunes, puis le jeudi et le vendredi matin, formation de formateur. Ce qui les rendrait autonome pour former des BF1.

- Sur un des CDF :
    - Formation et recyclage d'arbitres
    - Formation GTM.

Les licences en Polynésie et à Wallis et Futuna
Ce CD comprenait 1889 licenciés en 2024.

•La Polynésie étant une fédération, les présidents de club souhaitaient quitter la FFPJP et être autonomes.

Depuis le début d'année 2025, ils ont fait le choix de créer leurs propres licences.

•Les joueurs continueront à participer au championnat du monde puisqu'un passeport suffit.

L'île de Wallis et Futuna n'a pas repris son affiliation cette année.

Coupe des DROM COM
Cette année, la WEB TV a diffusé les rencontres de la Coupe des DROM du vendredi après-midi, à Pontorson.
Toutes les équipes ont pu être filmées et nous avons été agréablement surpris par le taux d'audience. **Merci à tous les auditeurs.**

La webTV sera également présente sur le triplette hommes, à Douai.

Chez les hommes
La Guadeloupe, vainqueur : MOTTEYEN MANUEL - VAITILINGON STEVE - COUPAN GARY
La Réunion, finaliste : ETHEVE JOËL PHILIPPE - MARTIN MAX - MARTIN LUCAS
Chez les féminines
La Réunion, vainqueur : IDMONT ELODIE MARIE CHLOÉ - GUEZENNEC SOLANGE
La Martinique, finaliste : EVANE SEJEAN - SILMAR CELIA

- **CARCERAL :**

- La pétanque se pratique régulièrement dans certains établissements destinés aux condamnés :

- Dans les cours de promenade
- Sur les terrains de sport
- A l'extérieur, dans le cadre d'une permission de sortie.

- Des licenciés de clubs viennent régulièrement participer à des rencontres avec les détenus, il y a aussi des CTFR qui font des animations, parfois avec des joueurs connus.

- Sur certains sites, une fois par mois, des concours sont organisés avec un arbitre et des terrains tracés.

Bien évidemment, ces interventions ne peuvent se dérouler qu'avec une convention signée entre le club, le comité ou la région, d'une part et le centre pénitentiaire et la direction et le service d'insertion et de probation, d'autre part.

Une phrase de Robert BADINTER pour conclure ce sujet :
La conception de la prison, doit être, bien sûr la sanction, mais aussi l'amendement et la réinsertion.

PARTENAIRES

Romain SOUVIGNET (Président d'OBUT) et Fabienne DAURES (Responsable de la communication d'OBUT)

Chers présidents, chers élus de la fédération française de pétanque et de jeux provençal chers présidents de la world pétanque world bowl fédération et puis évidemment chers comités chers mesdames, messieurs chers amis.

C'est aujourd'hui 30 belles années même certainement plus, 30 belles années de partenariat qui fait qu'aujourd'hui on est très content d'être à vos côtés depuis ces 30 années et puis aussi c'est un temps fort pour vous toutes, vous tous un temps fort pour la fédération d'échanger, de discuter et puis il y a forcément de nombreuses questions on va essayer de passer vite pour que vous puissiez poursuivre un petit peu tout l'ordre du jour.
On est très content de cette collaboration et on souhaite évidemment poursuivre cette belle aventure et vous accorder toute la confiance qu'OBUT peut accorder à la fédération et aux différentes fédérations donc en tout cas aujourd'hui on est présent par tous les événements sportifs auprès de vous, on est présent aussi évidemment sur l'ensemble des tenues des équipes de France et on est présent bien évidemment auprès de la jeunesse puisque on le voit à l'entrée de ce palais des congrès avec un joli kakémono qui parle de justement la pétanque un sport qui est ouvert vers la jeunesse et qui est aujourd'hui plus que tout au centre des choses pour nous, pour vous pour la fédération puisqu'on est partenaire du trophée des pépites, de la finale trophée nationale jeunes et aussi l'accompagnement des sections jeunes et le kit scolaire auprès des écoles agréées en dehors du cadre fédération et de ce partenariat historique.

Il y a aussi la pétanque au sens large compétition auprès de vous auprès de vos clubs, j'ai entendu à midi 5731 clubs si le chiffre est juste sur la France que l'on essaye à la fois d'accompagner et de répondre aux nombreuses sollicitations

on est très fier d'être aujourd'hui une marque qui apporte à cette discipline sportive évidemment mais on est très content de pouvoir être présent sur les grands tournois, le trophée des villes à Nice qui a eu lieu il y a quelques jours, la Marseillaise mais évidemment sur l'ensemble des concours nationaux et internationaux on est évidemment très heureux et très fier de pouvoir compter parmi nos équipes du Team OBUT, de nombreuses joueuses et joueurs qui portent de belles valeurs sportives et de belles valeurs de savoir-être et de belles valeurs humaines, un exemple ce matin, je remercie particulièrement Anna Maillard qui nous a fait l'honneur de nous emmener de l'hôtel jusqu'ici puisqu'on était à pied ce matin, on n'avait pas de véhicule donc merci à elle de nous avoir accueilli et de nous avoir emmené au Congrès.

OBUT et le grand public évidemment c'est quelque chose qui est important on y contribue de notre côté pour faire la promotion auprès du plus grand nombre avec la présence sur nombreux événements tels que le Tour de France la Tournée Gulli, une chaîne pour les enfants, la Foire de Gap plein d'autres événements et plein d'autres foires, un exemple du Tour de France où cette année on a touché environ 100 000 visiteurs sur deux lieux, alors on n'est pas dans la caravane du Tour de France tous les jours évidemment on est tout simplement présent sur deux journées du Tour de France et sur ces deux journées là, à Lille et à Montpellier on a pu réunir 100 000 personnes, familles, enfants jeunes, moins jeunes, passionnés, moins passionnés, redécouvrir la pétanque découvrir voire même s'initier avec des terrains de jeu et puis faire un petit jeu de tir, un jeu de point pour reconnecter un petit peu ce grand public. De plus, c'est l'accompagnement auprès du Pétanque Tour où là aussi, c'est une cause commune qui est faite pour promouvoir la pétanque auprès des jeunes auprès de ce partenariat historique.

Avant de terminer je voudrais simplement reparler un tout petit peu d'OBUT, de son fonctionnement fort d'un démarrage qui était plutôt industriel, OBUT a su s'adapter au fil du temps avec une ouverture vers la communication, une communication aussi bien grand public et de sport mais aussi vers une distribution, s'adapter à la distribution du marché on fête cette année nos 70 ans il a fallu suivre des étapes de marché pas toujours évidentes comme toute entreprise et comme toute entreprise de fabrication et de distribution il a fallu passer des caps. Aujourd'hui c'est une entreprise qui est familiale, entrepreneurial évidemment, et puis moi je suis fier de représenter aujourd'hui la quatrième génération cela fait 19 ans que je suis dans la société 2 ans que j'ai repris la présidence mais je suis surtout accompagné par 112 personnes nous sommes passés de 78 personnes il y a une petite douzaine d'années à 112 personnes et ces 112 collaboratrices et collaborateurs qui sont une équipe qui sont vraiment toujours motivés et toujours là pour faire avancer cette belle entreprise. C'est tout comme vos comités tout comme les clubs, tout comme la fédération toute institution c'est vraiment un travail d'équipe et je le souligne tout particulièrement et je les en remercie d'être là tous les jours pour faire avancer cette belle marque.
On est à Saint-Bonnet-le-Château dans la Loire, on est sur un site unique qui représente à peu près 10 000 m2 et on est 107 sur les 112 personnes au quotidien qui vont donc de la production, de boules de loisirs des boules de compétition évidemment, mais aussi de tout ce qui est stockage, logistique, tout ce qui est expédition et bien évidemment, on a depuis environ 10 ans développé aussi la promotion de la pétanque à travers un lieu, faire découvrir la marque, accueillir, faire des séminaires un restaurant et c'est ce qui fait qu'on a une douzaine de personnes qui nous ont rejoints depuis ces 10 années en plus mais sur un domaine qui est totalement différent puisque on parle de la restauration et non pas forcément de fabrication de boules de pétanque.
On est engagé aussi auprès de 900 distributeurs dans le monde dont près de 700 en France qui sont des grandes marques nationales et aussi beaucoup d'indépendants. On en a croisé quelques-uns sur ce congrès qui sont en plus d'être engagés dans des comités ou dans des clubs, sont parfois aussi des revendeurs et des personnes qui promeut nos produits à travers leurs magasins. Donc on est là pour les servir et nos équipes s'efforcent au quotidien de pouvoir les livrer et les satisfaire évidemment tous les jours en tant qu'héritage. On veille et l'ensemble aussi des équipes veillent à ce que l'identité et l'ADN perdurent et que les relations qui ont été créées par les générations précédentes aussi avec vous toutes, vous tous et les institutions puissent se poursuivre et continuer de construire de belles choses à l'avenir comme vous le faites aujourd'hui notamment pour nous ça a été une année riche mais c'est aussi une page qui se tourne et on va se tourner vers de beaux objectifs en 2026, on a notamment un gros travail sur notre identité de marque avec un petit relifting du logo qui va voir le jour dans quelques mois vous verrez le logo changer légèrement et puis il y a aussi plusieurs choses puisqu'on a un projet industriel qui date depuis 2023 avec la casse d'une machine qui nous a ouvert vers un changement industriel qui est relativement majeur et qui va se poursuivre jusqu'en 2029 où tous les trimestres on a des nouvelles lignes qui s'installent avec de nouvelles technologies et puis un projet d'agrandissement pas aussi important que le centre national à Chomérac mais qui permettrait d'accueillir un tout petit peu plus de monde chez nous d'ici à 2031.
Je voulais remercier très chaleureusement l'ensemble de la fédération, de son président et des élus évidemment l'ensemble des comités et puis tout particulièrement la ville de Pontivy pour leur accueil le comité du Morbihan et l'ensemble de leurs équipes et puis d'une manière plus générale les bénévoles pour l'organisation d'aujourd'hui mais les bénévoles au quotidien parce que sans eux nous on est simplement des fabricants et des distributeurs mais s'il n'y avait pas d'événements on ne pourrait pas poursuivre l'aventure qu'on vit aujourd'hui avec nos équipes donc un grand merci en tout cas aux bénévoles et je souhaite à toutes et tous un bon congrès et de très belles fêtes de fin d'année.
(*Applaudissements)*

Gregory ROBERT (Agent d'assurance MMA) **et Philippe GALLET** (Responsable Sport MMA)

Bonjour à tous alors pour ceux qui ne me connaissent pas.
Je suis Grégory Robert je suis agent MMA sur cette belle ville de Nîmes je suis associé avec mon épouse Ingrid que certains d'entre vous ont pu voir à notre stand avec son béret béarnais puisqu'elle est né à Pau et aujourd'hui on a la chance d'avoir avec nous Philippe Gallet qui représente la compagnie, patron de l'offre sport et loisirs et monde fédéral.

MMA est un réseau de distribution d'indépendants on est à peu près 900 agents en France entière et vous aurez, et c'est ce qu'on souhaite promouvoir avec tous les intervenants et les structures de la Fédération Française de Pétanque la proximité, le local donc vous avez 1600 agences à proximité que vous trouvez sur l'ensemble du territoire et on essaye de faire vivre au quotidien cette relation qui nous est chère depuis 20 ans puisqu'on va fêter nos 20 ans de partenariat et d'assurance officielle l'année prochaine en 2026. On souhaite vraiment que ce partenariat au quotidien, en local soit très fort entre vous et nous parce qu'on y tient beaucoup et on est très fier aujourd'hui d'être parmi vous et j'en profite pour remercier l'ensemble du comité directeur, le président LEBOT et tous ceux qu'on a pu encore voir aujourd'hui nous montrer leur marque de sympathie et de lien qui nous lie depuis ces nombreuses années donc juste aujourd'hui je vais vous faire un petit résumé rapide de l'évolution des relations contractuelles.

Aujourd'hui encore on a à peu près par semaine entre 20 et 30 appels qui nous arrivent directement à l'agence de Nîmes puisque c'est nous qui avons la gestion du contrat fédéral dans notre quotidien en fait depuis le renouvellement de 2023 on a géré un peu plus de 500 dossiers de sinistre entre nous agents et la compagnie avec les services entre autres dommages corporels un service qui s'appelle Précil que certains d'entre vous ont été amenés à contacter pour la gestion de dossiers de dommages corporels dans les étapes.
On a mis en place pour répondre à vos obligations légales un contrat couvrant la prévoyance lourde pour les sportifs de haut niveau, des solutions permettant de couvrir en fait les manquements du contrat fédéral sur les obligations d'assurance que vous pourriez avoir tout au long de l'année sur des manifestations ouvertes à des non licenciés sur l'assurance de vos locaux voilà en 2023 aussi un pas important je sais que vous en avez très longuement parlé durant ces premières étapes du congrès les violences verbales, physiques et sexuelles où en 2023 on a mis en place avec notre service protection juridique un contrat qui s'appelle PJ violences pour vous rappeler donc les 4 contrats aujourd'hui qui vous apportent des solutions en matière d'assurance :le contrat de base le contrat fédéral qui couvre la responsabilité civile l'accident, le dommage corporel de la fédération, des différentes ligues et comités, des clubs affiliés ainsi que des licenciés et des bénévoles, un contrat donc comme je vous l'ai indiqué précédemment sur les sportifs de haut niveau sur des compléments de garantie sur la partie accident corporel, un contrat de protection juridique qui s'occupe de toute la prévention et de l'information juridique et de la défense amiable des intérêts et défense judiciaire donc des présidents des différentes structures et des membres du comité directeur et donc ce fameux contrat PJ violences qui apporte de l'information juridique et de la défense judiciaire auprès des victimes donc pour que les choses soient claires.

En rappel donc sur l'attestation de responsabilité civile que vous allez retrouver dans quelques jours puisqu'elle sera téléchargée sur votre portail donc l'attestation de responsabilité civile pour l'année 2026 vous retrouvez toutes les personnes et les entités qui sont couvertes par le contrat donc bien évidemment il y a la fédération, les ligues régionales les ligues départementales les clubs affiliés la société S.A.O.S. Promo-pétanque les préposés donc c'est à dire les salariés et les dirigeants des personnes morales donc les licenciés les membres des équipes de France les animateurs, les entraîneurs les arbitres, les juges et les bénévoles et les personnes non licenciées participant aux activités de promotion de votre sport. Au niveau des garanties principales on vous les a rappelés rapidement mais c'est important :

- La responsabilité civile donc c'est à dire tous les dommages corporels ou matériels que vous pouvez causer à autrui
- L'assurance des accidents corporels donc je vous rappelle que tout membre de tout club en France doit être porteur d'une licence c'est uniquement le fait d'être détenteur de la licence que la personne en question peut bénéficier d'assurance en dommages corporels donc c'est très important et c'est une obligation que vous avez en tant que dirigeant de prêcher cette bonne parole pour le bien être de vos structures et de votre sérénité également de dirigeant donc bien évidemment
- L'assurance de responsabilité civile des dirigeants des différentes structures
- L'assurance des dommages causés au véhicule des transporteurs et ou des dirigeants en mission, c'est à dire qu'un membre qui a une mission d'une ligue, d'un comité départemental ou régional ou de la fédération directement est couvert sur des dommages qui seraient amenés à être subis par son véhicule.
- L'assurance en matière d'assistance voyage lors de déplacements de championnat de France ou d'épreuves internationales avec une batterie de services de rapatriement de soins médicaux à l'étranger.
- L'assurance protection juridique pour la fédération, les comités départementaux, les dirigeants et les arbitres et donc l'assurance protection juridique pour les victimes de violences et harcèlements sexuels donc je vais

vous faire un petit rappel sur ce contrat qui a été le dernier gros pavé qu'on a mis ensemble en place en 2023 donc les assurés bien évidemment ce sont les licenciés qui ont la qualité de victime d'agressions sexuelles psychologiques ou physiques volontaire et survenant dans l'activité de son activité sportive et déclarée ce matin je vous rappelle que quand il y a eu la présentation de ce sujet-là on était présenté ce matin qu'il y avait eu en fait 22 dossiers qui avaient été portés sur des problématiques liées à ces violences donc c'est pas un sujet à mettre de côté bien évidemment et au contraire donc les garanties, il y a de l'information juridique couvrant les différents domaines garantis au contrat et la défense judiciaire pour la victime donc on a des plafonds jusqu'à 3000 euros par dossier et au-delà de l'assistance psychologique.

- La prise en charge des honoraires relatifs à l'assistance

Voilà donc je vous ai rappelé ici et bien évidemment à l'agence de Nîmes on se tient à votre disposition pour rappeler tous les contacts concernant les démarches éventuelles dans ces cas précis donc le service Protection Juridique est basé au Mans au siège de MMA le numéro de téléphone du service et le mail pour les contacter on va vous faire un petit zoom sur les statistiques sinistres que Philippe et ses équipes nous ont remonté pour que vous ayez un peu une synthèse du volume que ça représente donc il faut savoir qu'une année normale donc hormis 2020 et 2021 où on voit en haut qu'il y avait : 51 et 63 dossiers de sinistre les années COVID on tourne en moyenne autour de 150-170 dossiers de sinistre à gérer par an au niveau des différents dossiers de sinistre on a les frais médicaux c'est la grande partie en bleu foncé que vous voyez en haut la partie en bleu clair c'est des contrats qui sont ouverts avec la garantie responsabilité civile après il y a tout ce qui est invalidité, incapacité et le décès 2% des dossiers concernant les décès représentent 36% de la charge sinistre ça c'est les choses à retenir et que depuis 2015 en 10 ans d'assurance on a eu à gérer et indemniser 30 décès continuez à jouer à la pétanque la pétanque ne tue pas sur les 30 dossiers décès qu'on a eu à gérer 90% étaient liés à des problèmes cardiovasculaires c'était simplement la concordance du lieu de survenance du décès qui était sur un terrain de pétanque mais la personne en question avait certainement des pathologies cardiaques qui n'étaient pas du fait du jeu de pétanque donc les autres solutions à la demande qui viennent compléter l'offre assurantielle de la fédération de pétanque.

Il y a l'assurance dommage aux biens de vos locaux il faut savoir que dans l'attestation RC pour 2026 comme celle des années précédentes lorsque vous louez ou qu'on vous met à disposition un site pendant une durée maximum de 90 jours vous n'avez pas d'assurance complémentaire à souscrire durant cette période temporaire le contrat RC vous couvre sur les dommages que vous pouvez causer à l'intérieur du bien que vous louez ou qui vous est confié ça c'est important par contre quand vous êtes propriétaire ou locataire ou en convention d'occupation sur des locaux que vous occupez à l'année. IL faut se retourner vers nous ou auprès de votre agent local pour assurer votre bien immobilier que vous occupez il y a aussi l'assurance annulation de vos manifestations si vous êtes amené à faire des manifestations avec la mise en jeu de sommes financières importantes on peut vous couvrir en cas d'annulation de cet événement cette manifestation il y a aussi les flottes automobiles et avant de parler de flotte parce que certaines entités et pour bon nombre d'entre elles vous n'avez qu'un seul véhicule à assurer on peut aussi se faire force de proposition en assurance véhicule avec un usage tout conducteur.

Je vous rappelle que sur le portail fédération française de Pétanque vous avez un onglet assurance où vous retrouvez toute la batterie de documents qui s'y trouvent donc vous avez l'attestation de responsabilité civile vous avez les déclarations d'accident, responsabilité civile et recours la déclaration d'accident et de dommages corporels avec toujours vous avez les coordonnées mail, téléphone des interlocuteurs, compagnie MMA tout dossier doit être validé par votre comité départemental ça c'est très important avant de vous adresser votre dossier il doit passer et être validé et tamponné par votre comité départemental. Les garanties complémentaires les options avantages quand vous êtes licencié vous bénéficiez de garanties de base en dommages corporels et vous pouvez monter de niveau en matière de couverture en dommages corporels en souscrivant une option qui coûte 7 euros à l'année et qui vous permet d'avoir des montants bien plus importants en matière de dédommagements sur des frais de soins, de l'invalidité de l'incapacité de travail le bulletin d'adhésion que vous retrouvez évidemment dans cette bibliothèque de documents on vous rappelle également les coordonnées téléphoniques et le mail du service pour tout ce qui est dommages corporels au sein de la compagnie.
(*Applaudissements*)

DISCIPLINE

Xavier GRANDE : Michel Poggi a travaillé avec nos avocats et moi-même sur la refonte de notre règlement disciplinaire. Le leitmotiv notre souhait, c'était de simplifier et rendre plus accessible ces règlements. Je vous rappelle que le règlement disciplinaire de la fédération est un règlement disciplinaire type applicable à toutes les fédérations, on a tous le même donc on ne peut pas changer, on a des possibilités, par exemple sur le nombre de membres, sur

l'appellation des commissions etc. Mais dans l'ensemble les trois quarts c'est la même chose pour toutes les fédérations. Dès lors cette simplification, vous l'avez reçue, vous avez reçu le règlement disciplinaire la proposition et les modifications. Je vais vous rappeler les points essentiels :

- la fusion des deux documents : on avait un règlement disciplinaire et un code de discipline on a fusionné les deux encore une fois pour que ça soit plus visible, plus facile pour les membres des commissions de discipline
- on a supprimé tout un tas de délais ou du moins tout ce qui pouvait être sujet à interprétation : supprimé un délai, un des plus importants, c'est le délai de 60 jours pour rappel, à compter des faits, les présidents du comité de région de la fédération avaient 60 jours pour engager les poursuites à la faveur de la commission de lutte contre les violences, il est proposé aujourd'hui de supprimer ces délais donc de se dire qu'il n'y a plus de prescriptions on va pouvoir engager des poursuites disciplinaires sur des faits qui datent de 2, 3 ans en droit on parle de délais raisonnables donc vous voyez qu'il y a un vrai changement de paradigme sur ce sujet. Suppressions du délai de 10 jours pour rendre les décisions
- Ajout de quelques obligations légales toujours un peu en faveur des mises en cause : le droit de recevoir les dossiers à distance, le droit de se taire et les commissions ont l'obligation de leur rappeler,
- Ajout de quelques infractions qui manquaient, notamment les menaces graves contre joueurs, je vous rassure on sanctionnait déjà les menaces mais on a rajouté, on a monté d'une catégorie les menaces graves et puis on a introduit une sanction maximale dans notre code qui est le catégorie 8 sur les agressions et violences sexuelles.
- La répartition des compétences entre les commissions, vous savez qu'il y a une commission départementale, il y en a des régionales et à la fédération, la fédérale et la nationale en appel qui désormais s'appellera fédérale d'appel, encore une fois pour plus de clarté et donc les catégories de 1 à 4, donc les infractions les moins graves seront traitées en département de 5 à 7 par les régions et les plus graves, donc la catégorie 8 qui avant était dévolue aux régions et désormais la compétence de la fédération pourquoi ? ça va permettre alors oui, de rajouter un peu de charge de travail, en tout cas des dossiers supplémentaires pour les régions mais surtout les appels de toutes ces affaires graves vont arriver à la fédération en commission fédérale d'appel, donc on va avoir énormément plus d'affaires et toutes les contestations qui vont suivre, vous le savez qu'il y a un passage obligatoire devant le comité national olympique en conciliation, seront traitées par la fédération et c'est la fédération qui prendra en charge derrière les frais d'avocat parce que c'est nos décisions des commissions fédérales d'appel qui seront contestées. On met ainsi à la charge de la fédération les frais. Nous avons une avocate à la tête de la commission fédérale, Audrey BRUIN, spécialisée en droit du sport et un avocat qui compose la commission fédérale d'appel qui est également avocat au barreau de Marseille. Donc voilà, c'est d'apporter une assise juridique à nos commissions.

Approbation du nouveau règlement disciplinaire 2026
Adoptée 94.7 % (1746 voix)
Refusée 5.3 % (98 voix)
Abstention (19 voix)

ARBITRAGE

Evelyne CHAPILLON et Roland ARMAND

Mesdames, Messieurs les Présidents du comité départemental, Mesdames et Messieurs les comités régionaux, Mesdames et Messieurs, le corps arbitral est plus à l'aise sur les terrains que devant un auditoire, mais je vais essayer de vous relater le compte-rendu du Collège national des arbitres. Pour nous, une première, puisque nous avons été élus par nos collègues arbitres, tous grades confondus.

Ce Collège est ainsi composé avec la parité totale comme l'exige la réglementation.

Les coprésidents Roland Armand et moi-même, les titulaires Laetitia Aigueperse, Christine Gross, Lydie Mallet, Katy Melin, Messieurs Luigi Badacchino, Frédéric Delauné, Dominique Lebots, Jean-Marie Méhouas, nos suppléants, Mesdames Octavie Hugues, Lindsaye Larue, Daniel Lantsoght et Daniel Rives.
Le Collège s'est réuni à plusieurs reprises en visioconférence et a travaillé sur la refonte des différents textes, notamment les chartes du corps arbitral PNA et hors PNA, le règlement des sous-commissions de traitement des fautes

d'arbitrage, la liste des fautes commises par les arbitres, le guide de l'arbitrage actuellement en relecture avant sa mise en ligne prochaine sur le site fédéral. En début d'année, nous avons transmis des mails à tous les comités départementaux pour obtenir les coordonnées des référents des commissions départementales d'arbitrage, ainsi que pour les référents régionaux pour les régions.

Force est de constater, qu'il nous a fallu relancer cinq fois certains comités pour obtenir les renseignements. À ce jour, il nous manque encore des référents. Comment voulez-vous que l'on puisse avoir certains renseignements, notamment les effectifs dans nos départements respectifs ?

Voici les effectifs avec les renseignements que nous avons obtenus.
Départementaux 1932 dont 255 féminines. Pour nos arbitres régionaux, 318 dont 41 féminines.
Les nationaux européens et internationaux 118 dont 22 féminines. Soit un total de 2368 arbitres, dont 318 féminines et seulement 14 jeunes de moins de 21 ans.

Au mois de janvier dernier ont eu lieu les différents examens d'arbitre, tout grade confondu également, dont voici les résultats.
138 candidats dont 123 reçus à l'examen départemental. 13 candidats dont 5 reçus à l'examen régional. 8 candidats dont 4 reçus à l'examen national à savoir Ade Guillaume du CD 14, Berchouche Chérif du CD 30, Maisonneuve Joël du CD 44, Melin Katy du CD 50.

Concernant le concours d'entrée au pôle national d'arbitre (PNA), nous avions deux candidats, un seul a été reçu, Monsieur Raphaël Magand. Au niveau européen, la France avait deux candidats et tous les deux reçus, Messieurs Eric Doinel du CD 76 et Mickaël Malherbe du CD 80. A l'international, nous avions également deux candidats, tous deux reçus, Laetitia Aigueperse du CD 87 et Monsieur Stéphane Philippe du CD 91.

Félicitations à tous nos collègues. Il est rassurant que nous ayons des candidats dans nos différents départements pour assurer la relève dans les années à venir.
Le chemin sera encore très long. Les arbitres ont des droits, notamment celui d'être soutenus par leur comité respectif. En effet, nous avons mené une enquête auprès des arbitres nationaux, européens et internationaux.
Plus de la moitié nous indiquent ne pas être soutenus lorsqu'ils rencontrent des difficultés. Certains rapports d'incident ne sont pas pris en compte. Ils se sentent de plus en plus en insécurité.

Comment, dans ces conditions, pouvons-nous motiver nos nouveaux candidats ? Un comité a même refusé un droit de retrait d'un arbitre lors d'un championnat. Certains comités n'appliquent pas le barème fédéral minimal.

Cependant, les comités qui souhaitent indemniser au-dessus de ce barème, aucun problème. Pour donner suite au retour des fiches arbitres des compétitions nationales, il a été reproché à certains collègues de prendre trop de bouteilles d'eau alors que le département était en vigilance canicule. Un autre organisateur à refuser d'indemniser un arbitre.

Avec notre collègue Romain Barré, dont je remercie, responsable des nationaux, nous avons téléphoné à plusieurs reprises à l'organisateur. Je pourrais en citer bien d'autres. Nous trouvons cela déplorable alors que l'arbitre fait partie intégrante d'une organisation, que son rôle est primordial.

Il est temps que certains organisateurs et comités départementaux prennent le rôle de l'arbitre au sérieux, et non au regard du coût que cela représente. Pour votre information, après étude des fiches retour des arbitres, le coût moyen cette saison d'un arbitre par jour sur un national est de 122 euros coût hors transport. Il est temps de reconnaître à sa juste valeur le rôle de l'arbitre, et non plus de le considérer comme un seul mesureur de distance.

Certains certes, un arbitre a des droits, et le collège va travailler dans ce sens pour faire évoluer les mentalités. Si un arbitre a des droits, il a également des devoirs. Cette saison, malheureusement, certains ont bafoué nos textes.

Il est inadmissible que certains ne respectent pas la charte qu'ils ont signée. A ce titre, plusieurs collègues ont reçu des courriers de mise en garde. Une collègue a été exclue du PNA.

Nous ne pouvons tolérer les dérives qui discréditent le corps arbitral dans son ensemble. Je rappelle également que les formations de remise à niveau sont obligatoires une fois par an dans tous les comités, sans exception. Il est également obligatoire de nommer une sous-commission de traitement des fautes d'arbitre dans tous les comités et dans les régions.

Et le responsable de cette commission ne doit pas être le responsable de la commission d'arbitrage, parce que celui qui engage les poursuites ne peut pas être dans la sous-commission. Certains comités ont le même référent, merci de bien vouloir modifier vos référents dans ces cas.

On ne peut pas être juge et parti.
A partir de 2026, les inscriptions aux examens, tous grades confondus, devront être envoyées, pour le 1 ER OCTOBRE 2026 pour l'examen 2027 aux comités départementaux (examen départemental) aux les comités régionaux pour les candidats à l'examen régional, au siège social de la fédération pour les arbitres nationaux et PNA.
Les documents seront sur le site fédéral.

L'examen se déroulera le dimanche matin du troisième week-end entier de janvier 2027, c'est-à-dire le 17 janvier 2027.
Le collège reste à la disposition de tous, mais nous avons également besoin de votre soutien pour que nos collègues soient reconnus à leur juste valeur. Ils sont les garants de vos compétitions, ils vous respectent, respectez-les dans leurs missions qui ne sont pas toujours aisées.
Espérons que notre message sera passé, nous vous souhaitons une bonne fin de congrès, d'excellentes fêtes de fin d'année et tous nos vœux pour 2026. Merci.

Approbation de la tenue sportive (haut et bas) dans l'ensemble des compétitions
Adoptée 86.1 % (1628 voix)
Refusée 13.9 % (263 voix)
ABSTENTION (37voix)

COMMISSION MEDICALE

Christelle MARTELET (médecin fédéral)

Bonjour à toutes et à tous. La commission médicale de la fédération nationale est composée de trois médecins. Christian ALIGNE, Jean-Pierre IANNARELLI et moi-même, qui suis médecin aussi responsable du suivi médical réglementaire et médecin des équipes de France. Richard VanDoren, le kiné fédéral et kinésithérapeute également des équipes de France. De Patrice Rodriguez, directeur technique national. De Charles-Baptiste AGOSTINI, CTN qui fait un gros travail dans la sous-commission sport et santé. Et également dans cette commission et en lien avec l'honorabilité, Fabienne VIGUIER.

Le suivi médical réglementaire a été réalisé cette année et 71% des sportifs sur la liste au niveau ont pu être soit vus pour 42 d'entre eux physiquement sur des stages ou lors de certaines rencontres et 14 dossiers qui ont été réceptionnés et traités. Globalement, les pathologies chroniques étaient connues, elles sont suivies et équilibrées et nous avons fait cette année trois demandes d'AUT.

Le suivi des équipes de France est réalisé de manière régulière toute l'année par téléphone et en cas de problème par moi-même ou et Richard, le kiné. Nous avons instauré cette année pour les deux collectifs féminins aussi bien Espoir que Senior un bilan biologique réalisé notamment pour les recherches de carence en fer. Un suivi et des conseils diététiques sont également produits tout au long de l'année.

Un accompagnement avec Richard est effectué sur des stages, sur des compétitions de préparation. Les stages auxquels nous sommes allés sont les deux collectifs Senior et Espoir féminine et également sur les championnats d'Europe et du monde. Parallèlement à ce suivi médical et kiné, une préparation physique qui a été proposée et réalisée aussi par Richard, le kinésithérapeute et une préparation mentale par Sabri Bengilalhi.

Lors des championnats de France, nous avons réalisé une couverture de certains championnats avec Christian, moi-même et le docteur Christophe Jamet aux championnats de France jeunes à Saint-Yrieix que je remercie encore vivement au passage. Sur certains championnats de France ont été présents l'Agence française des diabétiques ainsi qu'Audika qui a fait des dépistages de troubles auditifs sur le championnat de France vétérans. Comme les années précédentes, des contrôles à l'alcoolémie ont été réalisés sur les championnats de France et sur des championnats départementaux ou régionaux à la demande de certains comités départementaux et régionaux et nouveautés depuis cette année des contrôles antidopage ont été réalisés.

Il y avait déjà des contrôles avant mais qui étaient faits par l'AFLD qui se déplaçait d'elle-même. Christian vous en reparlera tout à l'heure. Au niveau sport santé et plusieurs axes de travail sur l'alcool et la lutte antidopage nous avons revu des règlements administratifs et sportifs concernant l'alcool et également le règlement médical fédéral je reviendrai tout à l'heure.
Dans le cadre purement sport-santé, les formations et professionnalisations sur le projet ministériel sport santé justement avec notamment cette année une formation qualifiante des CTFR sur les activités sportives sur prescription médicale. L'intégration de la dynamique sport santé dans les directives nationales dans le cadre du développement et à venir en mars 2026 une préparation à la formation bien-être des éducateurs fédéraux.

Alors le règlement administratif et sportif nous avons pour objectif de proposer une formation uniformisée homologuée voire labellisée par la FFPJP comme celle que dispense Christian Aligne pour la délivrance des habilitations dans le but d'éviter les vices de procédure toutes sources de problèmes encore trop fréquemment retrouvées cette année et éventuellement pouvoir à terme envisager des sanctions.

En attendant, l'article 40 du règlement administratif et sportif concernant l'alcool a été revu et précisé sur les modalités de contrôle. A noter la suppression de l'annexe 4 du règlement dont le contenu a été synthétisé et intégré dans l'article 40 pour éviter les doublons et les quiproquos. A noter également une nouveauté pour l'année à venir avec l'instauration d'une tolérance zéro alcool pour les éducateurs tout encadrant de mineurs pour les arbitres et également pour les officiels.

Christian ALIGNE
Je vais éviter l'énumération complète afin d'aller à l'essentiel. Comme vous le savez, l'exercice de la médecine en France exige un diplôme d'État. Cela rejoint les propos de Charles-Baptiste. Soyez toutefois rassurés : Christelle et moi intervenons comme de véritables bénévoles. Le bénévolat n'est pas une défaillance, mais une conviction et une véritable vocation ; il faut s'y engager pleinement. Voilà pour le caractère « rémunérateur » du bénévolat.

En 2025 la nouveauté c'était effectivement de mettre en place des contrôles antidopage commandés par les comités départementaux ou par les comités régionaux et ça a été réalisé. Alors il y en a eu sur les championnats de France à Pontorson, à Châlons-sur-Saône mais ceux-ci étaient commandités comme sur la Marseillaise directement par l'AFLD à qui toutes les années on adresse la liste des compétitions officielles et qui choisit de venir éventuellement sur une compétition de pétanque. Cependant au niveau du championnat régional à Romans, demandé par le comité régional et sur un département de l'ouest de la France, ce sont des contrôles qui ont été commandités par les comités. Ce n'est pas là le lieu de vous parler du suivi de ces résultats de contrôle, il y a des procédures qui sont en cours, il faut les laisser faire sur le plan juridique et nous sommes tenus au secret par contre lorsque les jugements seront prononcés vous pourrez toujours aller sur le site de l'AFLD ou dans leur nouvelle mouture vous pourrez avoir la liste des joueurs suspendus dans votre fédération ou dans les autres fédérations sportives, puisque vous savez que les sanctions s'appliquent inter-fédérations et ça sera soit de façon anonyme effectivement, soit de façon non-anonyme visible pour les différents joueurs c'est une clause qui existe dans les procédures de l'AFLD j'en ai déjà qui m'ont contacté lors de ce congrès pour savoir comment on pouvait faire par rapport.
J'avais déjà mis et transmis à la fédération au point un petit kit avec la feuille de protocole à envoyer à l'AFLD et un petit guide de remplissage. Sachez qu'une des choses les plus importantes, c'est de bien s'assurer que le site que vous allez élire pour le lieu du contrôle dispose d'un certain nombre d'éléments matériels que je vous cite dans le document et qui permettent aux préleveurs de faire leur travail dans de bonnes conditions ça c'est important on ne peut pas les mettre dans des conditions déplorables avec des toilettes qui sont publiques, avec des choses comme ça ils ont besoin de contrôler la récupération d'urine et l'émission d'urine, donc ils ne peuvent pas faire n'importe quoi et n'importe où donc ça sera un point important respecter le cahier des charges.

Concernant la lutte contre l'alcool alors là aussi je crois qu'on a été bien entendu l'an dernier puisque cette année j'ai assuré quand même 10 sessions de formation ce qui représente un peu plus de 100 personnes formées c'est 14 comités départementaux différents qui m'ont demandé des formations en distanciel formations qui restent pour l'instant gracieuses et je préfère prévenir et qui durent entre 1h30 et 2h, alors ce ne sont pas des formations où vous êtes devant un écran tout seul c'est des formations où on est en relation permanente de façon à ce que vous puissiez poser vos questions, expliquer ce qui vous est arrivé, etc. alors pourquoi je tiens à ça et pourquoi Christelle a fait évoluer vers l'uniformisation de ces formations pour habiliter les gens, parce qu'il vaut mieux qu'on fasse tous la même chose et qu'on évite effectivement les vices de procédure, et je pense qu'on ne s'improvise pas contrôleur, il faut quand même connaître certaines choses et une certaine procédure, c'est pas aussi simple que ça, et il faut pouvoir répondre aux questions également des joueurs. Je voudrais vraiment globalement tous vous remercier parce que je ne m'y attendais pas j'avais dit l'an dernier que nous étions très sous-évalués en matière de contrôle d'alcoolémie, et j'ai donc lancé il y a quelques semaines une enquête nationale et regardez un peu les chiffres c'est assez fantastique quand même le nombre de contrôles le nombre de CD qui ont répondu c'est quand même 61 sur 103, ça représente 58% et j'ai été volontairement large puisque j'ai inclus les départements d'outre-mer et les territoires d'outre-mer les comités

régionaux c'est pareil, c'est à peu près du même niveau 54%, c'est encourageant . Beaucoup de ces CD m'ont dit on n'en fait pas mais on aimerait bien en faire on voudrait bien avoir une formation l'année prochaine voilà, encourageant. On en est à 7000 pratiquement 7500 contrôles tout confondus.

Christelle MARTELET
Par rapport au règlement médical fédéral, vous savez tous que le certificat médical de non contre-indication à la pratique n'est plus nécessaire pour la délivrance d'une licence, excepté pour les arbitres de plus de 65 ans et les sportifs de haut niveau cependant, il persiste des contre-indications absolues ou relatives à la pratique si elles mettent en danger la santé du sportif, et si elles ne permettent pas de respecter le règlement fédéral ni l'équité entre joueurs ce pourquoi, et afin d'éviter de nombreuses questions voire problèmes rencontrés en 2025 le règlement médical fédéral a été également revu et détaillé des dérogations. Je vous remercie de votre attention je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et une bonne santé.

Approbation de la modification des statuts de La FFPJP
Adoptée 92.8 % (1706 voix)
Refusée 7.2 % (132 voix)
Abstention (40 voix)

PRESENTATION ET APPROBATION DU BUDGET 2026

Jean-Marie MARAUX, **Trésorier Général**

Bonjour à tous et à toutes, on va reparler chiffres et je sais que vous attendez avec beaucoup d'attention le budget 2026. Vous avez reçu déjà toutes les explications dans la lettre financière en tenant compte des demandes des différents responsables de commissions et des groupes de travail de la fédération. L'équilibre budgétaire 2026 a pu être réalisé par la prise en compte des décisions du comité directeur de novembre avec une augmentation de nos recettes notamment avec une augmentation du tarif des mutations qui n'avait pas subi de hausse depuis 2012 sauf pour la part régionale qu'on avait instauré à un moment donné après et une nouvelle recette a été instaurée pour nos licenciés seniors qui participeront aux qualificatifs départementaux pour nos différents championnats de France une participation de 1 euro par licencié sera demandé par joueur qui participera à ces qualificatifs. Une recette qui nous permettra de financer les dépenses d'organisation de nos championnats de France dépenses qui sont en constante progression.
Le budget 2026 a été validé par le comité directeur fédéral le samedi 15 novembre dernier et s'équilibre à hauteur de 6 604 000 euros un budget en baisse par rapport à 2025 puisque nous n'avons pas d'organisation des championnats internationaux que nous avons eu en 2025, nous aurons un budget moindre et afin d'éviter les répétitions avec la lettre financière que nous avons tenu à vous présenter de manière parfaitement détaillée, nous vous présentons le budget 2026 sous sa forme générale recettes et dépenses et ensuite le budget sous sa forme analytique au niveau des dépenses une nouveauté qui était nécessaire à une bonne lecture de nos postes de dépenses et de recettes et surtout une réponse positive à notre ministère de tutelle qui nous demandait de justifier au mieux nos dépenses sur toutes nos actions qui rentrent dans notre projet sportif fédéral 2025-2028 afin d'obtenir des subventions annuelles indispensables à notre équilibre budgétaire. La comptabilité analytique permet de classer nos dépenses en fonction de nos manifestations et de nos actions tout en prenant en compte les autres frais de fonctionnement comme les salaires et charges ainsi que les frais généraux sous la forme de clés de répartition estimées. Ce travail colossal sur notre comptabilité générale a été parfaitement réalisé par notre jeune stagiaire Margot avec l'appui bien entendu de Christy et de Claire notre trésorière adjointe un grand merci à toutes les trois une triplette gagnante pour un résultat remarquable en un temps réduit puisque Margot a pris ses fonctions au 1er septembre. Maintenant commençons la présentation du budget :

Recettes :

Licences, mutations et affiliations : Pour information comme je vous l'ai dit dans le bilan financier ce matin ce poste est la principale source de recettes de notre fédération, ce poste ne contient pas les 2 euros affectés au centre national qui fait partie d'un budget séparé sur un compte de fonds dédié spécifique, l'ensemble des postes ont été revus en fonction du réalisé 2025 et de l'augmentation des prix de mutation passant ce poste à 500 000 euros de recettes, à noter qu'en prenant en compte les provisions de la professionnalisation les 1,30 euros par licence et du centre national à 2 euros, nous passons donc à 66% du budget pour nos licences, mutations et affiliations, les recettes autres produits cette rubrique augmente de 56 000 euros par rapport au budget 2025, nous avons réaffecté dans cette rubrique notre

centre de formation pour 90 000 euros de recettes pour les autres postes, pas de grand changement et nous avons ajusté les produits financiers avec le réalisé 2025.

Produits et salaires : disparition des transferts de charges en effet avec la mise en place de la comptabilité analytique, nous n'avons plus besoin d'utiliser les fameux tiroirs pour procéder à des réaffectations de salaires pour cette refacturation salaire et charges à la SAOS, nous avons prévu un budget de 100 400 €. En effet, la SAOS compte un poste à temps plein et un poste sous forme de contrat d'apprentissage ainsi qu'une cote part pour la gestion administrative comptabilité direction et suivi du partenariat. Nous comptabilisons également une aide de l'agence nationale du sport de 42 000 €, aide affectée principalement à la gestion des dossiers de subvention ANS. L'aide à l'apprentissage de 7 500 euros concerne nos deux alternants Emma à la SAOS et Margaux à la comptabilité.

Subventions événements : le nouveau poste de cette rubrique est la collecte des 1 euro par licencié seniors jouant les qualificatifs départementaux pour les championnats de France. Cette nouvelle recette va nous permettre de financer les dépenses importantes incombant à la manifestation elle nous permettra aussi d'augmenter les récompenses sur l'ensemble de nos championnats de France en remettant des prix à partir des demi-finales, si possible, et en récompensant l'ensemble des participants, ce sera valable pour l'ensemble de tous les championnats seniors et jeunes bien entendu. Pour les inscriptions coupe de France pétanque et jeu provençal, ces dernières sont toujours en constante augmentation nous avons reconduit le même nombre d'équipes sur le réalisé 2025 mais à la lecture des différentes inscriptions que vous avez retourné, on sera sûrement un peu supérieur, ce qui est très bien ça veut dire que nos compétitions sont avec beaucoup d'adeptes et donc nos clubs aiment ces compétitions pour la finale de la coupe de France en mars 2026 à Douai, nous avons pris en compte des subventions pour un montant total de 30 000 €, pour la convention Youtube nous prévoyons donc une recette de 19 700 euros, recette qui provient du nombre de lectures des vidéos de la Web TV fédérale tout au long de l'année (plus 650 heures de direct sur l'année) il me semble que nous devrions obtenir encore de meilleurs résultats en 2026. Pour le Pétanque Tour 2026, 40 000 euros de participation des villes sont prévus pour un total de 6 étapes, nos conventions avec les différents organisateurs privés représentent 34 000 euros et nous avons une mise en place d'étapes avec une société pour un montant de 30 000 €.

Recettes DTN et subventions : DTN les recettes du ministère sont stables et représentent 161 000 euros avec la signature de trois conventions le contrat de performance annuel le contrat de développement et les aides personnalisées à l'heure où les aides en faveur du sport parlent de diminution dans l'actualité notre fédération n'est pas encore impactée de ces décisions. En effet, nous avons eu depuis 5 ans deux cadres d'Etat en plus et nos subventions ne baissent pas voire augmentent légèrement.

Recettes utilisation des provisions : Pour les deux fonds dédiés restants, nous prévoyons l'utilisation des provisions suivantes 664 000 euros pour la professionnalisation en illustration, vous avez vu le graphique que je vous avais présenté ce matin, vous constatez 310 000 licences à 1,30 euro, ce qui nous fait 403 000 euros en dépenses, et en recettes, il y a 664 000 euros. Nous prévoyons d'utiliser en orange, au vu des divers emplois et des diverses conventions, un montant de 664 000 euros pour la professionnalisation. Sur ce poste, s'ajoute une utilisation estimée de 400 000 euros pour le centre national, recette du fonds dédié du centre national pour 2026. Nous affecterons les 2 euros par licence avec une prévision de 604 000 euros pour les 302 000 licenciés prévus en 2026.

Dépenses :

Vous retrouverez les rubriques suivantes, pour le premier poste à l'écran, il n'y a pas de variation outre mesure, idem pour les charges du siège pour le poste salaire et charges, nous avons actualisé notre masse salariale en fonction des informations connues en novembre 2025. Pour les assurances, le montant prévisionnel est celui acté avec notre partenaire MMA sur plusieurs contrats licence, protection juridique véhicules et sportifs de haut niveau pour l'informatique et le poste média/presse, nous avons ajusté les montants avec la disparition de la carte mais nous avons pris en compte le coût de l'hébergement de la maintenance de la nouvelle plateforme licence, nous avons maintenu une enveloppe pour le développement de la communication fédérale.

Activités et missions FFPJP : ce poste est le poste principal du budget fédéral représentant pratiquement un quart du budget. Il intègre l'ensemble des manifestations événements de la fédération et également les déplacements des sportifs sur nos compétitions pour la partie DTN. Nous avons des besoins matériels et des récompenses à hauteur de 100 000 € pour les championnats de France. La comptabilité analytique nous impose de saisir en comptabilité générale la nature de la dépense exemple déplacement d'un arbitre et ensuite dans la comptabilité analytique nous ventilerons pour dire que cet arbitre était présent par exemple à la manifestation coupe de France. Il est important que ce poste reste le poste principal de nos dépenses preuve que nos compétitions organisations fédérales sont au cœur de nos activités et nous devons nous employer à assurer le financement de toutes ces compétitions nationales.

Cotisations et aides diverses : La mise en place de la comptabilité analytique a permis de pouvoir reclasser les natures comptables et notamment celles des aides faites par la fédération. Vous avez la première partie des cotisations qui n'a

pas trop évolué par rapport à 2025 pour les aides en bleu, ce sont l'ensemble des aides qui par la collecte de la licence seront redistribuées à des clubs, comités départementaux et comités régionaux sous forme d'aides diverses à l'organisation des manifestations. La professionnalisation, les centres d'entraînement régionaux, l'aide COT, les aides pour les déplacements, tout cela représente quasiment un million trois cent mille euros qui seront redistribués à nos organes déconcentrés.

Dotations et provisions diverses : pour cette rubrique, nos dotations prévisionnelles augmentent du fait de l'amortissement de la plateforme numérique, une convention S.A.O.S. sera établie afin de reverser la somme concernant les charges pour les championnats de France, elle a été intégrée à nos dépenses et pour la dotation professionnalisation, nous en avons parlé au niveau des recettes 310 000 licenciés à 1.30 € en nous basant sur nos effectifs 2025. Pour le centre national, nous prévoyons 400 000 € de dépenses sur le prochain exercice du fonds dédié. Le dernier fonds dédié pour les charges exceptionnelles, nous avons reconduit une somme identique sur la base du réalisé 2025 et puis nous n'avons pas mis de charges exceptionnelles. Pour le fonctionnement 2026, nous vous communiquons les éléments financiers pour 2026, des informations à remettre à vos trésoriers et trésorières, nous allons demander 70 % des licences à la fin du premier trimestre 2026. Nous intégrerons les tours de zone de la coupe de France pour que vous puissiez rembourser au plus vite les clubs concernés. Pour les mutations, nous attendrons la fiche financière pour la facturation dans sa totalité qui vous parviendront comme d'habitude pour le 15 octobre 2026 avec un arrêt des états au 30 septembre 2026 (pas de changement au niveau des dates). Le règlement sera à effectuer avant le 15 novembre 2026 dernier délai. Je vous demande d'utiliser le système des virements bancaires beaucoup plus rapides et beaucoup plus faciles à traiter par nos services. Pensez aussi je vous rappelle à envoyer vos comptes rendus d'Assemblée Générale avec vos documents financiers 2026 à l'adresse mail du siège avec une date limite au quinze avril 2026.

Ce budget est cohérent avec des recettes supplémentaires absolument nécessaires à l'équilibre budgétaire de nos dépenses qui augmentent d'année en année avec des charges de plus en plus importantes pour l'organisation de nos manifestations nationales comme deux mille vingt-six sera une année de transition sans augmentation de la licence qui devrait être effective en 2027. Nous verrons tout à l'heure nous nous devions de présenter un budget au plus près de la réalité en fonction de la mise en place de notre projet fédéral sportif. pour le financement de notre centre national Michel Desbois la présentation du budget deux mille vingt-six est terminée bien entendu on va discuter si vous avez des questions je suis à votre écoute et encore toutes mes excuses pour le retard de l'envoi de nos documents financiers il me semble que la lettre financière vous a été très utile et a répondu à une grande partie de vos questions donc les questions qui vont venir donc si il y a des questions dont vous avez les réponses dans la fiche financière je vous renverrai vers la fiche financière on ne va pas perdre de temps là-dessus remercie Ludo notre informaticien qui a assuré la présentation de l'ensemble de nos documents financiers bilan 2025 et budget 2026 les présentations ont été préparées de main de maître par Christy notre responsable financière et Margot notre petite stagiaire une vraie experte en comptabilité analytique.

Une petite anecdote pour finir pour Christy elle n'est pas qu'une excellente responsable financière elle est aussi une excellente joueuse puisqu'elle a obtenu une magnifique victoire en remportant le titre de championne de France des clubs féminins avec son club de Valence comme quoi nos salariés sont également de bons compétiteurs et compétitrices on peut l'applaudir. (*Applaudissements*)

Je vous renouvelle mes meilleurs vœux pour 2026 et surtout une bonne santé tous ensemble soyons unis pour servir nos deux sports favoris la pétanque et le jeu provençal.

Approbation du budget 2026
Adoptée 86 % (1517 voix)
Refusée 14 % (246 voix)
Abstention (136 voix)

Sur l'augmentation de la licence : l'augmentation de la licence est programmée pour l'année 2027 et 2028. Un petit historique quand même pour vous rappeler où on en était donc avant 2017 : nous comptions une licence à 7,70 euros en 2017, donc augmentation de 2,30 euros avec un passage à 10 euros réparti comme suit : 1,30 euros pour le projet de professionnalisation au niveau des CTFR dans les régions et 1 € d'augmentation pour le fonctionnement de la fédération, en 2021 une augmentation de 2 euros, soit 12 euros pour la prise en compte du projet du centre national. Depuis 2017, nous avons créé des manifestations nationales jusqu'à ce jour en 2025 : en 2019, création du CNC de jeu provençal, du CNC féminin en 2020, création du trophée des pépites pour les jeunes en 2021, le circuit national jeune et les aides aux étapes le CNC intégration des clubs course 2023, championnat de France de tir de précision, championnat de France triplette mixte, CNC jeune de 32 à 48 équipe, coupe de France de jeu provençal et 2025 open international jeune trophée européen du jeu provençal collaboration avec la CEP .

Vous voyez que nous ne sommes pas restés inactif depuis 2017, on ne s'est pas arrêté à ce qu'on faisait avant 2017. En 2025, nous actons des dépenses supplémentaires que nous avons pris à notre charge puisque vous n'avez eu aucune augmentation du prix de la licence. Aussi le plan de relance du COVID nous a permis de maintenir les activités mais également de créer de nouvelles compétitions. Notre masse salariale pour mieux vous accompagner tant sur la partie administrative que sportive a augmenté depuis 2017, elle était à 700 000€ en 2017, elle s'élève à 1 200 000€ actuellement. Nous avons amélioré les services proposés par la fédération, une meilleure structuration de nos services et une meilleure visibilité grâce à une amélioration de notre communication générale via nos réseaux et notre chaîne Youtube. Au niveau sportif, comme je vous l'ai dit précédemment, nous avons renforcé aussi notre équipe avec 2 cadres d'état et des embauches qui ont permis également de dynamiser le service et de créer 3 collectifs sportifs. Voici la ventilation de votre licence de 12 € : on va déduire les 2 € du centre national, il reste les
10 € avec la répartition suivante : il y a 1,50 € qui part pour la partie DTN au niveau des actions de développement et le sport de haut niveau, 1,80 € pour les réunions les manifestations et le centre de formation qui est en constante progression, 1.70 € pour les salaires de la FFPJP, 1 € pour les frais du siège, secrétariat charge, cotisation, assurance et il reste donc la rétribution financière ou prise en charge fédérale pour le compte de nos licenciés club, CD, CR, à hauteur de 4 €.
Le président vous a dit que c'était plus près des 5€, voilà la répartition des 10€ de la part fédérale. Au niveau de l'augmentation du prix de la licence qu'on vous propose à 4 €, nous vous la proposons autour de 2 projets majeurs qui vous ont été présentés fin 2024 dans le programme du président Michel et de son équipe en dehors des licences jeunes, Benjamins, Minimes et Cadets avec la répartition suivante : Amélioration du fonctionnement fédéral à hauteur de 2,15 € donc avec la masse salariale en augmentation, revalorisation des aides clubs, comités pour les compétitions financement du fonctionnement fédéral et puis de l'autre côté, nous avons l'autre projet avec l'amélioration de nos manifestations nationales pour 1,85 € avec des nouvelles compétitions, mais aussi l'amélioration de la plateforme numérique et de la production TV puisqu'on voit que ça fonctionne bien aussi on a aussi la refonte du site internet.
Cette augmentation est tout à fait logique et nécessaire comme vous l'a indiqué le président, vu que nous sommes restés 10 ans avec une licence à 10 euros (excepté les 2 euros du centre national) et comme vous l'avez remarqué sur les 10 euros encaissés par la part fédérale, nous avons un retour de 4,70 euros envers nos licenciés nos CD et CR. En conclusion, il reste tout simplement 5,30 euros pour notre fédération pour son fonctionnement.

Les 4 euros supplémentaires seront sûrement bien utilisés avec une répartition équitable entre l'ensemble de nos actions et manifestations sans vous oublier vous les CD, les CR et tous nos licenciés surtout nos actions jeunes qui doivent se développer pour augmenter nos effectifs jeunes sans oublier notre seconde discipline le jeu provençal. Le comité directeur et son président s'engagent durant notre mandat à travailler à vos côtés vous les CD et les CR pour améliorer le fonctionnement de notre fédération et assurer un développement harmonieux de nos 2 disciplines merci de votre attention.

Approbation de l'augmentation de 4 € de la licence en 2027
Adoptée 57.9 % (1090 voix)
Refusée 42.1 % (791 voix)
Abstention (38 voix)

F.I.P.J.P

Claude AZEMA (Président de la WPBF) :

Bonjour, je suis heureux de vous revoir peut-être pour la dernière fois on ne sait jamais ! J'ai bien aimé quand Régis a parlé de la création du comité du Morbihan là en 75 je veux juste lui dire que nous dans le Jura on a créé le comité en 73, il a été le premier 1er congrès en 74.
Plusieurs d'entre vous m'ont demandé qu'est-ce que c'est que cette fédération mondiale des sports de boules ? Je vais vous raconter. Nous étions dans la CMSB *confédération mondiale des sports de boules* avec la RAFA et la Lyonnaise où chaque discipline avait droit à 3 représentants. On était toujours 3 contre 6 donc un jour on a fait un petit arrangement sur un vote, on s'est trouvé 5 contre 4 et du coup j'ai dit, on dissout la CMSB pour créer la WPBF.
Alors pourquoi en anglais ? Parce qu'en français c'est la fédération mondiale de boules et de pétanque alors qu'en anglais on a mis *World Pétanque and Bowls Fédération* on a mis pétanque devant parce que World Bowls ça existe déjà chez les Anglais avec le nom de bowl donc sous prétexte d'harmonie on a mis pétanque d'abord donc c'est la WPBF.
Cette fédération elle regroupe toutes les fédérations nationales des 3 disciplines pour l'instant, la pétanque, la RAFA et la lyonnaise et depuis quelques temps je suis contacté par les joueurs des anglais, le long de bowl pour nous

rejoindre ce qui porterait le nombre de fédérations votant chez nous à 282 pour 163 pays ça a une importance, au lieu d'avoir des gens désignés par les fédérations, on a vraiment une grande importance et un grand panel à faire.
Pourquoi cette fédération est importante ? Parce que c'est la seule qui est reconnue par le CIO quand on l'a créé après la CMSB on a travaillé avec le cabinet Carrard qui est celui du CIO, avec des gens que je connais un petit peu partout, et on a posé des statuts qui ont permis d'être dans les 2 mois qui ont suivi, reconnus par le CIO. Cela veut dire qu'on est membre de ce qu'on appelle l'ARIFS, l'association des fédérations internationales de sport reconnue on est membre de l'IWGA c'est l'association des jeux mondiaux. On touche un peu d'argent, bon bien sûr ce n'est pas 4 euros par licence on prend 33 000 euros quand même du CIO, donc cette fédération est la seule qui existe au niveau du CIO elle ne connait ni la FIPJP ni la FIB, ni la CBI.
Les jeux mondiaux ne sont ouverts qu'à ceux qui font partie de cette fédération les jeux méditerranéens, même chose exactement, donc c'est vraiment très important, et c'est pour ça que nos amis anglais qui n'ont pas voulu rester et qui veulent maintenant rentrer dans les jeux olympiques de Brisbane, donc quand ils sont allés au CIO poser la candidature, on leur a dit, mais non, vous ne pouvez pas être candidat il faut être dans la WPBF il y a qu'elle qui gère les sports de boules dans le monde donc ils sont en train de revenir vers moi on les fait un peu patienter, mais on va les prendre.

Pour revenir sur ce que j'ai entendu, on a parlé du haut niveau ça m'a fait très plaisir le haut niveau vous savez que la fédération a créé les brevets fédéraux c'était dans les années 85 86, c'était avec Daniel Charolais. On nous avait dit « *vous êtes fous, à quoi ça sert* » donc on a fait BF1, BF2, puis maintenant vous voyez où nous en sommes. En 94, nous n'avions pas de cadre technique, et Michel Aubert est arrivé pour nous aider à structurer à faire tout ce qu'il fallait au niveau du ministère, et derrière est venu un monsieur, je veux le citer absolument parce qu'il a été extraordinaire, il l'est encore c'est Victor Nataf il arrivait de la natation du Waterpolo et il a profité de nos brevets, il les a développés et c'est grâce à lui, à lui tout seul qu'on a eu la reconnaissance du sport de haut niveau en 2004. Je pense que ce grand monsieur a beaucoup fait pour la fédération, pour sa structuration et donc je tiens à penser à lui aujourd'hui, voilà, c'était tout simplement un petit mot pour Victor alors merci pour lui.

Je suis redevenu président du comité du Jura, il n'y avait personne ou il y en avait trop donc, parlant du comité du Jura, je peux quand même vous rappeler que l'on a créé dans le Jura pour la première fois des compétitions par équipe, alors c'était bizarre le système c'était des équipes de 6 il y avait 2 points en tête à tête, 4 points en doublette 6 points en triplette on a fait la première en 1979, donc on a eu un championnat qui a couvert toutes les années depuis, et on a fait parallèlement ce qu'on appelait un corporatif, pareil c'était 2 points, 4 points, 6 points et celui-là le corporatif, il continue à exister il a 50 ans ! Les compétitions d'équipes dans le Jura on aime bien ça, et si vous voulez en faire chez nous, on a un boulodrome où l'on peut vous accueillir, vous pouvez venir mais ce n'est pas une création ex nihilo par contre, quelqu'un a dit hier c'est difficile de faire bouger les lignes quand on a proposé ça au sein du comité directeur de la fédération, je ne vous dis pas mais finalement on a créé une coupe de France pendant que j'étais encore à la fédération, on a mis en place le championnat et depuis, vous avez des championnats, première, deuxième troisième division, c'est vraiment la création, à mon avis, qui amène le plus de licenciés, vous savez pour avoir des licenciés il faut leur faire faire quelque chose, je suis en train de parler des jeunes si vous voulez des jeunes, ce n'est pas un championnat de France qui va vous amener des jeunes c'est de l'action que vous faites chez vous, s'ils jouent souvent, pourquoi ils vont au foot, parce qu'ils sont souvent rassemblés, ils jouent beaucoup donc si vous avez des choses à faire pour avoir des jeunes, c'est les occuper plus autant c'est faire autre chose qu'un championnat de France, en plus ou en moins, ça ne suffit pas pour faire venir du monde, et c'était pareil à ce niveau-là.
Alors une dernière chose que j'ai entendu de Michel Lebot, il disait qu'à l'Europe ils vous embêtaient avec leurs calendriers, parce qu'ils ont des calendriers et ils vous prennent toutes les dates. Ce qu'il faut savoir, c'est qu'à l'Europe, ils créent des championnats d'Europe, les pays qui veulent le faire quels qu'ils soient, ils payent, ils vont sur place pour se loger, ils sont obligés de payer et cela ne fonctionne pas bien. Maintenant que tu es élu à la fédération internationale, Michel, il faudra agir sur les confédérations continentales qui n'ont aucune reconnaissance par la FIPJP ni le CIO. Tu le diras à tes collègues Confédération Européenne, qu'elle n'existe que parce que vous le voulez bien si ça ne va pas, vous décidez d'en créer une autre les gens reviennent dans votre fédération, ou alors ils ne viennent plus au championnat en général !
Je vais finir par un petit mot sur Philippe QUINTAIS. Pourquoi ? C'est tout simple, car il a reçu une distinction des *Gloires du sport*, mis en place par Monique Berlut en 1953, c'est placé sous l'égide du CNOSF et chaque année, on prend des joueurs qui sont en retraite qui ont 6 à 7 ou 8 joueurs. On n'a jamais eu un pétanqueur qui n'a été ni nominé, ni appelé, etc donc on a un peu travaillé et puis cette année, ils ont bien voulu mettre Philippe QUINTAIS dans les gloires du sport avec lui, il y avait par exemple, le 4x100m des championnats d'Europe de 1990 qui avait à cette occasion-là battu le record du monde c'est-à-dire 35 ans après et pour le championnat d'Europe il n'a été battu aussi qu'en 2022 donc cette équipe ? Bravo à lui, bravo à ce grand champion ! Il a été content qu'enfin on soit reconnu comme un sport, il a été écouté et il a été salué par un tonnerre d'applaudissements avec tous ses médaillés d'or des Jeux Olympiques d'autres et puis vraiment, vous pouvez être fiers de lui parce qu'il a vraiment défendu la pétanque il l'a montré en tant que sport il a parlé devant tout le monde et je crois que c'était très bien.

(Applaudissements)

FAIR-PLAY

Le Comité du Fair-Play de la FFPJP a décerné, pour cette première année, les trophées à :
Timéo FICHOU - Cadet
William STOHR - Sénior

(ils sont appelés sur la scène pour recevoir leur prix)

REPONSES AUX QUESTIONS ECRITES

M. BOURLET *(Secrétaire Général)*

QUESTIONS	QUI	PROPOSITION DE REPONSES
Quelle est la dotation maximale des concours départementaux à pétanque et au jeu provençal ? Nous constatons une grande différence entre le maximum de la dotation d'un concours départemental et le minimum de la dotation d'un concours régional. Exemple : à pétanque, triplette départementale maximum de 1150€ et triplette régionale minimum de 2250€ - en jeu provençal, triplette départementale maximum de 1800€ et triplette régionale minimum de 3150€. Pourquoi de tels écarts et pourquoi ne pas les diminuer ?	**CD30**	Alors, ceci vous laisse une marge de manœuvre pour fixer les dotations des organisateurs sur votre territoire mais il est vrai qu'il n'existe pas de continuité entre les montants entre le minimum pour un concours départemental 1150 euros en triplette et le minimum pour un régional de 2250 euros. C'est pour cela qu'une réflexion est en cours pour avoir une hiérarchie cohérente du plus petit concours départemental jusqu'à un national.
Les compétitions par équipes sont de très belles épreuves qui permettent à chacun de jouer à son niveau. Toutefois, le décompte des points actuel génère parfois des arrangements entre équipes lors des derniers matchs afin d'éviter soit une relégation, soit une potentielle qualification. On note que les matchs nuls lors de la dernière journée sont suspects, toutefois sans preuve tangible d'arrangement. Quelles solutions la commission du jeu provençal peut apporter ? Pour supprimer la possibilité de faire match nul lors des phases de poules. Avec Possibilité de commencer par les triplettes (comme en coupe de France. Et égalité de point à toutes les parties.	**CD30**	Depuis l'existence du championnat des clubs c'est un problème récurrent. Nous avons effectué plusieurs simulations avec des barèmes différents mais qui ne changent rien sur le fond car quels que soient les calculs on retrouve toujours à la dernière journée des situations avec des clubs qui sont dépendants des résultats des autres. Supprimer le match nul dénaturerait l'essence même du championnat des clubs car c'est une possibilité qui existe pratiquement dans tous les sports Inverser les phases ne semble pas non plus la meilleure des solutions. La triplette restant notre épreuve reine donc pour jouer les triplettes il faut le mériter. Inverser ce sera un peu commencer par le dessert avant l'entrée. On nous a aussi soumis l'idée de points de bonus offensifs et défensifs suivant le score. Mais là aussi cela peut avoir un effet pervers avec par exemple un club qui gagnerait toutes ses rencontres mais qui ne finirait pas premier battu par un club ayant accumulé un maximum de points bonus. La réflexion continue

Dans le règlement du CDC/CRC/CNC jeunes, la date du CRC est conseillée le 2ème week-end de septembre. Mais, dans la réalité, de nombreux comités régionaux, dont le nôtre, ne respectent pas ce calendrier, pour diverses raisons, sans aucun doute, recevables. Est-il possible d'harmoniser au niveau fédéral une date pour le CRC jeunes et qu'elle soit unique en France ? Pourquoi ? Parce que cela éviterait de trop nombreux chevauchements, en particulier, avec des nationaux jeunes.	**CR BFC**	La date du deuxième week-end de septembre est surtout positionnée pour que l'on puisse connaître bien en amont le qualifié pour la finale du CNC. Mais il est aussi évident que chaque région est différente et on peut constater qu'il est souvent difficile de trouver une date commune pour les CDC à l'intérieur d'une même région. La DTN travaille sur le sujet sur les modalités pour accéder au CRC avec pour objectif que toutes les équipes puissent jouer même si elles sont isolées dans un département
Dans le compte rendu du CODIR de septembre 2025, il est dit que la fédération va s'adresser directement à des villes (Municipalité) ou à des associations pour l'organisation des championnats de France. Quand sera-t-il du rôle du Comité départemental ? Qui sera l'organisateur et responsable officiel de la compétition ? Ne craignez-vous pas que cela engendre (ou accentue) des tensions entre les Clubs et leur Comité d'appartenance ?	**CD34**	Aujourd'hui, force est de constater que des tensions existent déjà entre des clubs et des comités départementaux ces derniers fermant la porte à toute organisation de Championnats de France par des clubs alors que ces derniers sont demandeurs ainsi que leurs municipalités Notre objectif est d'ouvrir le champ des organisateurs potentiels en prenant toutes les garanties nécessaires tant auprès des comités départementaux que des municipalités pour une organisation de qualité Mais quand un club organise un national on peut supposer qu'il est en capacité d'organiser un Championnat de France en fonction bien entendu de ses infrastructures et bénévoles
Où en est le Comité Directeur de la Fédération concernant la réforme du calendrier fédéral (promise en 2024) et plus particulièrement de l'alternance des championnats de France qui avait été évoquée par Monsieur le Président lors de la campagne pour les élections de décembre 2024 ?	**CD34**	Une commission transversale pilotée par Jean-Philippe Santucci y travaille mais les préalables et les obstacles sont nombreux et c'est une réforme qui si elle demeure nécessaire doit être pesée.
Quels sont les recours possibles quand un Comité Départemental refuse d'organiser un championnat départemental jeunes triplette et donc de les qualifier aux championnat Régional, alors que le nombre de licenciés le permet ? Peut-on mettre en place des sanctions ou des mesures contraignantes ?	**CR NA**	Organiser des compétitions amenant à un titre fait partie des obligations des CD, CR et Fédérations dans le cadre de leur délégation de services publics et agréments En cas de contestation des joueurs des clubs devant le CNOSF et le tribunal administratif au regard du préjudice subi il y a fort à parier que les organisateurs défaillants seraient lourdement sanctionnés
Pourquoi n'y aurait-il pas un barème de déplacement pour les délégués ou éducateurs sur nos championnats départementaux, au même titre que les arbitres ?	**CR NA**	À terme, pourquoi pas ? Il faut réfléchir à un modèle économique pérenne à noter que certains départements le pratiquent déjà

La dématérialisation des licences facilite la constitution des équipes via une application. Toutefois, l'absence des photos actualisées complique le contrôle d'identité des joueurs sur le terrain. Cette situation peut favoriser des irrégularités et rendre plus difficile le travail des arbitres et de la table de marque. Est-ce qu'une mise à jour des photos deviendra obligatoire dès le début de la saison 2026 ? Y aura-t-il une base photo téléchargeable dans GESLICO afin de faciliter ces vérifications ?	**CR IDF**	On en a parlé, c'est du ressort de chaque comité départemental de demander une actualisation de la photo du licencié au moment de son renouvellement
Jusqu'à présent, chaque joueur se présentait à la table lors des inscriptions concours. Chacune des équipes recevait un badge et, lors de leur départ, rendait le badge contre leur licence. Ainsi nous pouvions facilement relancer les matchs suivants et maitriser plus facilement le temps entre deux parties. Comment pouvons-nous éviter les départs non signalés et ainsi gérer le lancement des concours B, voir C ?	**CR IDF**	C'est fait, on a déjà répondu on passe
Dans les clubs, vous nous imposez pour tenir les tables de faire la formation, nous ne sommes pas contre. La première année, le club et ou le comité, prennent en charge le coût de la formation pour au moins deux personnes. Ce qui leur pose un problème, c'est de repayer à chaque turn-over de dirigeants. Pouvons-nous espérer qu'au sein de chaque département, la Fédération validera un ou deux formateurs afin que le coût de la formation coûte moins cher au club ?	**CR IDF**	On en a parlé, mais on n'a pas répondu Depuis 2024, la Fédération a commencé à former des formateurs de gestionnaires de table de marque au niveau régional puis départemental pour qu'au final, chaque département et chaque région puisse disposer de deux ou trois formateurs Maintenant, plusieurs comités disposent d'au moins un formateur Ils sont devenus autonomes dans les formations de GTM et pour éviter des frais inutiles, chaque formateur s'occupe de son secteur Les formations vont se poursuivre sachant que le diplôme ne sera obligatoire que la dernière année du mandat soit 2028 Les dirigeants sont normalement élus pour quatre ans donc une personne formée peut œuvrer durant cette période. Par ailleurs, la Fédération participe au processus de formation puisque les frais d'inscription de l'ensemble des formations ne couvrent pas l'ensemble des dépenses engagées pour mener ces formations 30% des frais d'inscription sont reversés au comité organisateur donc sur la somme de 60€ les comités récupèrent 19€ La mise en œuvre des formations a un coût, cet argent sert à développer les outils et financer les formations et un des objectifs est de développer de nouveaux modules en amont et en aval des formations de la filière fédérale

La Fédération n'aura plus à sa charge les frais de supports des licences, des livraisons. Les frais des déplacements sur les Championnats de France ont été réduits et devait être compensés plus ou moins par une subvention équivalente. Cela n'a pas été le cas puisque certains comités ont vu leur COT réduit de moitié. Cela ne compense pas la perte sur les déplacements. Pouvez-vous nous donner des explications sur les 1€ perçus lors des championnats départementaux, sur l'augmentation du prix des mutations conséquentes et de la prévision de 40% d'augmentation sur le prix de la licence ? A quoi serviront toutes ces économies pour la Fédération ? Qu'en est-il de la licence loisirs ?	**CR IDF**	Je vais juste répondre à la licence loisir puisqu'on en a parlé tout à l'heure. Aujourd'hui il n'existe pas de définition d'une licence loisir, de ce qu'elle comporte et surtout de ce qu'elle propose Force de constater qu'il existe très peu d'initiatives de la part des comités départementaux pour proposer des animations vers nos licenciés, notamment les joueurs non classés débutants
Concernant la tenue des équipes aux championnats de France, voici une proposition qui n'entrainerait aucune modification de nos textes officiels puisqu'elle permettrait de respecter à la fois les articles 5 à 7 du règlement des championnats de France et son annexe I. Serait-il envisageable d'autoriser les joueurs qualifiés, désormais en équipes homogènes, à porter aux championnats de France la tenue de leur club à condition qu'elles respectent les textes cités ? L'intérêt de cette mesure serait à la fois de permettre aux comités de réaliser des économies car cela leur éviterait de fournir des tenues, souvent pour une manifestation voire pour quelques heures seulement, à de très nombreux joueurs, et offrirait une possibilité supplémentaire aux clubs pour démarcher des partenaires.	**CD39**	Monsieur le Président y souscrit fortement et il l'a maintes fois répété sans écho Il faut que notre texte laisse clairement le choix de venir au championnat de France soit en tenue de club soit pour les comités départementaux et régionaux qui le souhaitent avec la tenue qu'ils fournissent aux joueurs qualifiés
Pourquoi les comités régionaux ne peuvent pas interdire aux joueurs qui ne veulent pas participer à cette compétition d'être suspendue l'année suivante de toutes compétitions départementale et régionale qualificatives à un championnat de France ?	**CD69**	Pendant des années le Code de Discipline et des Sanctions prévoyait une suspension de licence pour les joueurs absents sans motif dans les championnats Cette mesure imposait un passage en commission de discipline Or dans les faits, peu de CD et CR activaient cette procédure et la demande émanant des organes déconcentrés a amené la fédération à supprimer la procédure disciplinaire pour la remplacer par une mesure administrative privant le joueur absent sans motif jugé valable par le codir du CD ou du CR de participation aux qualificatifs dans le même genre de compétition l'année suivante

Serait-il possible d'imposer aux comités régionaux d'envoyer un délégué par équipe qualifiée car parfois 3 équipes qualifiées par les régions se retrouvent avec un voire deux délégués simplement ?	**CD69**	Ceci relève de la compétence des comités régionaux et l'absence de délégués sûrement sous-entendue par des considérations financières mais aussi de personnes disponibles
Lors des championnats de France, souvent, des équipes perdent leurs deux parties de poule sèchement en faisant 1 voire aucun point. Ne pourrions-nous pas simplement organiser un concours complémentaire que nous pourrions appeler Grand Prix du Comité avec tous les perdants de poule sachant que les jeux sont disponibles et que les arbitres sont ici ? La seule chose qui serait à faire c'est gérer une 2e table de marque tout simplement. Ce qui permettrait aux joueurs qui perdent très rapidement de pouvoir profiter de cette aubaine d'être qualifiée au championnat de France sachant que les comités ont déjà payer les déplacements et les hébergements.	**CD69**	Ceci n'est pas à l'ordre du jour Une consolante lors des championnats de France ne nous semble pas de meilleur goût même si nous comprenons la démarche Nous ne sommes pas sûrs que toutes les équipes accepteraient d'y participer et cela générerait des coûts supplémentaires Nous sommes sceptiques au vu que le public ne suivrait pas cette consolante le seul intérêt serait que le vainqueur soit qualifié pour le championnat de France N1
Pourquoi la SAOS ne commande pas un stock de lecteurs de QR Code pour la nouvelle licence dématérialisée comme pour les anciens lecteurs de licences ? Cela éviterait à de nombreux clubs ou comités départementaux et régionaux d'acheter ces lecteurs très chers.	**CD36**	Didier vous a répondu hier
La Fédération a délivré des lots pour des concours Jeunes demandé par un administrateur d'une page Facebook pour les concours jeunes organisé par la commission jeunes du CD 36. Malgré plusieurs demandes du CD 36, ces lots n'ont pas été remis à la commission Jeunes. Il s'agit donc d'un vol. Qui intervient ?	**CD36**	Tant qu'elle n'aura pas rendu les lots pas de licence
Dans le compte-rendu du CODIR des 28 février et 1 mars 2025, il est mentionné au sujet de l'arbitrage : à défaut d'arbitre sur la compétition, le Président du club ne peut	**CD50**	On a répondu tout à l'heure

plus officier. Ainsi, la compétition, si elle est maintenue, ne sera pas validée par la Fédération. Est-ce toujours en vigueur en 2026, si oui sur quelles compétitions : concours Fédéraux, coupes, championnats des clubs (CDC, CRC) ?		
La réflexion de la Fédération sur les joueurs positifs à l'alcool sur les concours, championnats départementaux ou régionaux a-t-elle évoluée concernant les sanctions pouvant être infligées à ces joueurs fautifs ?	**CD50**	On en a parlé aussi tout à l'heure
Le code disciplinaire et l'éventail des sanctions susceptibles d'être prononcées présente une anomalie, tout du moins une particularité. En effet l'application d'une peine diffère selon que l'on soit joueur ou dirigeant. UN JOUEUR : qui écope d'une sanction disciplinaire perd, ses droits de jeu, mais aussi sa fonction de dirigeant s'il répond aux deux rôles. UN DIRIGEANT qui écope d'une sanction dans le cadre de sa fonction de dirigeant, conserve son droit de participer à des compétitions fédérales. Il peut même s'il le souhaite, suivre des formations, sachant qu'en vertu de l'article 16 du règlement sportif il ne pourra intervenir dans aucun domaine (arbitre, membre de jury, GTM, délégué, éducateur). Cela ne parait pas très logique. Dès lors que l'on est sanctionné d'une peine ferme on ne devrait plus pouvoir intervenir sous quelque forme que ce soit, dans aucun domaine. Ne serait-il pas judicieux de remettre à niveau et d'uniformiser l'application des sanctions ?	**CD83**	On en a parlé aussi tout à l'heure
Convoqué comme témoin, à une commission de discipline, par suite d'un rapport d'incident que j'ai rédigé, le déroulement de la commission de discipline me pose interrogation. En effet, après lecture de l'instruction par le rapporteur de la commission, le prévenu a eu la possibilité de me poser des questions, mais pas moi, l'auteur du rapport. Le dossier comportait 9 documents annexes, auxquels je	**CD83**	On en a parlé aussi tout à l'heure

n'ai pas eu accès, pour en prendre connaissance et éventuellement apporter une contradiction. Lors de l'audition du prévenu, je n'ai pas pu assister à celle-ci et là aussi apporter des précisions si nécessaire comme le prévenu a pu le faire avec les témoins. A l'heure où nous devons nous prononcer sur le nouveau code disciplinaire : « est-ce bien logique et ne peut-on pas modifier ce point de déroulement de la commission ?»		
La communication des différents championnats de France se fait pour partie par le biais d'affiches et de brochures. Pour la saison 2025, nous avons pu voir sur ces supports des photos de joueurs qui n'étaient pas qualifiés pour les compétitions. Ne serait-il pas préférable de mettre en valeur sur ces supports les champions (voire vice-champions) sortants, et même les champions et les qualifiés du département hôte de la compétition ?	**CD83**	En effet, il est préférable de s'appuyer sur les photos des vainqueurs pour 2026, nous y serons attentifs Certains comités départementaux nous les réclament dès le 1er trimestre de la saison donc bien avant que les qualifiés ne soient connus Il est donc impossible de faire figurer sur les affiches les équipes qui représenteront le département haute Il faudrait par ailleurs recevoir de la part du CD Haute des photos d'une qualité haute définition de ces équipes si nous réalisions les affiches plus tard dans la saison Pour ce qui est de mettre en avant les champions ou championnes sortants ce sera possible en 2026 mais ce n'était pas le cas en 2025 Grâce à Patrick Monroché le travail du service communication sera désormais plus facile
Dans l'annexe ADM-comp-15, ayant pour objet les « tenues vestimentaires des joueurs » il est précisé : « le maillot de champion de France, d'Europe ou du Monde en titre peut remplacer une tenue, uniquement dans la catégorie et formule du dit titre. » Sur certains concours, afin de donner un peu plus de prestige à la compétition les organisateurs avec l'accord des responsables fédéraux autorisent le port du maillot de champion même si la catégorie et la formule est différente du titre obtenu. Est-ce pour le plus grand plaisir des spectateurs qui peuvent voir évoluer des champions en titre ? Cela pose un petit problème lorsque l'un des partenaires n'est pas champion. L'on voit fleurir n'importe quoi sur les boulodromes : maillots de foot ou autres. Si l'on peut accepter le port du maillot de champion de France dans ce cas de figure, ne serait-il pas opportun d'obliger le partenaire non titré de jouer obligatoirement avec son maillot de club ?	**CD83**	Nous rappelons qu'un maillot de champion de France d'Europe ou du monde ne peut se porter que durant la période entre deux championnats celui où l'on gagne et celui où l'on remet son titre en jeu. Nous confirmons que l'article portant sur les conditions du port du maillot de champion doit être précisé. Force est de constater que même à notre niveau nous avons des joueurs qui, lors du Pétanque Tour portent des maillots de champion du monde alors qu'ils ne le sont plus.

Depuis quelques saisons, la règlementation et le cahier des charges pour l'organisation des concours nationaux ont quelque peu changé : instauration de la notion de « TOP XXX , du « Prize Money », augmentation des frais de participation, possibilité de ne pas intégrer les frais de participation dans la dotation des concours, nombre minimum d'équipes engagées (100 équipes) pour prétendre à la reconduction de la compétition l'année N+1, etc. La réflexion (en collaboration avec l'association des organisateurs de grands prix et de nationaux) a été menée de manière générale, sans faire le distinguo entre l'organisation et les contraintes d'organisation d'un national PETANQUE ou d'un national JEU PROVENCAL. Il s'avère que l'organisation est complètement différente d'une discipline à l'autre : durée de la compétition, déroulement de la compétition : Pétanque en général par poules ou « Swiss System » - Jeu Provençal élimination directe, paiement différent(sortie de poules, cadrages payés …), frais engendrés pour les joueurs supérieurs au jeu provençal, frais d'organisation plus lourds au jeu provençal, etc. Après quelques saisons de pratique, ne serait-il pas opportun de faire un bilan d'étape, et de mener à nouveau une réflexion pour modifier, mais surtout différencier les critères d'organisation entre les deux disciplines.	**CD83**	Des échanges réguliers ont lieu entre la commission en charge du Jeu Provençal et la commission des nationaux Nous avons déjà apporté une modification sur le nombre d'équipes pour qu'un concours soit labellisé concours national puisque le chiffre a été descendu à 64 équipes pour un triplette en 2026. La réforme à venir impliquera de fait une refonte des cahiers des charges sur les concours nationaux. Évidemment, le Jeu Provençal sera aussi concerné et il sera demandé à la commission en charge de cette discipline d'y travailler et de faire des propositions
Nous constatons une disparité au niveau des défraiements entre un concours national et un régional : régionaux : paiement dès la sortie de poules ; nationaux : paiement plus libre pour les organisateurs. Cela n'est pas sans causer une certaine incompréhension chez les joueurs. Ne serait-il pas bon d'uniformiser le mode de défraiement ?	**CD83**	C'est la problématique rencontrée avec les petits nationaux top 300 qui ont davantage les mains libres que les régionaux au vu de leur augmentation. Faire une modification alors qu'une réflexion est menée sur une réforme totale de non-compétition ne nous paraissait pas opportun. Il est évident que les contraintes imposées mais aussi les possibilités offertes aux organisateurs doivent retrouver une certaine cohérence. Nous en tiendrons évidemment compte lors de nos réflexions en rappelant que les comités départementaux et régionaux ont aussi un pouvoir de décision quant au concours qui les concerne.

Avez-vous une date et un lieu à nous communiquer pour le colloque des éducateurs ?	**CR PDL**	Le colloque aura lieu le vendredi 27 février au dimanche 1er mars aux CREPS de Dijon
Pouvons-nous envisager le déplacement de la date du Championnat de France triplette jeunes pour revenir à la 3eme semaine d'août, le weekend autour du 14 juillet posant de nombreux problèmes logistiques ? La réservation des hôtels, des véhicules et de la restauration est très compliquée à cette date. De plus, c'est le weekend de l'année le plus chargé sur les routes avec les tarifs hôteliers les plus onéreux.	**CR PDL**	C'était la demande des éducateurs mais à ce stade ce n'est pas à l'ordre du jour La commission jeunes et des éducateurs étudiera quelle suite donner à votre demande
Est-il envisageable que la règle pour la formation du collège des éducateurs évolue avant la prochaine mandature ? Nous souhaitons voir autoriser les éducateurs BF2 à être tête de liste, ce qui permettrait aux comités et régions qui le souhaitent de pouvoir constituer une liste pour 2028, ce qui n'a pas été le cas en 2024. Ceci serait un geste fort de notre Fédération envers les clubs, les comités et les régions qui souhaitent s'impliquer davantage pour les jeunes.	**CR PDL**	Ce n'est pas exclu à étudier compte tenu du peu de BF3
La Fédération peut-elle revenir sur la règle de qualification au championnat de France triplette jeunes. Une règle qui a été décidé lors d'un comité directeur de 2022 par quelques élus (dixit comité directeur de novembre 2022) qui n'ont pas tenu compte de la proposition de la DTN et de la commission jeunes de l'époque qui proposait un minimum de 6 équipes engagées pour un championnat départemental, sinon qualification à la région. Aujourd'hui, avec une qualification uniquement à la région, le nombre d'équipes participantes présentes au championnat départemental triplette a diminué de près de 30% dans les comités des pays de la Loire. Nous pensons aussi que ce mode de qualification impacte beaucoup d'autres comités.	**CR PDL**	Ce n'est pas à l'ordre du jour compte tenu du fait que la participation lors des championnats départementaux jeunes reste réduit dans beaucoup de départements La question récurrente est la définition d'une compétition sportive amenant à une qualification à un championnat de France Combien de parties doit-on faire à minima pour que cela ait un sens ?
La société Décathlon ayant mis fin à son partenariat pour le circuit des nationaux jeunes, la Fédération a-t-elle trouvé un nouveau partenaire en 2026, pour pallier ce départ impactant financièrement l'organisation des nationaux jeunes ?	**CR PDL**	Nous cherchons...

Pour 2027, pouvez-vous envisager de fixer une date dans le calendrier fédéral pour le championnat régional triplette jeunes, comme pour les triplettes seniors, vétérans et féminins.	**CR PDL**	Nous avons laissé libre la date à la demande des comités régionaux comme nous l'avons fait pour les championnats départementaux à la demande des comités départementaux C'est difficile d'avoir une ligne cohérence quand les demandes fluctuent d'une année à l'autre
Est-il prévu que le cahier des charges des nationaux jeunes soit mis en ligne ?	**CR PDL**	Oui
A ce jour, en compétitions par équipes de clubs féminins, nous rencontrons beaucoup de difficultés à créer des ententes entre les clubs car il est impossible de monter en division régionale. Pouvons-nous envisager que le règlement puisse changer et pouvoir accepter des ententes en CRC et CNC ?	**CR PDL**	Ce n'est plus du tout d'actualité Car le nombre d'ententes sur le plan national est très faible et diminue d'année en année. A noter que depuis 2022, c'est plus de 5000 féminines supplémentaires qui participent au CDC et en 2025, 232 équipes de plus qu'en 2024
Dans l'annexe IV du RAS, il est noté que le contrôle alcoolémie est réalisé sur l'ensemble des joueurs et joueuses d'une équipe et de leur délégué. Ce point ne nous semble pas très explicite pour les championnats par équipe de club. Qu'entend-t-on par équipe ? Est-ce tous les joueurs inscrits sur la feuille de match ou seulement une équipe en doublette ou triplette tirée au sort ?	**CR BRETAGNE**	Lors d'un contrôle alcoolémie dans une compétition par équipe, il est en effet préférable de contrôler la totalité des joueurs et de le faire après que la feuille de match soit remplie, tête à tête, doublette, triplette, de sorte que si un joueur est fautif, ce soit une sanction effective sur le terrain
Concernant les championnats des clubs, le délégué de la rencontre, s'il est aussi président du jury, a t'il le droit de procéder aux contrôles ou doit-il laisser la place de président du club recevant ou à son représentant ?	**CR BRETAGNE**	Du moment que la personne est désignée président de jury, il endosse ce rôle indépendamment de son titre de président de club
Dans le championnat des clubs jeunes, il faut compter 4 équipes de club ou d'entente a minima par catégorie pour prétendre à une qualification pour le niveau régional. La solution d'un championnat commun entre deux départements, que nous avons essayé de mettre en place en 2023 et 2024 avec nos voisins du Gers, s'est soldé par un échec avec en cause trop de contraintes logistiques entre les déplacements et les calendriers de chacun. Un travail a-t-il été mené pour faire évoluer cette règle et faciliter l'engagement de nos jeunes dans cette compétition	**CD65**	La DTN vient de faire des propositions actuellement soumises aux collèges, des régions, des éducateurs et de la commission jeune Les modifications apportées seront diffusées dans les prochaines semaines.

Pour le championnat de France Doublette Mixte des 27 et 28 juin à Ajaccio, dans le cas d'un voyage en avion, y aura-t-il des transports en commun de prévus sur l'ile, genre navettes pour se rendre sur le lieu du championnat ou devrons-nous louer un véhicule ?	**CD01**	Il y a au départ de l'aéroport d'Ajaccio un service de bus avec des rotations tous les quarts d'heure au tarif de 1€ le voyage Le trajet dessert le centre-ville avec quelques arrêts préalables Le temps de trajet doit être d'une vingtaine de minutes à 6h du matin

RECOMPENSES

PRIX Bernard DUC (Municipalités pour l'organisation d'un championnat de France) remis à Bourg Saint Maurice (73)

Récompenses individuelles :
Mme CARLIER (Membre du Comité Directeur). - remet les récompenses individuelles :

Brigitte SANS
Christy MARRACCINI
Eric DORIZON
Joël LARREUR
René PELISSIER

CLOTURE CONGRES

M. LE BOT.- Mesdames et Messieurs, vous êtes arrivés au terme de notre assemblée générale, le comité directeur et moi-même avons essayé de vous présenter un congrès de qualité avec des animations, des ateliers.

Nous nous retrouverons pour le repas. Passez une bonne soirée. Soyez prudents sur la route demain. Passez de belles fêtes. Prenez soin de vous et de vos familles. (*Applaudissements*)

Le Secrétaire Général de la F.F.P.J.P.
Laurent BOURLET



Le Président de la F.F.P.J.P
Michel LE BOT



Fédération Française
de Pétanque et de Jeu Provençal

13, rue Trigance 13 002 MARSEILLE - 04 91 14 05 80 - ffpjp.siege@petanque.fr

COMPTE DE RESULTAT AU 30 NOVEMBRE 2025

DEPENSES	BUDGET 2025	REALISE 2025	RECETTES	BUDGET 2025	REALISE 2025
	Valeurs nette	Valeurs nettes		Valeurs nettes	Valeurs nettes
60206000 ACHATS & PRESTATIONS DIVERS	-	-	70700000 Licences Seniors	2 797 000	2 922 248.00
60320000 VARIATION STOCKS FFPJP	-	2 960.50	70705000 Licences Juniors	41 500	41 656.00
			70710000 Licences Jeunes	45 000	42 855.00
Sous total - Achats Divers	-	2 960.50	70711000 Licences Dom Tom	91 250	75 271.00
			70735000 Amendes Comités	0	2 550.00
			70713000 Duplicatas et Corrections d'Erreurs	48 000	45 605.00
60630000 CONGRES NATIONAL	35 000	39 365.84	70712000 Licences PASS CONTACTS	2 000	-
60631000 REUNIONS CD & CONSEIL NATIONAL	125 000	126 676.47	70720000 Affiliations Comités	5 250	5 100.00
60631500 MISSIONS MEMBRES CD	12 000	17 106.68	70730000 Affiliations Clubs	57 100	57 220.00
60632000 SUBVENTION ORGANISATION CONGRES	30 000	30 000.00	70740000 Assurance Protection juridique	16 300	16 846.15
60633000 TENUES COMITE DIRECTEUR	3 500	2 977.06	70745000 Mutations Internes et Externes	300 000	309 680.00
			70745500 Mutations CEP - Paiement Joueurs	2 500	3 090.00
Sous total - Frais de réunion et Comité Directeur	205 500	216 126.05	*Sous total - Licences, Affiliations et Mutations*	3 405 900	3 522 121.15
60640000 BUREAU & INFORMATIQUE	11 000	19 936.48	70750000 DONS MEMBRES CD + DONS DIVERS	500	10 660.00
60641100 TELEPHONE & INTERNET	13 000	15 347.15	70751000 SAOS Refacturation diverses	5 200	7 403.85
60641200 POSTES & AFFRANCHISSEMENTS	4 000	3 126.96			
60642500 ABONNEMENT JURIDIQUE	2 200	2 308.81			
62260000 HONORAIRES AFFAIRES JURIDIQUES	15 000	12 120.00			
62260200 HONORAIRES SOCIAUX FFPJP	14 000	19 217.60			
62260300 HONORAIRES SOCIAUX REGIONS	7 200	5 907.40	79101600 Transfert de Charges - HONORAIRES SOCIAUX RE	7 200	5 907.40
62260100 HONORAIRES DU C.A.C.	7 000	7 000.00			
62260400 HONORAIRES MEDECINS	17 200	17 000.00	79101700 Transfert de Charges - HONORAIRES MEDECINS	17 200	17 000.00
62260500 HONORAIRES KINE	13 200	24 740.00	79101700 Transfert de Charges - HONORAIRES KINE	13 200	24 740.00
60645500 EVENEMENTS, CADEAUX, DONS SOLIDARITES	5 000	6 972.00			
60645600 DONS ILONA - 1€/JOUEURS AU CHF	4 200	3 905.00	70746000 DONS ILONA - 1€/JOUEURS AU CHF	4 200	3 905.00
60646000 OBSEQUES	-	-			
61301000 LDD VEHICULES LOYERS	12 124	12 838.32	70753000 LDD - PARTICIPATION CNOSF	134	134.00
61301100 LDD VEHICULES LOYERS DTN	43 476	43 471.49	79101500 LDD - TRANSFERT DE CHARGES	61 726	61 363.46
61302000 LDD CARBURANT	7 000	8 653.35			
61302100 LDD CARBURANT DTN	13 000	12 433.47	77880000 PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	836.69
66160000 SERVICES BANCAIRES	6 500	7 710.69	76400000 PRODUITS FINANCIERS	105 000	85 771.95
Sous total - Secrétariat, Honoraires et Véhicules	195 100	222 688.72	*Sous total - Autres produits FFPJP*	214 360	217 722.35
61400000 CHARGES DE COPROPRIETE	6 900	4 783.75			
61406000 EAU, ELECTRICITE	4 000	3 065.01			
61407000 ASSURANCE SIEGE	3 500	3 659.00			
61410000 IMPOTS & TAXES - TAXE FONCIERE	9 700	9 688.66			
61500000 ENTRETIEN, REPARATIONS	10 000	13 529.10	79101000 SAOS - Affectation des Salaires et Charges	110 000	81 814.57
Sous total - Charges Siège FFPJP	34 100	34 725.52			
			74102200 AIDE APPRENTISSAGE DRFIP	19 500	16 499.96
64110000 SALAIRES NETS	566 000	577 440.53	74102100 REMBOURSEMENTS - CPAM + CHOMAGE PARTIEL	5 000	22 660.34
64111000 IMPOT REVENUS SALARIES - COLLECTE	28 000	25 282.32	74105000 Aide ANS - Emploi	42 000	42 000.00
64115000 TICKETS RESTAURANTS	32 000	31 740.51	79101000 Transfert de Charges - Salaires/charges hors	90 200	149 011.56
64120000 PRESTATIONS INTERIMAIRES	-	15 200.68			
64112000 GRATIFICATION STAGIAIRES	-	2 115.19			
64500000 CHARGES SOCIALES - URSSAF RETRAITE CHOMAGE	410 000	414 983.93	79102500 Transfert de Charges - DTN - Salaires Actior	172 100	153 374.35
64800000 CHARGES FISCALES - TAXES MEDECINE FORMATION	64 000	43 412.08	79103000 Transfert de Charges - DTN - Charges Actions	167 600	132 731.13
Sous total - Salaires & Charges	1 100 000	1 110 175.24	*Sous total - Autres Produits - Salaires et Transferts*	606 400	598 091.91
61600000 ASSURANCE LICENCIES FFPJP	245 000	242 810.20			
61601000 ASSURANCE LLD	10 500	10 917.00			
Sous total - Assurances	255 500	253 727.20			
61610000 COUPE DE FRANCE DES CLUBS	220 000	214 693.06	70770000 INSCRIPTIONS COUPE DE FRANCE	72 000	73 520.00
61610100 COUPE DE FRANCE DES CLUBS JEU PROVENCAL	100 000	103 516.32	70775000 INSCRIPTIONS COUPE DE FRANCE JEU PROVENCAL	15 000	18 240.00
61800000 CHAMPIONNAT DU MONDE DIJON MASCULIN	1 087 000	1 218 251.37	708+71800000 CHAMPIONNAT DU MONDE DIJON MASCULIN	1 087 000	1 180 491.30
61900000 CHAMPIONNAT DU MONDE DOUAI FEMININ	600 000	605 519.91	71900000 CHAMPIONNAT DU MONDE DOUAI FEMININ	600 000	658 958.02
61611000 ORGANISATION CHAMPIONNATS DU MONDE et d'EUROPE	2 000	-	75100000 SUBVENTIONS FINALE COUPE DE France	170 000	116 301.15
61612000 COUPE EUROPE DES CLUBS	10 000	9 815.76			
61612500 CHAMPIONNAT NATIONAL DES CLUBS CNC	295 000	319 791.87			
61612700 TROPHEE DES PEPITES	55 000	45 642.89			
61613900 COMPETITION INTERNATIONALE JEUNES	-	17 172.52			
61613000 DEPENSES CAR PODIUM	55 000	65 243.78			
61613500 DEPENSES WEB TV & TV EQUIPE 21	49 800	99 692.61	75810000 CONVENTION YOUTUBE	5 500	30 771.50
61613700 NATIONAUX/INTERN. JEUNES - DELEGUES+ARBITRE	11 000	7 863.50	70760000 DROIT D'INSCRIPTIONS NATIONAUX	21 300	20 433.00
61613800 NATIONAUX/INTERN. JEUNES - AIDE FINANCIERE	22 000	19 738.00			
61613750 FINALE NATIONALE JEUNES	24 000	24 766.70			
61614000 DEPENSES PETANQUE TOUR	102 000	68 053.49	70790000 PARTICIPATIONS AUX PRESTATIONS DU PT	60 000	43 500.00
61614500 SALON DES MAIRES EVENEMENT	22 500	16 437.71	78600000 UTILISATION FOND DEDIE EVENEMENTIEL	0	39 471.96
61614700 ANIMATION CNOSF	-	582.81			
61615000 QUATERBACK - MASTERS + TDV	10 000	11 164.52	70778000 AGREMENTS - EVENEMENTS PRIVES (QB - PPF…)	35 000	34 000.00
61616000 PPF - FINALE	1 500	2 125.40			
62512000 A 62521500 DEPLACEMENTS DES OFFICIELS AUX CHF	145 000	163 471.46	75113000 PARTENARIAT CREDIT MUTUEL	30 000	-
62522000 INDEMNITES CD & CR AUX CHF	305 000	290 255.50			
62523000 SUBVENTIONS ORGANISATEURS CHF	-	13 000.00			
62524000 CADEAUX DELEGUES/JOUEURS CHF	50 000	54 969.26			
Sous total - Manifestations FFPJP	3 166 800	3 371 768.44			
628100/200 CNOSF + DIVERS ORGANISMES	8 000	8 875.00			
62815000 COTISATION EUROPE	6 400	6 400.00			
60745500 CEP - MUTATIONS EUROPE	2 500	3 090.00			
62811000 F.I.P.J.P.	3 500	5 000.00			
Sous total - Cotisations et aides diverses	20 400	23 365.00			
60642000 RELATIONS PRESSE	17 900	5 453.96			
61511000 HEBERGEMENT INFORMATIQUE	39 000	38 155.95			
Sous total - Informatique Medias Presse	56 900	43 609.91			
63519400 CENTRE DE FORMATION FFPJP	158 500	202 825.95	75819400 CENTRE DE FORMATION FFPJP	97 140	146 079.78
63518500 Commission DISCIPLINE (NATIONALE + FEDERALE)	8 000	1 495.13			
63518510 Commission ETHIQUE	1 500	-			
63519000 Commission ARBITRAGE	8 500	11 137.40			
63519800 Commission JEUNES	1 000	121.00			
63519300 Commission FEMININES	1 000	430.34			
63519200 Commission COMMUNICATION	70 000	90 501.07			
63520100 Commission CHAMPIONNATS DE FRANCE	4 000	1 764.81			
63519500 Commission des FINANCES	500	700.44			
63519600 Commission JEU PROVENCAL	1 500	1 367.45			

63519700 Commission INFORMATIQUE	225 000	207 275.23				
63519900 Commission des NATIONAUX	1 000	1 713.80				
63520400 Commission CHANCELLERIE	1 500	1 234.75				
63520200 Commission PARTENARIAT	1 000	302.37				
63520000 Commission BOULODROME EQUIPEMENTS	1 000	137.30				
63520500 Commission PLATEFORME NUMERIQUE	25 000	55 495.00	78600000 UTILISATION FOND DEDIE PLATEFORME NUMERIQUE	25 000	55 375.00
63520300 Commission CENTRE NATIONAL	200 000	395 449.57			
Sous total - Commissions Admnistratives	709 000	971 951.61	*Sous total - Autres Subventions et produits divers*	2 217 940	2 417 141.71
63512000 Suivi Médical - Protection et Prévention des Athlèt	7 000	10 074.02	74104200 DTN - PARTICIPATIONS POUR DTN	8 000	25 189.14
63512100 Accompagnement Sanitaire Préventif - Encadrement	53 600	54 828.24			
63512200 Sport et Santé - Information Prévention Nutrition	15 000	16 934.15			
63512300 Suivi Médical - Déplacements et Administratifs	6 000	407.42			
Sous total - DTN - Sport et Santé	81 600	82 243.83	74104000 DTN - SUBV. MINISTERE - Sport et Santé	8 000	8 500.00
			74104000 DTN - SUBV. MINISTERE - Sport et Santé	3 500	-
63515000 Structuration fédérale et projets de développement	30 000	8 242.76			
63515100 Stages et compétitions avec CD et CR	56 000	65 827.91			
63515200 Lutte contre les incivilités et la violence	12 500	2 196.00			
63515500 Représentations internationales	19 000	14 371.90			
63515600 Développement de la pratique en milieu scolaire	20 000	22 008.30			
63515700 Aides au Milieu du Handicap	5 000	2 548.31			
63515800 Développement Entreprises	-	10 670.81	74104300 DTN - Participations Entreprises	0	13 200.00
Sous total - DTN - Promotion du sport pour le plus grand nombre	142 500	125 865.99	74104000 DTN - SUBV. MINISTERE - Promotion du Sport	54 000	64 000.00
63516000 Collectif Fce Masculin	43 000	66 640.17			
63516100 Collectif Fce Espoir Masculin	28 000	25 172.45			
63516200 Collectif Fce Jeune	54 500	61 210.75			
63516250 Collectif Fce Jeune Avenir	12 000	13 867.04			
63515400 Collectif Fce Jeune Féminine	20 000	22 630.57			
63516500 Collectif Fce Féminin - Préparation CM et CE	56 000	53 156.89			
63516600 Collectif Fce Espoir Fém. -Préparation CM et CE	28 000	35 696.25			
63516800 Collectif Fce Jeu Provençal	20 000	18 214.28			
63516700 Collectif Fce Mixte	3 000	7 993.98			
63516300 Aides aux Sportifs de Haut Niveau	60 000	54 943.10	74104100 DTN - SUBV.MINISTERE CNOSF - Aides Personnal	10 000	10 000.00
Sous total - DTN - Développement Sportif de Haut Niveau (SHN)	324 500	359 525.48	74104000 DTN - SUBV. MINISTERE - Sport de Haut Niveau	67 000	76 500.00
63517000 Professionnalisme et Activité	15 000	15 209.43			
63516400 Indemnités de sujétions des CTS	30 600	31 075.43			
63517100 Mise en œuvre de la formation	15 000	29 992.60			
63517200 Projet de professionnalisation	586 900	525 519.73			
Sous total - DTN - Formation et emploi	647 500	601 797.19			
Sous total - DTN - Dépenses	1 196 100	1 169 432.49	*Sous total - DTN - Recettes*	150 500	197 389.14
68112000 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	50 000	66 993.87	78600000 UTILISATION DES PROVISIONS Professionnalisat	586 900	525 519.73
67500000 VNC - ACTIFS CEDES OU REBUTES	-	-	77500000 Produits Cession Eléments Actifs	0	-
68140000 DOTATIONS AUX PROVISIONS Professionnalisation	392 600	404 199.90	78600000 UTILISATION DES PROVISIONS Centre National	200 000	395 354.27
		-			
		-			
Sous total - Dotations & Provisions	442 600	471 193.77	*Sous total - Utilisation des provisions*	786 900	920 874.00
67800000 Subv. Centre National - Rattachement Fond dédié	-	14 602.00	75110000 Subv. Centre National - Rattachement Fond dé	-	14 602.00
68151000 Centre National Provision Collecte 2 €	604 000	621 846.00	70716000 Centre National Provision Collecte 2 €	604 000	621 846.00
Sous total - Projet Centre National Fédéral	604 000	636 448.00	*Projet Centre National Fédéral*	604 000	636 448.00
67800000 Charges Exceptionnelles Diverses (Abandon C/C SAOS)	-	190 000.70			
Sous total - Exceptionnel	-	190 000.70	*Sous total - Provisions*	0	0.00
TOTAL DEPENSES	7 986 000	8 718 173.15	**TOTAL RECETTES**	7 986 000	8 509 788.26
SOLDE POSITIF DE L'EXERCICE		-	**SOLDE NEGATIF DE L'EXERCICE**	-	208 384.89

Fédération Française
de Pétanque et de Jeu Provençal

13, rue Trigance 13 002 MARSEILLE - 04 91 14 05 80 - ffpjp.siege@petanque.fr

BILAN AU 30 NOVEMBRE 2025

ACTIF	ANNEE 2025			ANNEE 2024	PASSIF	ANNEE 2025	ANNEE 2024
	Valeurs Brutes	Amortissements	Valeurs nettes	Valeurs nettes		Valeurs nettes	Valeurs nettes
1 ° ACTIF IMMOBILISE					**1 ° FONDS PROPRES**		
20500000 - SITES ET LOGICIELS	281 309.60	- 124 892.60	156 417.00	111 009.00			
21310000 - SIEGE MARSEILLE	444 147.01	- 442 552.01	1 595.00	2 499.00	10120000 - RESERVES FFPJP	1 655 565.20	1 650 860.07
21830000 - MATERIELS / BUREAU INFORMATIQUE	85 206.80	- 69 876.66	15 330.14	14 432.20			
26110000 - TITRES SAOS PROMO PETANQUE	35 063.27	-	35 063.27	35 063.27	12000000 - RESULTAT EXERCICE	- 208 384.89	4 705.13
26110200 - PARTS SOCIALES CM	15.00	-	15.00	15.00	*RESULTAT NET FFPJP -18 384.89 €*		
26110100 - PARTS SOCIALES BP	25 312.00	-	25 312.00	25 312.00	*CHARGES EXCEP. ABONDEMENT SAOS - 190 000 €*		
26110300 - EURIBOR BNP PARIBAS	1 200 000.00	- 1 200 000.00	-	1 200 000.00			
Sous total - Actif immobilisé	2 071 053.68	-1 837 321.27	233 732.41	1 388 330.47	*Sous total - Fonds propres*	1 447 180.31	1 655 565.20
2 ° ACTIF CIRCULANT					**2 ° PROVISIONS**		
32000000 - STOCKS	15 456.66		15 456.66	18 417.16	15700000 - FONDS DEDIES PROFESSIONNALISATION	504 233.69	625 553.52
46710000 - CREANCES SAOS	242 651.10		242 651.10	411 859.19	15710000 - FONDS DEDIES EVENEMENTIEL	-	39 471.96
46711000 - CREANCES SAOS - Affaire DUVARRY	22 740.43		22 740.43	22 740.43	15720000 - FONDS DEDIES CENTRE NATIONAL	2 406 121.59	2 165 027.86
46715000 - AVANCE NATIONAUX	- 19 450.00		- 19 450.00	-18 733.00	15740000 - FONDS DEDIES PLAN RELANCE / SOLIDARITES	-	-
46717000 - AVANCES ACOMPTES VERSES	90 544.95		90 544.95	60 223.71	15750000 - FONDS DEDIES PLATEFORME NUMERIQUE	-	55 375.00
46718000 - AVANCES ACOMPTES CHAMP MONDE DIJON	-		-	210 465.72			
46870000 - PRODUITS A RECEVOIR	-		-	275 673.63	15830000 - PROVISIONS RISQUES CHARGES	50 000.00	50 000.00
41100000 - CLIENTS -PRODUITS A RECEVOIR	606 956.04		606 956.04	0.00			
Sous total - Actif circulant	958 899.18		958 899.18	980 646.84	*Sous total - Provisions*	2 960 355.28	2 935 428.34
3 ° DISPONIBILITES					**3 ° DETTES**		
51220000 - SOCIETE GENERALE	10 192.71		10 192.71	29 538.64	40810300 - FOURNISSEURS A PAYER	-	38 519.52
51222500 - SOCIETE GENERALE EPARGNE	107 768.24		107 768.24	104 078.45	40810400 - NOTES DE FRAIS A PAYER	-	182.00
51300000 - SOCIETE GENERALE COMPTE A TERME	811 230.76		811 230.76	1 044 484.87	40810500 - FACTURES FFPJP - REGLEES CB	-	1 704.03
					40100000 - FOURNISSEURS	22 212.23	-
51250000 - BANQUE POPULAIRE FFPJP	140 469.03		140 469.03	37 269.78	43100000 - DETTES SOCIALES - URSSAF	27 729.00	0.00
51251000 - BANQUE POPULAIRE FFPJP N°2	20.00		20.00	80 358.15	43200000 - DETTES - IR IMPOTS REVENUS	2 193.00	1 830.37
51260000 - BANQUE POPULAIRE FORMATION	10 453.03		10 453.03	6 776.92	43300000 - DETTES SOCIALES - MALAKOFF MEDERIC	6 743.28	5 209.09
					43350000 - DETTES SOCIALES - AG2R	4 741.21	1 975.39
51280000 - CREDIT MUTUEL CC	638 760.67		638 760.67	55 883.75	44860000 - DETTES TAXES SALAIRES + FORM.CONT.	11 634.00	0.00
51281000 - CREDIT MUTUEL LIVRET A	83 493.65		83 493.65	81 061.80			
51282000 - CREDIT MUTUEL LIVRET TRIPLEX	370 000.00		370 000.00	700 000.00	46860000 - CHARGES A PAYER	69 699.90	236 744.19
51310000 - CREDIT MUTUEL COMPTE A TERME	1 200 000.00		1 200 000.00	800 000.00			
Sous total - Disponibilités	3 372 388.09		3 372 388.09	2 939 452.36	*Sous total - Dettes*	144 952.62	286 164.59
4 ° COMPTES de REGULARISATION					**4 ° CPTES de REGULARISATION**		
48600000 - CHARGES COMPTABILISEES D'AVANCE	9 468.53		9 468.53	6 010.84	48700000 - PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	22 000.00	-
	-		-	0.00	48710000 - PRODUITS CONSTATES D'AVANCE CHAMP MONDE DIJ	-	437 282.38
Sous total - Comptes de régularisation	9 468.53		9 468.53	6 010.84	*Sous total - Comptes de régularisation*	22 000.00	437 282.38
TOTAL ACTIF	6 411 809.48	-1 837 321.27	4 574 488.21	5 314 440.51	**TOTAL PASSIF**	4 574 488.21	5 314 440.51

FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET DE JEU PROVENCAL
BUDGET 2026

DEPENSES		BUDGET 2026	RECETTES		BUDGET 2026
ACHATS & PRESTATIONS DIVERS	603000	0.00			
VARIATIONS STOCKS FFPJP	604000	0.00			
ACHATS DIVERS		0.00	LICENCES SENIORS	707000	2 914 000.00
			LICENCES JUNIORS	707050	41 300.00
ACHAT REPARATIONS VEHICULES	605100	4 000.00	LICENCES JEUNES	707100	42 500.00
LDD CARBURANT	606130	7 500.00	LICENCES DROM COM	707110	59 000.00
LDD CARBURANT DTN	606120	13 000.00	AFFILIATIONS COMITES	707200	5 100.00
LDD VEHICULES LOYERS	612210	18 560.00	AFFILIATIONS CLUBS	707300	57 100.00
LDD VEHICULES LOYERS DTN	612220	36 540.00	AMENDES COMITES	707350	0.00
ABONNEMENTS LOGICIELS EURECIA ET PREPA PHYSIQUE DTN	606320	4 800.00	ASSURANCE PROTECTION JURIDIQUE	707400	16 700.00
ABONNEMENTS LOGICIELS CENTRE FORMATION	606330	9 700.00	MUTATIONS	707450	500 000.00
HONORAIRES AFFAIRES JURIDIQUES	622600	10 000.00	MUTATIONS EUROPE ET INTERNATIONALE	707455	3 000.00
HONORAIRES COMMISSIONS DISCIPLINE	622610	6 300.00	LICENCES ET AFFILIATIONS		3 638 700.00
HONORAIRES COMMISSAIRE AUX COMPTES	622620	7 000.00			
HONORAIRES SOCIAUX FFPJP	622630	16 000.00	CENTRE DE FORMATION FFPJP	758194	90 000.00
HONORAIRES SOCIAUX REGIONS	622640	6 500.00	DONS ILONA - 1€/JOUEUR AU CHF - COLLECTE	707460	4 200.00
HONORAIRES MEDECINS	622650	29 200.00	DONS MEMBRES CD/CN	707500	500.00
HONORAIRES KINES	622660	19 400.00	SAOS - REFACTURATION FRAIS DE SIEGE	707510	5 200.00
HONORAIRES, LOGICIELS ET VEHICULES		188 500.00	PRODUITS FINANCIERS	764000	85 000.00
			AUTRES PRODUITS FFPJP		184 900.00
E.D.F	606140	4 000.00			
ACHAT DIVERS SIEGE	606110	1 000.00	SAOS - REFACTURATION SALAIRES ET CHARGES	791010	100 400.00
CHARGES DE COPROPRIETE	614000	6 500.00	SUBVENTION ANS - EMPLOI	741050	42 000.00
ASSURANCE SIEGE	616020	3 700.00	AIDE APPRENTISSAGE DRFIP	741022	7 500.00
ABONNEMENT JURIDIQUE	618100	2 300.00	REMBOURSEMENTS - CPAM - PREVOYANCE - IFC	741021	0.00
OBSEQUES	618200	0.00	AUTRES PRODUITS SALAIRES		149 900.00
TELEPHONIE & INTERNET	626110	15 000.00			
POSTE & AFFRANCHISSEMENT	626210	4 000.00	INSCRIPTIONS COUPE DE FRANCE	707700	73 500.00
SERVICES BANCAIRES	627000	4 000.00	INSCRIPTIONS COUPE DE FRANCE JEU PROVENCAL	707710	18 300.00
IMPOTS & TAXES - TAXE FONCIERE	635120	9 700.00	CHAMPIONNATS DE FRANCE 1€/JOUEUR/QUALIFICATIF	707720	480 000.00
ENTRETIEN SIEGE	615500	8 000.00	SUBVENTION FINALE COUPE FRANCE PETANQUE	751000	30 000.00
CHARGES SIEGE FFPJP		58 200.00	CONVENTION YOUTUBE	758100	19 700.00
			INSCRIPTIONS NATIONAUX	707600	20 000.00
FORMATION CONTINUE	633310	7 500.00	PARTICIPATIONS AUX PRESTATIONS DU PETANQUE TOUR	707900	40 000.00
SALAIRES NETS	641110	613 400.00	SUBVENTION - ACTION STADE VERS L'EMPLOI		10 000.00
TICKETS RESTAURANTS	641400	32 000.00	CONVENTIONS QUARTERBACK	707780	28 000.00
INTERIM	641100	0.00	CONVENTION PPF	707780	6 000.00
GRATIFICATION STAGIAIRE	641310	0.00	AGREMENT EVENEMENTS PRIVES	707780	30 000.00
INDEMINITES DE FIN DE CARRIERE	641410	0.00	SUBVENTIONS ET PRODUITS EVENEMENTS		755 500.00
CHARGES SOCIALES - URSSAF	645100	330 000.00			
CHARGES SOCIALES - RETRAITE	645310	89 000.00	DTN - SUBVENTIONS ET REFACTURATIONS DIVERSES	741042	30 000.00
CHARGES SOCIALES - PREVOYANCE	645320	29 000.00	DTN - SUBV. MINISTERE - Médical SMR - Contrat Performance Annuel	741040	8 000.00
COTISATION MEDECINE DU TRAVAIL	647510	4 500.00	DTN - SUBV. MINISTERE - Promotion du Sport - Contrat de Développe	741040	54 000.00
PAS - PRELEVEMENT A LA SOURCE	641120	28 600.00	DTN - SUBV.MINISTERE CNOSF - Aides Personnalisées	741041	10 000.00
TAXE SUR LES SALAIRES	633000	71 000.00	DTN - SUBV. MINISTERE - Sport de Haut Niveau - Contrat Performance	741040	77 000.00
SALAIRES & CHARGES		1 205 000.00	DTN - SUBV. MINISTERE - Formation et Emploi	741040	12 000.00
			TOTAL RECETTES DTN		191 000.00
ASSURANCE LICENCIES FFPJP	616000	220 000.00			
ASSURANCE PROTECTION JURIDIQUE	616010	25 500.00	PRODUITS EXCEPTIONNELS	778800	0.00
ASSURANCE LDD	616040	10 000.00	PRODUITS CESSION ELEMENTS D'ACTIFS	775000	0.00
ASSURANCE SHN	616030	7 500.00	PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS	772000	0.00
ASSURANCES		263 000.00	UTILISATION DES PROVISIONS - Professionnalisation	786000	664 000.00
			UTILISATION DES PROVISIONS - Centre National	786100	400 000.00
DEPENSES CAR PODIUM	605110	55 000.00	UTILISATION DES PROVISIONS		1 064 000.00
MATERIEL - MANIFESTATIONS	607020	49 900.00			
MATERIEL - SPORTIFS	607030	23 400.00			
MATERIEL - COMMUNICATION	607050	5 000.00			
RECOMPENSES AUTRES COMPETITIONS	607040	64 100.00			
RECOMPENSES CHF	607060	100 000.00			
TENUES COMITE DIRECTEUR	607110	3 000.00			
DEPENSES WEB TV ET TV EQUIPE21	623010	136 200.00			
DEPLACEMENT ET MISSIONS JOUEURS COACH	625010	355 300.00			
DEPLACEMENT ET MISSIONS ELUS	625020	269 800.00			
DEPLACEMENT ET MISSIONS SALARIES	625030	242 200.00			
DEPLACEMENT ET MISSIONS ET INDEMNITES ARBITRES	625040	93 000.00			
DEPLACEMENT ET MISSIONS ET INDEMNITES ANIMATEURS	625050	54 500.00			
DEPLACEMENT ET MISSIONS FORMATEURS	625060	44 600.00			
DEPLACEMENT ET MISSIONS EDUCATEURS	625070	4 900.00			
DEPLACEMENT ET MISSIONS GRAPHIQUEURS	625080	4 000.00			
DEPLACEMENT ET MISSIONS PHOTOGRAPHES	625090	27 500.00			
DEPLACEMENT ET MISSIONS MEDECIN ET KINE	625100	22 000.00			
ACTIVITES ET MISSIONS FFPJP		1 554 400.00			
MUTATIONS EUROPEENNE / INTERNATIONALE	607010	3 000.00			
DONS ILONA 1€ JOUEURS CHAMPIONNAT DE FRANCE	623810	4 200.00			
EVENEMENTS CADEAUX DONS SOLID.	623410	500.00			
COTISATIONS DIVERSES	628100	1 600.00			
COTISATIONS FIPJP	628110	5 000.00			
COTISATIONS CNOSF	628120	7 300.00			
COTISATIONS EUROPE	628130	6 400.00			
SUBVENTION ORGANISATEUR CONGRES	657100	30 000.00			
AIDES CD ET CR ET CLUBS	657140	933 600.00			
AIDES AUX SHN	657150	33 000.00			
AIDES CD CR - COT	657410	300 000.00			
SUBVENTIONS ORGANISATEURS CHAMPIONNAT DE FRANCE	657420	4 000.00			
SUBVENTIONS ORGANISATEURS NATIONAUX JEUNES	657110	20 000.00			
REMBOURSEMENT ORGANISATEURS NAT.JEUNES - ARBITRE ET DELEGUE	657130	9 000.00			
SUBVENTION CHAMPIONNAT DE FRANCE UNSS	657430	4 000.00			
COTISATIONS ET AIDES DIVERSES		1 361 600.00			
BUREAU & INFORMATIQUE	606310	14 000.00			
HEBERGEMENT SITE ET LOGICIEL	615000	64 300.00			
RELATIONS PRESSE	623110	6 000.00			
PRESTATIONS COMMUNICATION	625110	86 000.00			
INFORMATIQUE - MEDIAS - PRESSE		170 300.00			
VNC ACTIFS CEDES OU REBUTES	675000	0.00			
DOTATIONS AMORTISSEMENTS	681110	80 000.00			
CONVENTION SAOS	680000	300 000.00			
DOTATION PROFESSIONNALISATION	681510	403 000.00			
DOTATIONS ET PROVISIONS DIVERSES		783 000.00			
FACTURES CENTRE NATIONAL	604100	400 000.00			
CHARGES EXCEPTIONNELLES DIVERSES	678000	0.00			
DEPENSES FONDS DEDIES ET CHARGES EXCEPTIONNELLES		400 000.00			
Sous TOTAL des DEPENSES		5 984 000.00	Sous TOTAL des RECETTES		5 984 000.00
SOLDE POSITIF de L'EXERCICE		0.00	SOLDE NEGATIF de l'EXERCICE		0.00
CENTRE NATIONAL - PROVISION COLLECTE LICENCES 2€	681511	620 000.00	CENTRE NATIONAL - PROVISION COLLECTE LICENCES 2€		620 000.00
PROJET CENTRE NATIONAL FEDERAL		620 000.00	PROJET CENTRE NATIONAL FEDERAL		620 000.00
TOTAL des DEPENSES		6 604 000.00	TOTAL des RECETTES		6 604 000.00
SOLDE POSITIF de L'EXERCICE		0.00	SOLDE NEGATIF de l'EXERCICE		0.00